Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 66 (1995)

Artikel: L'area sacra du forum de Nyon et ses abords : fouilles 1988-1990
Autor: Rossi, Frédéric / Olive, Claude / Ramjoué, Evelyne
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-836142

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cahiers d'archéologie romande 66
Collection créée par Colin Martin

Noviodunum III

L'AREA SACRA DU FORUM DE NYON
ET SES ABORDS
FOUILLES 1988-1990

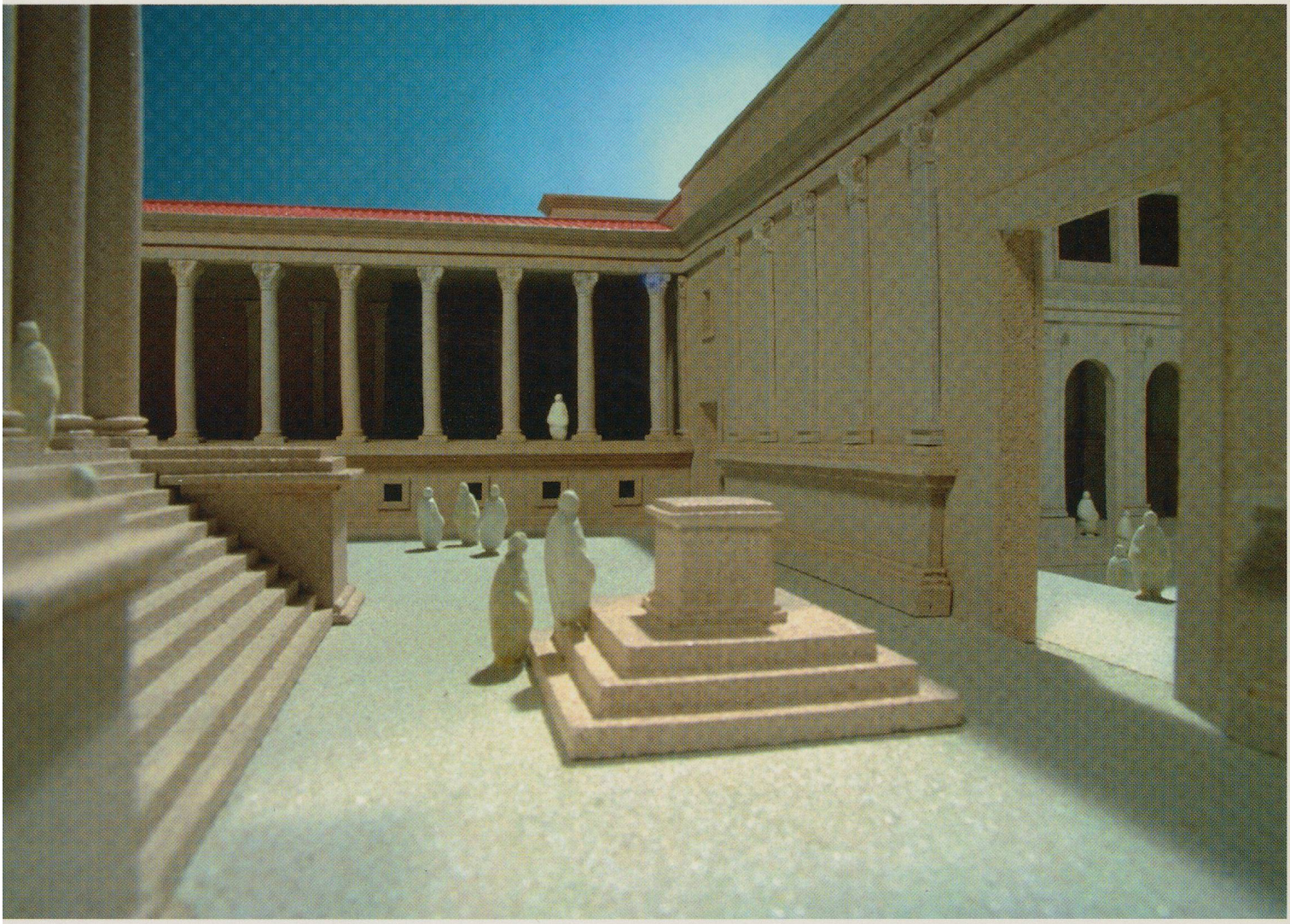

FRÉDÉRIC ROSSI
Archeodunum SA

Avec des contributions de
Claude Olive
Evelyne Ramjoué
Pierre Hauser
Serge Rebetez
Regula Frei-Stolba et Jean-Luc Veuthey

Lausanne 1995

L'AREA SACRA DU FORUM DE NYON

Cahiers d'archéologie romande 66
Collection créée par Colin Martin

Noviodunum III

L'AREA SACRA DU FORUM DE NYON
et ses abords
Fouilles 1988-1990

Frédéric Rossi
Archeodunum SA

Avec des contributions de

Claude Olive
Evelyne Ramjoué
Pierre Hauser
Serge Rebetez
Regula Frei-Stolba et Jean-Luc Veuthey

Lausanne 1995

Illustration de la couverture:
Maquette de l'*area sacra* du *forum* de Nyon, exposée au Musée romain, par l'atelier A. Ducaroy et B. Granges sous la direction de P. André et Ph. Bridel; Photo de Multivision SA, Lonay

Dos de couverture:
Fouilles dans le *macellum,* sous les arcades de la place du Marché à Nyon

Ouvrage publié avec l'aide du Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud et de la Ville de Nyon

Les commandes et demandes d'ouvrages peuvent être adressées à

Cahiers d'archéologie romande
Case postale 210
CH-1000 LAUSANNE 17

ISBN 2-88028-066-4
Tous les droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays
© 1995 by Cahiers d'archéologie romande

Composition: Atelier La Rebuse Bercher
Photolitho et impression: Imprimerie Corbaz SA Montreux

SOMMAIRE

Préface: Daniel Paunier 7
Introduction 9

Le cryptoportique
- Historique des fouilles 15
- But de la fouille 17
- Les accès 17
- Le mur de clôture de l'*area sacra* et ses abords 19
- Datation 23
- Conclusion 24
- Notes 26
- Catalogue du matériel 46

Le *macellum*
- La cour centrale 53
- L'abside 53
- Les boutiques 57
- Situation et voirie 57
- Datation 58
- Conclusion 60
- Notes 61
- Catalogue du matériel 72

Les thermes
- Le *caldarium* 79
- Le *tepidarium* 81
- Le *frigidarium* 81
- Annexes et voirie 82
- Datation et conclusion 82
- Catalogue du matériel 96
- Notes 100

Les niveaux précoces
- La question des origines de la colonie 102
- Catalogue du matériel 104
- Notes 110

Conclusions générales 112

Etudes complémentaires
- Les fragments d'architecture (Pierre Hauser) 117
- Notes 131
- Les fragments de peinture murale (Evelyne Ramjoué) 133
- Notes 144
- Les mosaïques des thermes (Serge Rebetez) 147
- Notes 158
- La faune (Claude Olive) 159
- Etude épigraphique de la *mensa ponderaria* (Regula Frei-Stolba et Jean-Luc Veuthey) 161

Liste des ensembles de matériel (K) 165
Liste des murs et structures 173
Abréviations et bibliographie 179
Résumé – Riassunto – Zusammenfassung – Summary 187

PRÉFACE

DEPUIS la découverte exceptionnelle de la basilique en 1974 et sa mise en valeur pour l'aménagement d'un musée de site récemment agrandi, les recherches archéologiques, génératrices d'histoire, se sont poursuivies sans relâche. Conduites le plus souvent dans des conditions difficiles, en raison des contraintes imposées par le milieu urbain, elles ont fait progresser de manière décisive nos connaissances sur l'origine, le développement et l'histoire de la *Colonia Iulia Equestris.* En explorant méthodiquement et minutieusement les archives du sol, en faisant remonter à la surface du temps des témoins souvent inattendus, elles font resurgir jour après jour des vestiges qui auraient pu disparaître à jamais de la mémoire collective et contribuent ainsi de manière décisive à la sauvegarde d'un patrimoine menacé, voire trop souvent massacré. Le présent ouvrage, le troisième de la série ***Noviodunum,*** expose les résultats de trois années de fouilles entreprises dans les rues de la ville à l'occasion de travaux de réfection et d'assainissement. Malgré leur caractère ponctuel et obligatoirement limité, les interventions, poursuivies par tous les temps sous un réseau souvent inextricable de tuyaux, de câbles et de canalisations, ont permis d'observer des lambeaux de sols, de courts segments de murs, des fragments de structures, qui, méticuleusement relevés et étudiés, soigneusement mis en relation avec les couches stratigraphiques et le plan archéologique de la ville antique, offrent avec la présence, en particulier, d'un *macellum* et d'un établissement balnéaire, une image renouvelée, voire inattendue du paysage urbain.

Comme nombre de colonies césariennes, la *Colonia Iulia Equestris* ne se voit dotée d'une trame urbaine et d'un centre monumental qu'à l'époque augusto-tibérienne. A ce jour, aucun témoignage archéologique, aucune preuve dirimante n'autorisent à attribuer au site une origine gauloise. Il y a quelques années (voir ***Noviodunum*** II), des fosses, implantées dans le terrain naturel, avaient livré un mobilier correspondant à l'horizon des camps du *limes* Oberaden-Rödgen-Dangstetten (vers 20-10 av. J.-C.). Les investigations autour du *forum,* présentées ici, ont mis au jour, dans les couches les plus profondes, un mobilier (amphores italiques, céramique campanienne, terre sigillée précoce) qui pourrait bien remonter à une période assez proche de celle de la fondation historique. Dès l'époque augusto-tibérienne, Nyon dispose d'un *forum,* dont l'*area publica* est fermée par une première basilique à deux étages, et de thermes, dont le *tepidarium* est orné d'une mosaïque géométrique à décor noir et blanc. Vers le milieu du Ier siècle est édifié un *macellum,* constitué d'une cour centrale entourée de boutiques. Sous les règnes de Néron et de Vespasien, la place publique est complètement réaménagée: l'*area sacra* est entourée d'un portique en *pi* sur cryptoportique, devant servir de cadre à un temple encore hypothétique, et la basilique est reconstruite: le nouveau monument, flanqué de deux annexes rectangulaires, comprend une vaste nef centrale délimitée par deux colonnades superposées, dessinant une abside à chaque extrémité. Dès lors, le centre monumental a trouvé la physionomie qu'il conservera, nonobstant quelques réaménagements de détail, jusqu'à son abandon et son démantèlement à partir de la fin du IIIe siècle.

Si les problèmes spatiaux et chronologiques, où excelle l'archéologie, sont en passe de trouver des solutions durables, l'interprétation exhaustive des découvertes, sur le plan historique, politique, économique, urbanistique, artistique, idéologique, sociologique ou religieux, reste encore offerte en grande partie à la sagacité des chercheurs. Un des grands mérites de cet ouvrage est de mettre à la disposition du public, comme des spécialistes, dans des délais rapides dont on ne peut que se féliciter, une documentation de qualité et des commentaires précis, visant à l'essentiel. Au monde savant, à nous tous, d'interroger ce matériau de manière originale et novatrice, de lui conférer un sens, sans oublier, derrière les vestiges matériels, les hommes qui ont taillé les pierres ou gâché le mortier, foulé les mosaïques des thermes ou débité sur leurs étals les quartiers de viande offerts à la gourmandise de leurs clients...

On dit souvent que l'acribie de l'observation, la finesse de l'analyse, le souci de l'essentiel, la recherche de l'efficacité, mais aussi, *last but not least,* le sens de la communication, font les bons archéologues. Nous pouvons dire, sans flagornerie, que Frédéric Rossi, depuis longtemps, puisque sa vocation (nous pourrions évoquer ici de touchants souvenirs bernésiens!) remonte à sa plus tendre enfance, mais aussi que toute son équipe, appartiennent sans conteste à cette belle et rare lignée.

Daniel PAUNIER

Professeur d'archéologie provinciale romaine aux Université de Lausanne et Genève

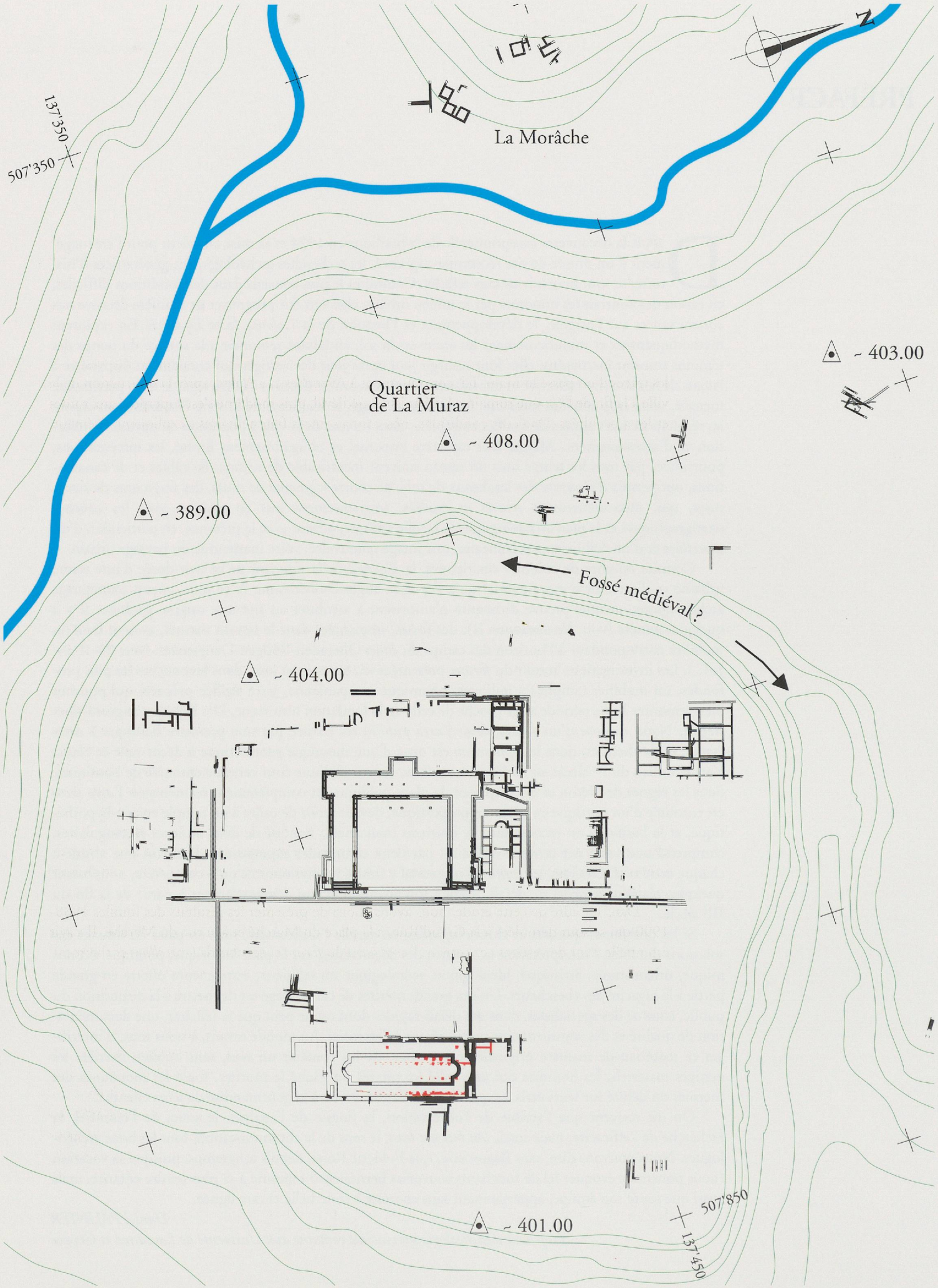

Fig. 1. Plan archéologique du centre de la *Colonia Iulia Equestris*. Ech. 1:2000. (Document MHAVD-Archeodunum SA). Les courbes de niveaux sont indicatives; elles sont en bonne partie restituées d'après divers plans bernois de la fin du XVIIIe siècle).

INTRODUCTION

L'ANTIQUE *Colonia Iulia Equestris* est située au bord du lac Léman, sur la route reliant Genève à Lausanne. La majeure partie de la ville occupe le sommet d'une colline qui verra s'établir le bourg médiéval et son château. Il est frappant de constater la place prépondérante prise par les édifices publics qui laissent peu d'espaces à l'habitat. Celui-ci, dont les vestiges archéologiques sont encore mal connus, devait s'étendre sur les collines et plateaux avoisinants.

La ville romaine de Nyon ne dévoile pas volontiers ses secrets aux visiteurs venus chercher les traces d'un passé lointain. Ici, contrairement à Avenches et à Augst, après la destruction de la ville à la fin de l'époque romaine, l'urbanisme médiéval, puis moderne s'est superposé aux ruines et les a occultées. Dans ces conditions, nos connaissances fragmentaires s'expliquent aisément. Ce n'est que récemment, il y a moins de vingt ans, que le recensement et le report sur plan des vestiges romains a été effectué systématiquement. Et encore ne connaissait-on à peu près correctement qu'une *domus* (fouillée à la fin des années septante sous l'actuelle place Bel-Air) et la zone du *forum*, identifié définitivement en 1974 par la découverte de la basilique. Pour le reste, il ne s'agissait bien souvent que de quelques murs isolés qu'il était, et qu'il est encore parfois, difficile d'attribuer à un bâtiment précis.

Aussi, lorsqu'en 1988 la commune de Nyon entreprit la rénovation des canalisations du centre-ville, un vaste programme d'intervention archéologique fut mis sur pied sous l'égide de la section Monuments historiques et archéologie de l'Etat de Vaud qui, par l'entremise de D. Weidmann, archéologue cantonal, mandata le bureau Archeodunum SA. La commune de Nyon, maître de l'ouvrage, dirigea les opérations et y contribua financièrement. En outre, l'Office fédéral de la culture accorda, annuellement, une subvention complémentaire. Ces travaux d'édilité nécessitant l'ouverture de toutes les rues, un pan entier de l'histoire nyonnaise allait sortir de terre et risquer d'être irrémédiablement détruit. Il était impératif d'intervenir, sinon il fallait se résigner à ne jamais comprendre, ni même connaître, l'urbanisme antique de la ville. En effet, en milieu urbain, les rues et les places représentent souvent les seuls espaces d'importance non bâtis où l'archéologue puisse espérer étudier les vestiges sur une surface suffisamment grande pour les comprendre et les interpréter correctement. D'autant plus que, dans la majeure partie des cas, l'implantation actuelle des rues remonte à l'époque médiévale et que, par conséquent, aucune destruction d'envergure n'est venue perturber les vestiges romains qu'elles recouvrent. Partout ailleurs, les caves et divers aménagements ont déjà fait table rase de toutes traces d'époque romaine, ne laissant que rarement entrevoir quelques murs réutilisés en fondations.

Dans le cadre de cette étude, nous avons choisi de présenter les résultats des fouilles 1988-1990 qui se sont déroulées à la Grand'Rue, à la place du Marché et à la rue du Marché. Il s'agit essentiellement de vestiges concernant l'*area sacra* du *forum* et ses abords (*macellum* et thermes). D'autres découvertes, de moindre envergure, survenues durant la même période feront l'objet de publications séparées, de même que celles qui résultent des campagnes 1991-1993 à la rue du Vieux-Marché et à la rue de la Gare.

Loin de constituer une synthèse sur les édifices concernés, notre travail se limite essentiellement à un exposé détaillé des vestiges et à leur interprétation. Parfois les conditions de fouilles imposent plusieurs hypothèses ou laissent planer un doute sur certaines conclusions. De nouvelles fouilles ou des études spécialisées ne manqueront pas de modifier nos interprétations sur plusieurs points. Précisons enfin que, par souci de ne pas noyer l'information dans un texte trop descriptif, il nous a paru préférable de privilégier l'illustration (documents de fouilles et reconstitutions) et de n'éclairer par un texte détaillé que les éléments n'apparaissant pas dans les dessins ou posant des problèmes particuliers. Ce choix est d'ailleurs le reflet exact des méthodes de fouille employées en milieu urbain où les conditions de travail imposent souvent aux archéologues de préférer un bon dessin à plusieurs pages de commentaires...

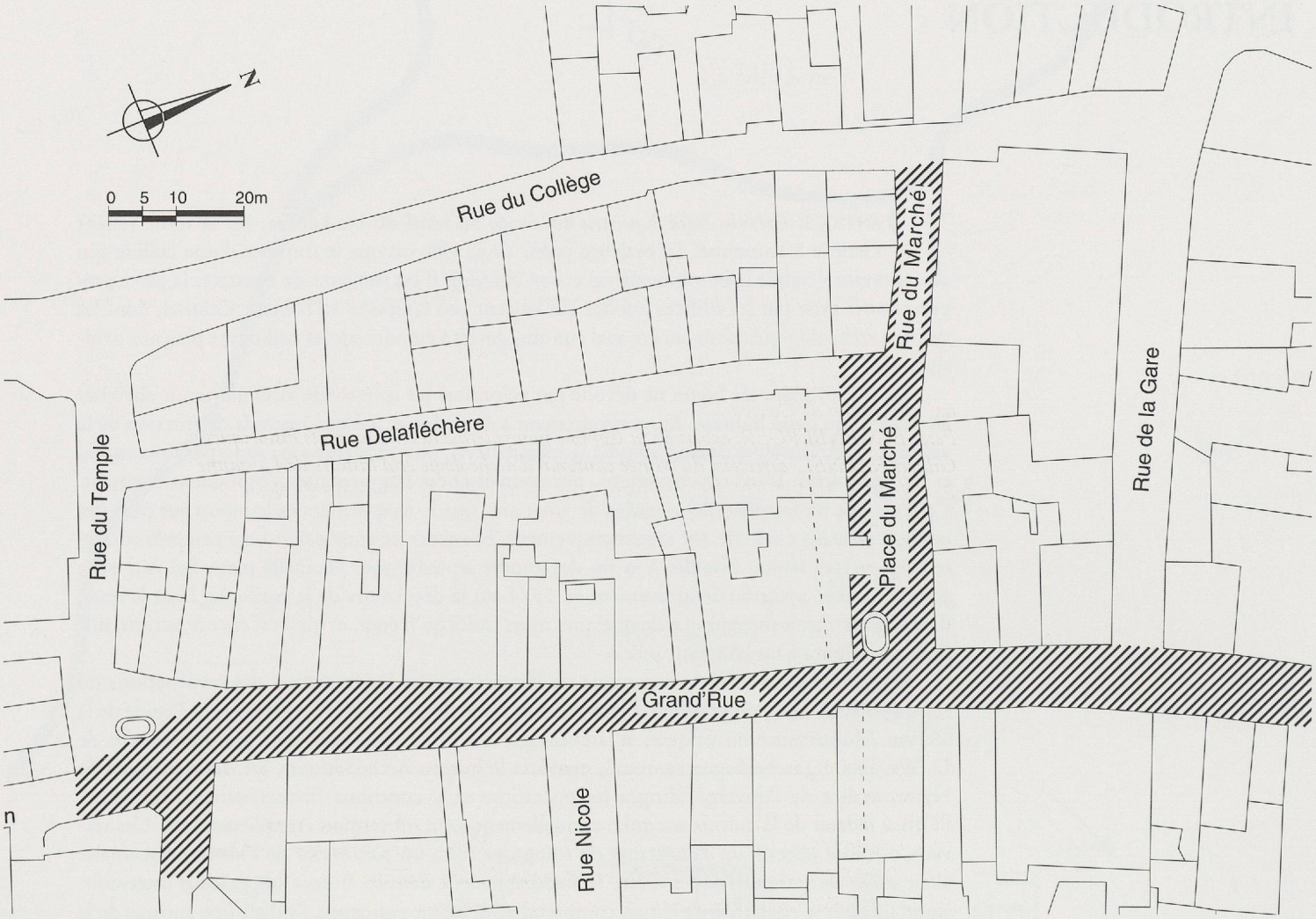

Fig. 2. Plan de situation des zones fouillées en 1988-90. Ech. 1:1000.

REMERCIEMENTS

La réalisation d'une telle entreprise est tributaire de l'appui et des conseils de nombreuses personnes que nous voudrions ici remercier chaleureusement:

Denis WEIDMANN, archéologue cantonal, Section des Monuments historiques et archéologie de l'Etat de Vaud
Daniel PAUNIER, professeur d'archéologie provinciale romaine de l'Université de Lausanne
Charles BONNET, expert de la Commission fédérale des monuments historiques, archéologue cantonal du canton de Genève
Peter EGGENBERGER, expert de la Commission fédérale des monuments historiques
Gilbert KAENEL, directeur du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne
Pascale BONNARD YERSIN, ancienne conservatrice du Musée romain de Nyon
Véronique REY-VODOZ, conservatrice du Musée romain de Nyon
Max KLAUSENER, adjoint technique à la Section des Monuments historiques et archéologie de l'Etat de Vaud
Pierre ANDRÉ, architecte DPLG
Marc-André HALDIMANN, archéologue
Olivier PACCOLAT, archéologue
Daniel CASTELLA, archéologue
Olivier FEIHL, archéologue
Laurent FLUTSCH, responsable de la section d'archéologie du Musée national suisse de Zurich
Philippe BRIDEL, archéologue responsable des monuments d'Avenches, directeur des fouilles d'Avenches
Pierre-Antoine TROILLET, ancien conservateur du Musée historique de Nyon
Claude MICHEL, restaurateur au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne
Anne GEISER, conservatrice du Cabinet des médailles de Lausanne
André GLAUSER, restaurateur au Musée romain d'Avenches
Maurice CAMPICHE, municipal de la Ville de Nyon
Bernard WILLY, chef du Service des travaux de la Ville de Nyon
Emile PASCHE, adjoint technique du Service des travaux de la Ville de Nyon
Bernard GENGENBACH, adjoint technique du Service des travaux de la Ville de Nyon
Le personnel des entreprises PERRIN SA et INDUNI SA

Un grand merci également à toutes les personnes qui ont collaboré aux différents chantiers et ont enduré les vicissitudes de la fouille urbaine:

Sylvie BERTI, Roland BOSS, Italo BRANDI, Timo CASPAR, Marie-Claude CHAUSSON, Michel COTTIER, Teresa DEMATTEIS, François ESCHBACH, Pascal FRIEDEMANN, Philippe GAUTHIER, Pierre HAUSER, Anne-Lise HENNY, Christophe HENNY, Sandrine HUBER, Thierry LUGINBUHL, Anna MACCIO, Odyssa MONTAG, Jean-Christophe MORET, Anne-Dominique MARQUIS, Chantal MARTIN, Catherine MAY CASTELLA, Olivier PACCOLAT, Martine PARATTE, Valeria PATOCCHI, Evelyne RAMJOUÉ, David ROSSI, Corinne SASSI, Annick SCHNEITER, Eric SOUTTER, Lucie STEINER, Madeleine VILLEVET, Véronique ZWALD.

Fig. 3. Plan archéologique de l'*area sacra* du *forum* et ses abords sur fond cadastral actuel. Ech. 1:500. 1. *Area sacra*. 2. *Macellum*. 3. Thermes. (Dessin P. Friedemann et E. Soutter).

LE CRYPTOPORTIQUE

Fig. 4. Grand'Rue 1989: dégagement de l'extrémité de la branche sud du cryptoportique.

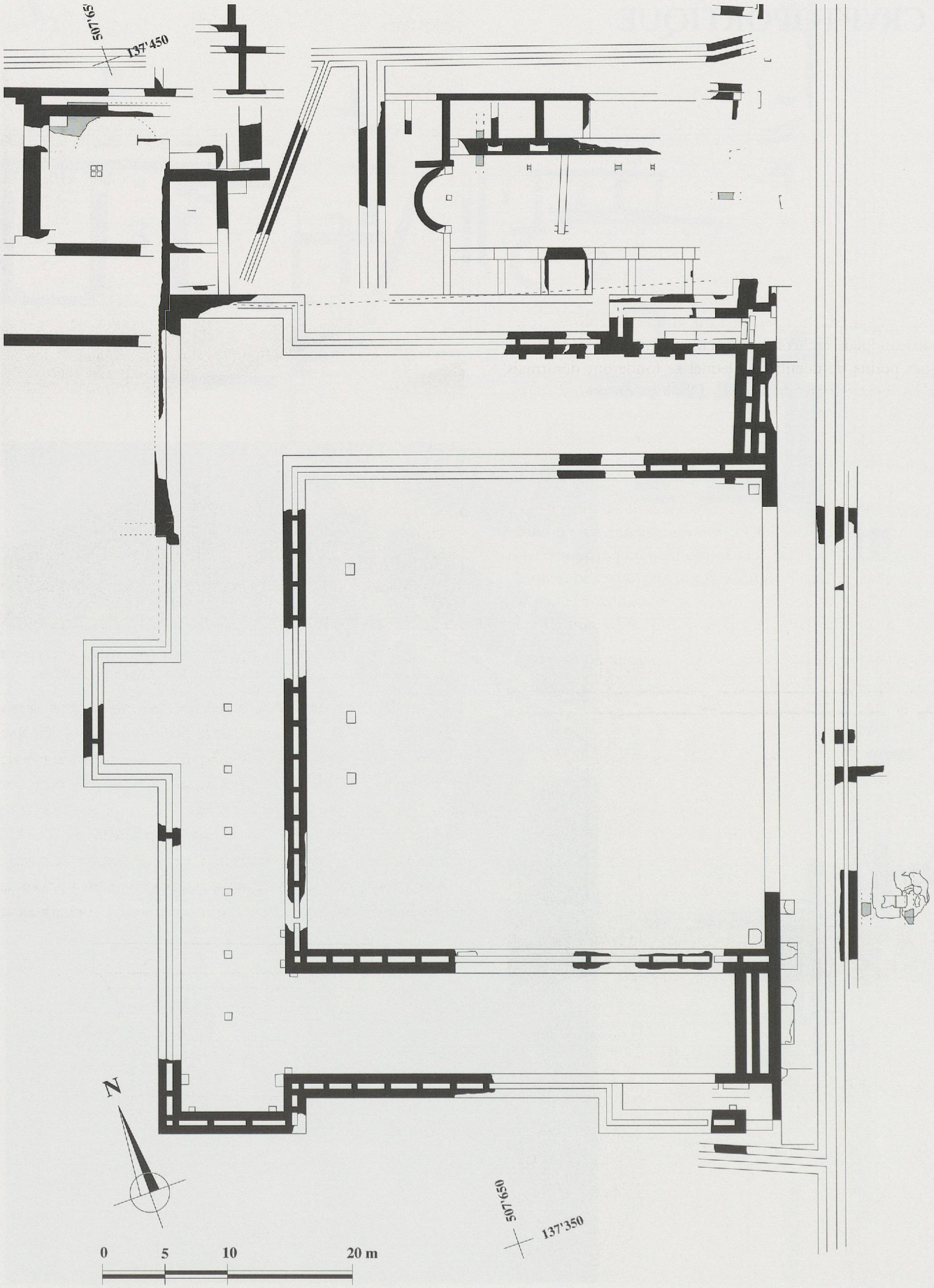

Fig. 5. Plan archéologique de l'*area sacra*. (Dessin P. Friedemann et E. Soutter).

Historique des fouilles

C'est dans les années 1940-46 que le cryptoportique du *forum* de Nyon fut mis en évidence par E. Pelichet. A l'époque, l'interprétation des vestiges en faisait un *mithraeum* jouxtant une place identifiée comme un *forum* secondaire[1].

Il fallut attendre 1974 et la découverte, par D. Weidmann, de la basilique pour attribuer les vestiges au *forum* proprement dit de la colonie et, partant, pour proposer un premier plan interprétatif de la ville romaine regroupant toutes les données disponibles, y compris les maigres structures subsistant ici et là dans les caves des bâtiments modernes[2]. C'est précisément une nouvelle visite systématique des caves, associée à un calage topographique rigoureux, qui permit à Ph. Bridel d'établir en 1982 un nouveau plan archéologique, corrigeant le précédent sur quelques points de détails, sur lequel se fonderont désormais toutes les interventions de fouille[3]. Dès lors, on pouvait rattacher le *forum* de Nyon à la série des *fora* tripartites bien connus dans les provinces occidentales de l'Empire où l'*area sacra*, l'*area publica* et la basilique sont juxtaposées et ordonnées selon un axe longitudinal.

Jusqu'à présent, le cryptoportique n'était connu que par d'anciennes fouilles relativement bien documentées: il entourait l'*area sacra* sur trois côtés et était surmonté d'un portique ouvert sur la place au centre de laquelle devait se trouver le temple[4]. Sur toute la hauteur de la galerie, les murs ceignant le cryptoportique étaient doubles, ménageant un vide sanitaire de 0,45 m de large destiné à empêcher les infiltrations d'eau (fig. 6)[5]. En 1940-46, la fouille de la branche ouest a révélé une série de piliers en pierre de taille disposés axialement à la galerie et destinés à soutenir une poutre ou une plate-bande sur laquelle reposait le solivage du plancher du portique supérieur[6]. L'un de ces piliers, retrouvé partiellement effondré (fig. 7 et 8), a permis de restituer une hauteur de galerie proche de quatre mètres[7]. Des petits socles de molasse, disposés le long des murs et destinés probablement à recevoir des poteaux contribuaient

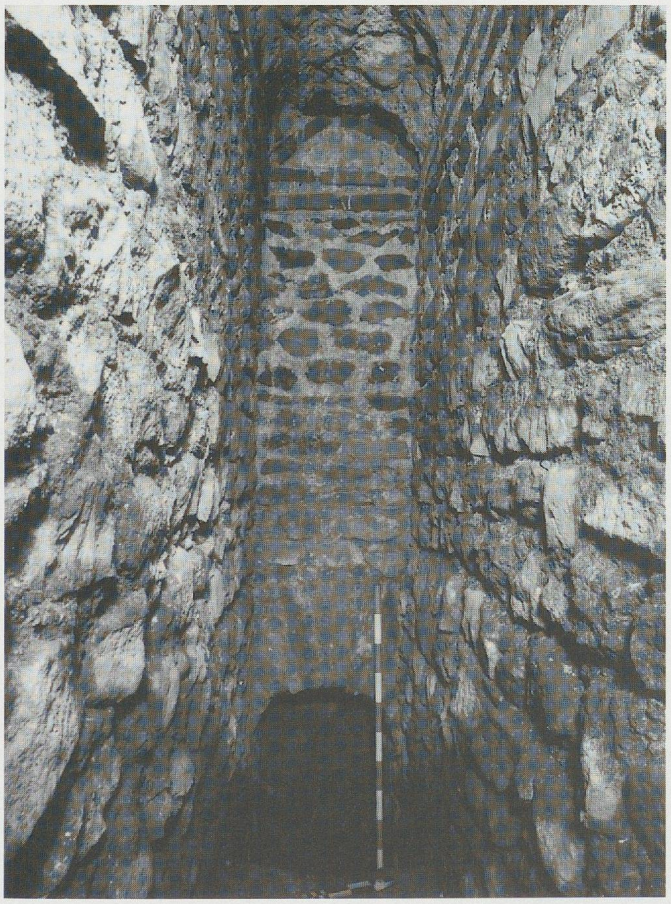

Fig. 6. Vide sanitaire du mur M177 intégralement conservé.

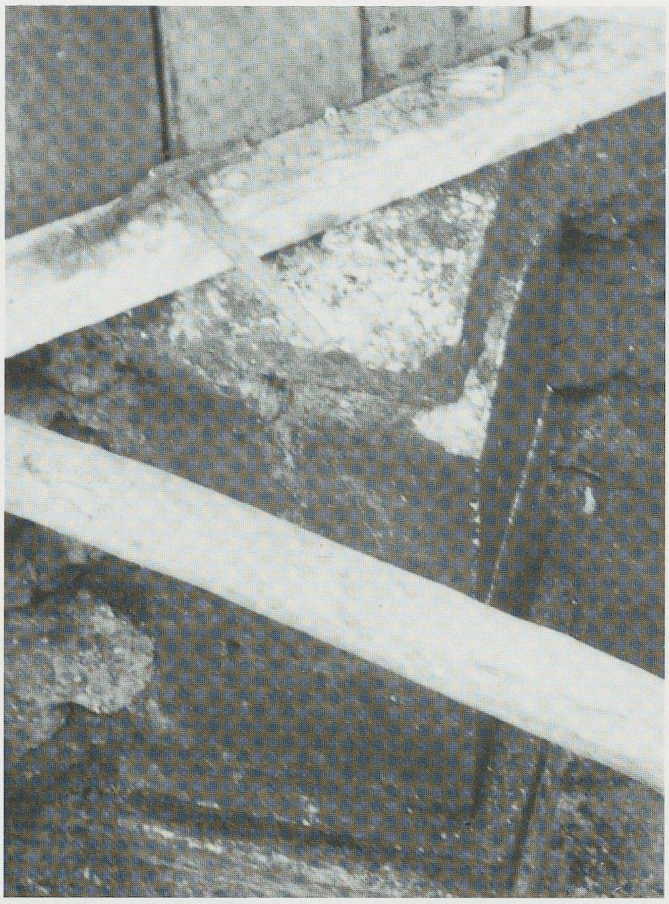

Fig. 7. Un des piliers axiaux du cryptoportique découvert partiellement intact en 1943 à la rue Delafléchère. Fouille et photo: E. Pelichet.

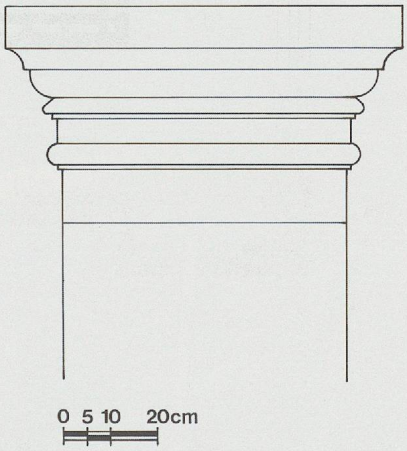

Fig. 8. Relevé du chapiteau d'un des piliers axiaux du cryptoportique (d'après Pelichet 1958).

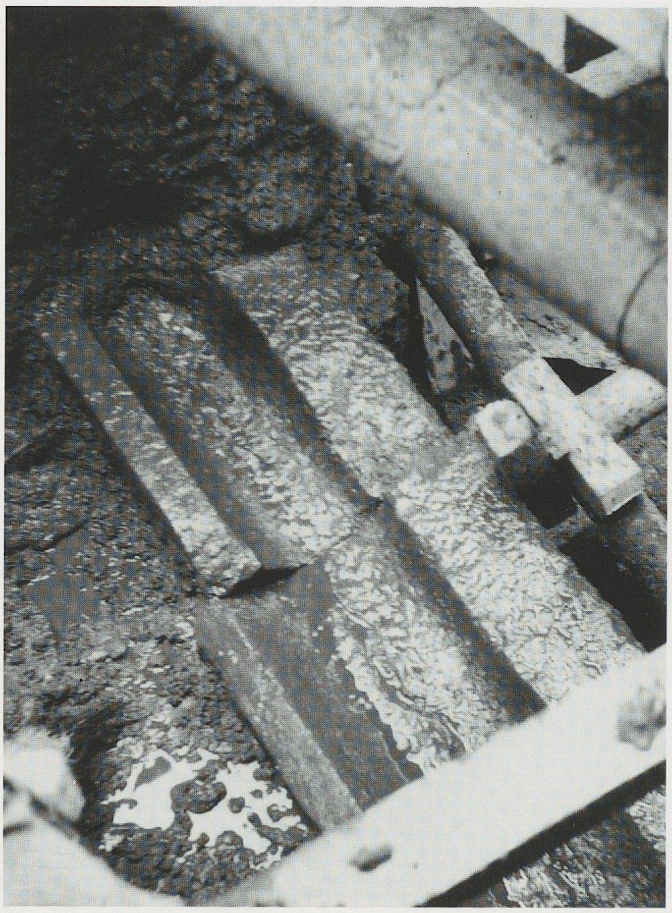

Fig. 9. Caniveau situé au pied des portiques de l'*area sacra*; découvert en 1941/42 au N° 6 de la rue Delafléchère. Fouille et photo: E. Pelichet.

vraisemblablement aussi au soutien du plafond. L'hypothèse d'un plafond voûté, fort plausible en regard des nombreux parallèles existants, n'a pas été retenue pour la restitution de la fig. 151. En effet, la présence d'une voûte augmenterait considérablement la hauteur de la galerie et suréléverait exagérement le portique d'étage par rapport au niveau de circulation de l'*area*

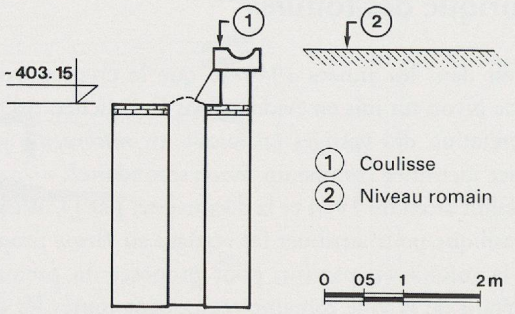

Fig. 10. Coupe à travers le mur intérieur de la branche sud du cryptoportique, montrant la position du caniveau. (D'après le dossier des fouilles 1942-43 déposé aux MHAVD).

sacra. Or il n'est pas possible de modifier ce dernier niveau qui nous est connu grâce à l'existence d'un caniveau de pierre. Celui-ci recueillait les eaux de pluie du portique, au pied du stylobate[8] (fig. 9 et 10).

Il faut ajouter à ces éléments la présence de trois exèdres, dont deux sont situées aux extrémités de la galerie ouest. La troisième, plus profonde et disposée dans l'axe du monument, n'est connue que grâce à un petit segment de mur relevé en 1962, mais sa largeur est inconnue[9]. Quant au sol du cryptoportique, il était de terre battue tandis que les parois étaient revêtues d'un enduit blanc crème sans décor (fig. 11), hormis deux fragments découverts dans la galerie ouest, lors des fouilles 1940-46[10]. Nul doute que l'éclairage du couloir devait être assuré par des soupiraux ouvrant sur la cour, mais les vestiges, trop arasés, n'en ont révélé aucune trace[11].

Le portique d'étage, totalement démantelé, peut être reconstitué à l'aide des nombreux blocs d'architecture retrouvés au fond de la galerie[12]. La datation du monument ne repose sur aucune interprétation stratigraphique, mais sur la seule analyse stylistique des fragments d'architecture du portique d'étage. Cette analyse place la construction du cryptoportique à l'époque flavienne, datation qu'il faudra revoir à la lumière des nouvelles interprétations présentées plus bas.

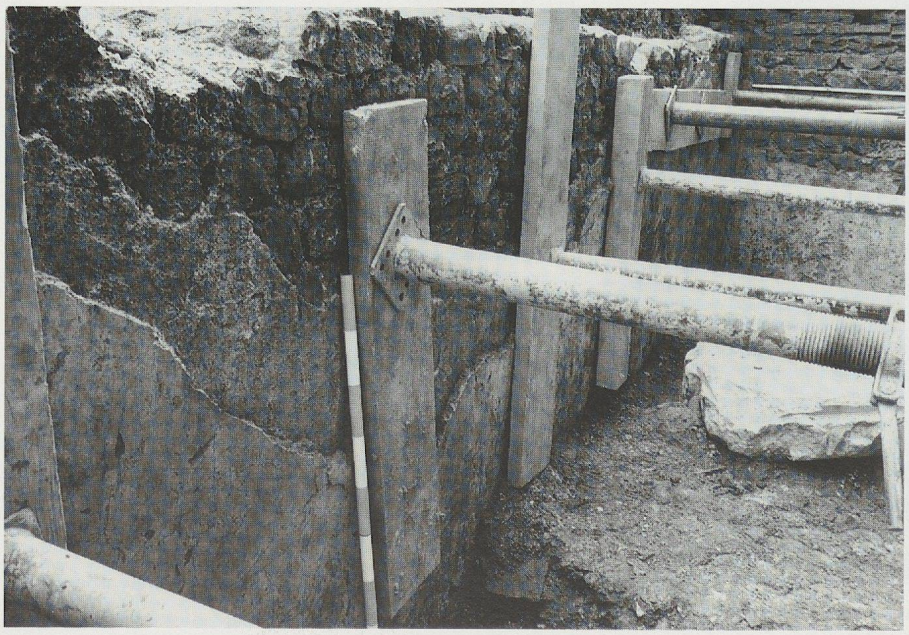

Fig. 11. Branche sud du cryptoportique: vue intérieure de la galerie avec ses enduits blancs.

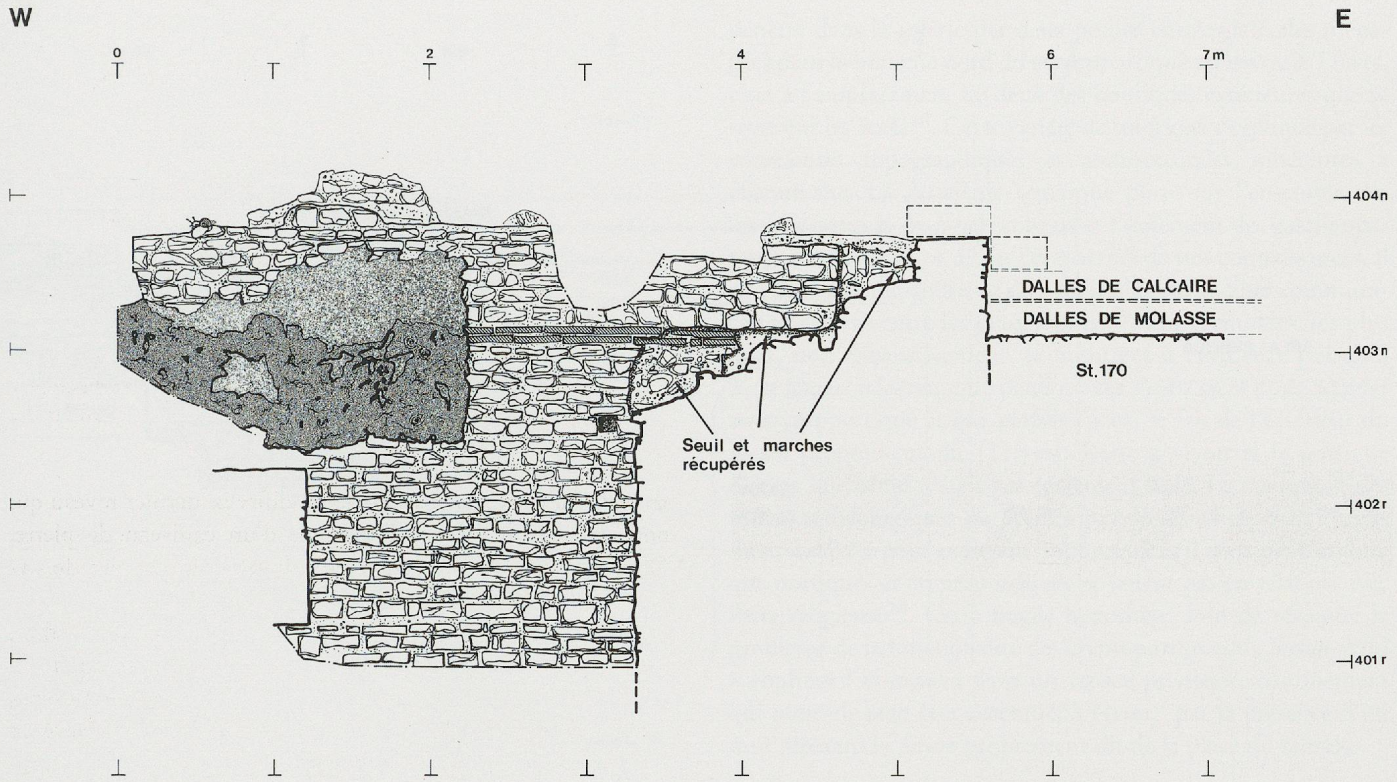

Fig. 12. Coupe à travers l'accès sud du cryptoportique. (Situation p. 30).

But de la fouille

Dans ce contexte, la campagne de fouille 1989, lors de l'ouverture du tronçon porte Sainte-Marie – place du Marché de la Grand'Rue, était la bienvenue puisqu'elle concernait le côté oriental de l'*area sacra*, le seul qui n'avait jamais été reconnu. Il s'agissait non seulement de repérer l'extrémité des branches sud et nord du cryptoportique, mais également d'en découvrir les accès. De plus, la situation de la fouille laissait entrevoir la possibilité de mieux comprendre le dispositif architectural mis en place pour matérialiser la transition entre l'*area sacra* et l'*area publica*[13]. En outre, la réalisation d'une grande coupe nord-sud donnait l'espoir de définir l'implantation de l'ensemble monumental et de tenter d'en préciser la chronologie.

Les accès

Contrairement à ce que nous escomptions, les ailes sud et nord du cryptoportique se terminent en cul-de-sac, au droit de la voie longeant l'*area sacra*. Les accès ne se situent donc pas dans l'axe des galeries, mais sont logés dans deux cages d'escalier extérieures, disposées de part et d'autre des extrémités du cryptoportique (fig. 5). Par conséquent les deux escaliers ne conduisent pas directement à la galerie, mais à des couloirs au fond desquels le visiteur doit nécessairement obliquer pour aboutir dans le cryptoportique. De plus, ces couloirs, dont la longueur est inconnue[14], sont établis environ 1 mètre plus haut que le fond du cryptoportique. Ils constituent en réalité de véritables paliers à partir desquels il fallait franchir une volée supplémentaire de marches pour atteindre le niveau de circulation de la galerie[15] (fig. 28 et 29).

Ces accès sont conservés de manière inégale. Au sud, seule la fondation maçonnée subsiste, toutes les pierres de taille de calcaire du Jura ayant été récupérées. Au nord, le seuil, la marche inférieure et plusieurs empreintes des marches supérieures ont été découverts, nous permettant de proposer la restitution de la fig. 13. Le principal avantage de cette restitution est de mettre en évidence le niveau de circulation de la voie longeant l'*area sacra* et de déterminer la différence de niveau qui existe entre cette voie et l'*area publica*[16]. Le seuil de l'accès nord montre clairement les deux trous de crapaudine de la porte à double battant s'ouvrant vers l'intérieur qui fermait l'entrée du cryptoportique (fig. 15); il devait en être de même pour l'accès sud. Les parois de la cage d'escalier sont revêtues du même enduit blanc crème que celui de la galerie.

La comparaison des accès du cryptoportique de Nyon avec ceux d'autres sites bien connus appelle deux remarques. La première concerne l'originalité de la solution nyonnaise où la création de véritables corridors, excentrés par rapport à la galerie, semble ne pas connaître de véritables parallèles. Encore faut-il prendre cette observation avec prudence puisqu'un grand nombre de cryptoportiques ne sont pas publiés de manière détaillée. A Feurs, Bavay, Zadar, Reims et Conimbriga (cf. fig. 19 p. 28), pour ne citer que les exemples les mieux connus, les accès se font dans les extrémités du cryptoportique, par une simple volée de marches[17]. Cette disposition semble être d'ailleurs la plus communément adoptée et dans ce cas l'escalier conduisant à la galerie est souvent juxtaposé à celui qui permet l'accès au portique d'étage (Bavay, Reims et Feurs). A Arles, on

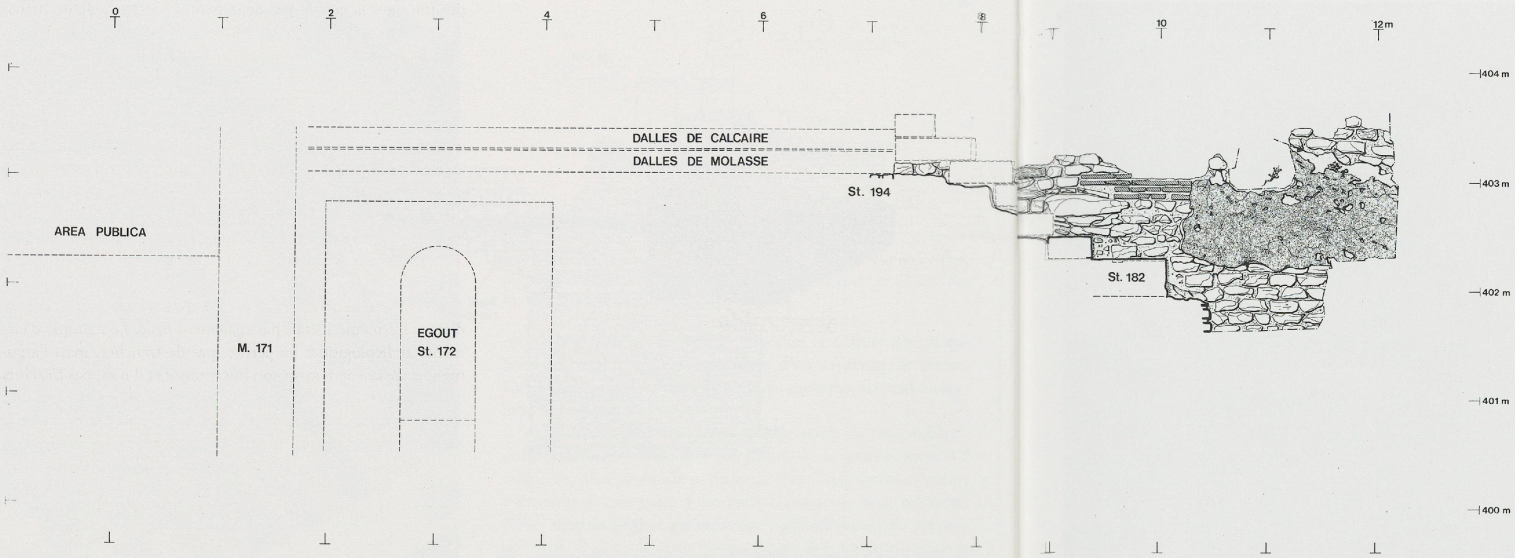

Fig. 13. Coupe à travers l'accès nord du cryptoportique. (Situation p. 31).

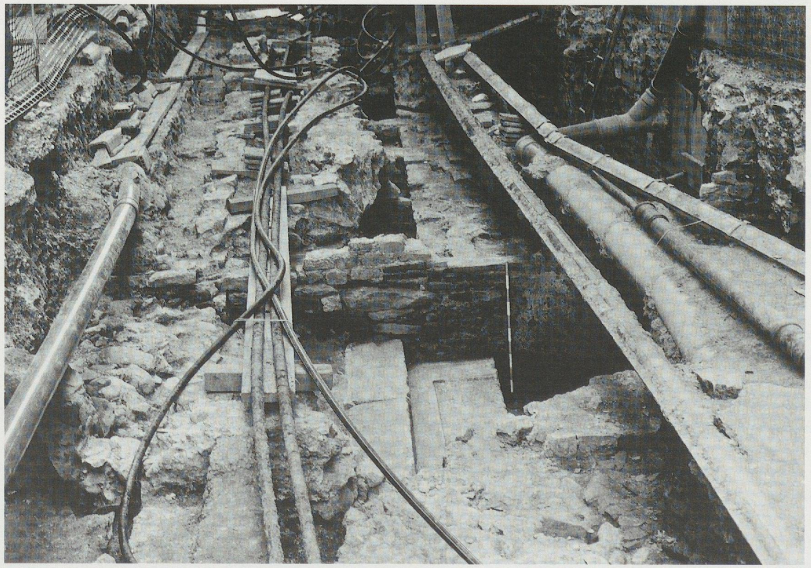

Fig. 14. Vue de la fouille de l'accès nord du cryptoportique.

pénètre dans la galerie par deux petites entrées latérales ménagées dans la branche nord du cryptoportique tandis qu'à Trêves, c'est à l'emplacement de deux des boutiques extérieures que se trouvent les accès[18]. Cette variété de solutions s'explique par les contraintes topographiques et architecturales inhérentes à chaque site. La deuxième remarque porte sur l'ensemble des cryptoportiques de *forum* connus et l'isolement des galeries par rapport à l'*area sacra*. Dans l'état actuel de nos connaissances, il ne paraît pas téméraire de dire qu'il n'existe aucune communication directe entre les deux espaces[19]. Les exemples cités plus haut, non exhaustivement, le montrent à l'évidence puisqu'il n'est jamais nécessaire de pénétrer sur l'*area sacra* pour accéder au cryptoportique et que parfois l'accès se fait de l'extérieur du *forum* proprement dit (Trêves). Reste à savoir si le portique d'étage lui-même n'était pas également isolé. Le manque d'éléments archéologiques ne permet pas de trancher, mais l'argument *a silentio* peut avoir son importance et il n'est pas à exclure que portiques et cryptoportiques ne soient pas en relation avec l'aire religieuse[20]. Cette fragile hypothèse, loin de résoudre le problème de la fonctionalité des cryptoportiques de *forum*, tend à confiner l'*area sacra* dans un espace privilégié, confinement qui pourrait bien être accentué, à Nyon, par la présence d'un mur séparant le *forum* proprement dit de la place du temple.

Le mur de clôture de l'*area sacra* et ses abords

Autre découverte inattendue de la campagne 1989, celle d'un mur clôturant l'*area sacra* sur son côté oriental. Jusqu'alors et comme nous l'avons vu au paragraphe précédent, nous pensions que seuls la voie traversant le *forum* et le mur de soutènement qui la limite à l'ouest marquaient la transition entre *area publica* et *area sacra*. Or, il apparut clairement lors de la fouille

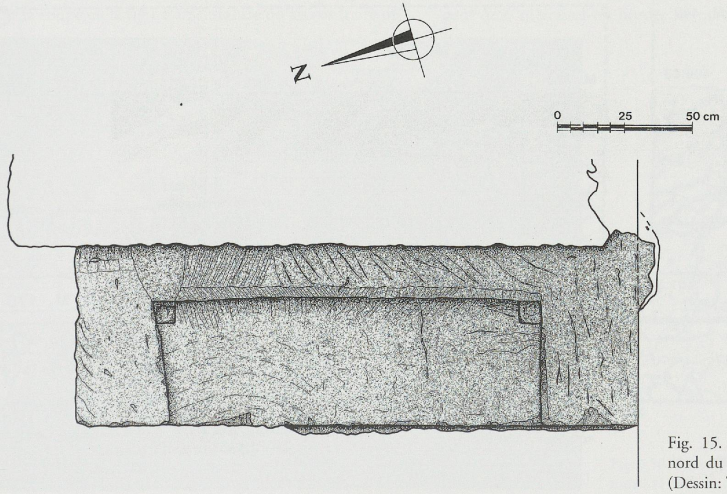

Fig. 15. Relevé du seuil de l'accès nord du cryptoportique. Ech. 1:20. (Dessin: T. Dematteis).

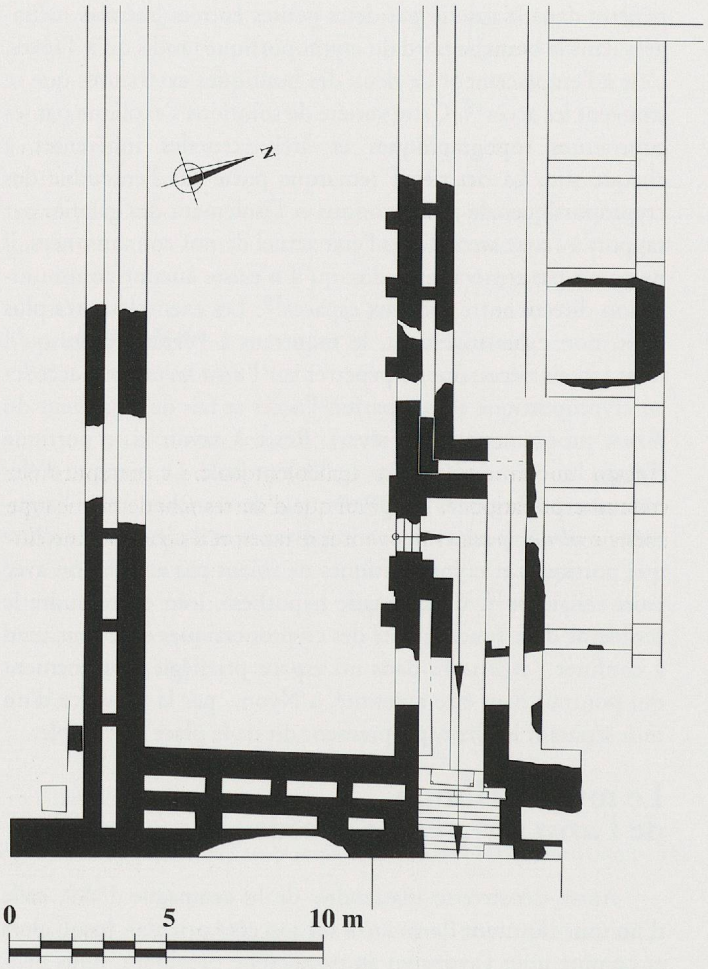

Fig. 15a. Plan de l'accès nord du cryptoportique après la fouille 1993. Ech.1:200. (Dessin P. Friedemann et E. Soutter).

Fig. 15b. Détail pierre à pierre de l'accès nord du cryptoportique après la fouille 1993. Ech.1:50.

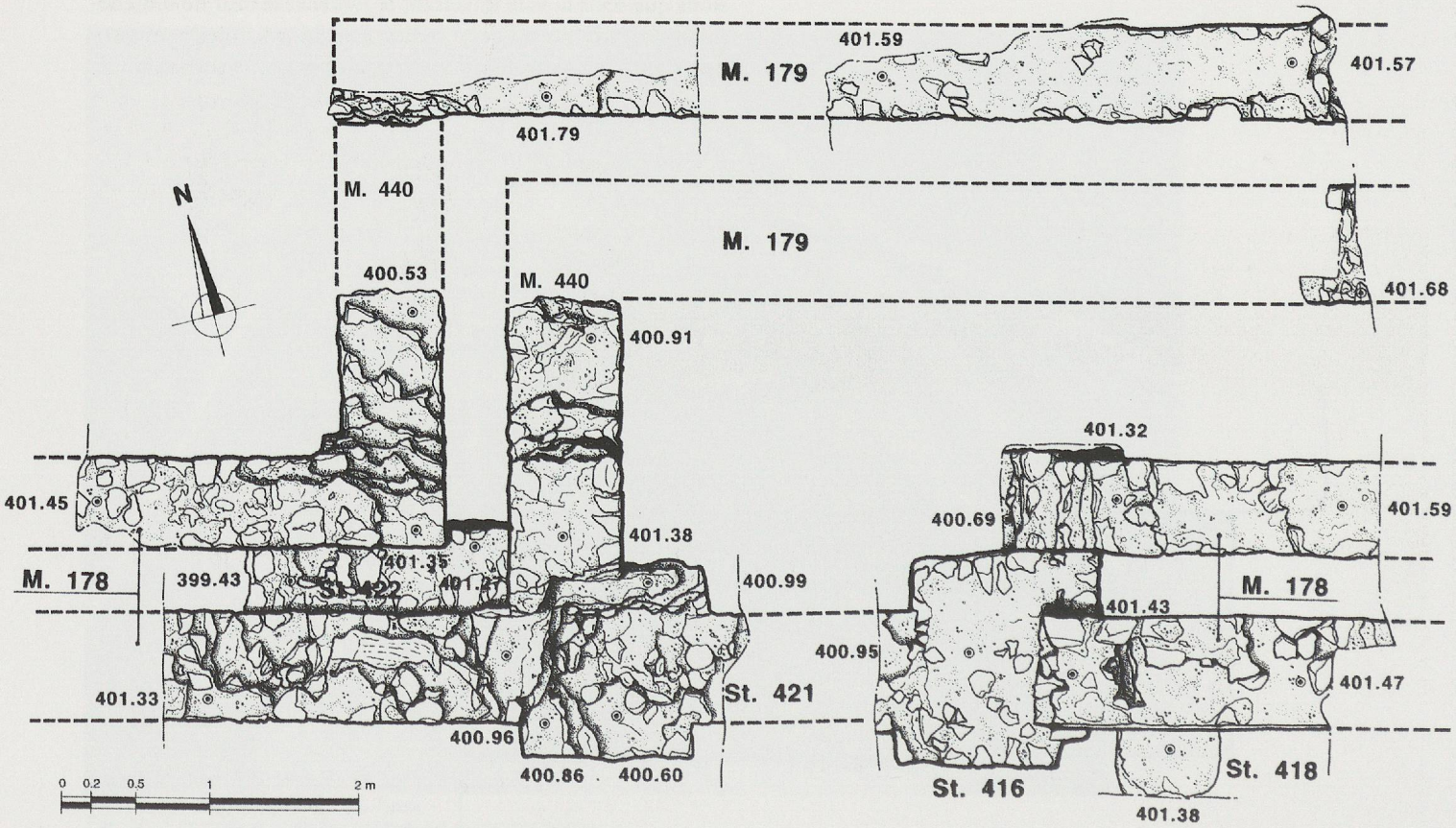

Fig. 15c. L'accès nord du cryptoportique lors de la fouille de 1993: base du piédroit? ouest. (st.421).

qu'un mur large de 1,30 m (fig. 24: M165) ferme l'*area sacra* sur toute sa largeur[21]. Ce mur se prolonge devant les extrémités du cryptoportique et se termine au droit des accès. Sa fonction première était, croyait-on, de soutenir la plate-forme de l'*area sacra,* surélevée par rapport à la voie traversant le *forum.* Cependant la coupe de la figure 152 montre qu'au contraire on ne peut parler de mur de soutènement en l'absence de véritable terrasse: le niveau de la voie est fixé à env. 403,50 m, tandis que celui de l'*area sacra* est d'env. 403,90 m. Un dénivelé de l'ordre de 0,40 m ne justifie pas à lui seul la présence d'un mur aussi large[22]. Une interprétation récente, effectuée pour la réalisation d'une maquette exposée au Musée de Nyon[23] (fig. 20), restitue ce mur sur une hauteur identique à celle des portiques latéraux. Cette véritable façade serait ornée de colonnes engagées et percée uniquemement de trois ouvertures donnant accès, par quelques marches, à l'*area sacra.* Ainsi, depuis l'*area publica* le visiteur n'avait aucune vision directe du temple qui était enfermé dans un véritable péribole qu'exigeait son caractère sacré. Si la largeur et la profondeur de la fondation retrouvée n'excluent pas une telle élévation, il faut bien avouer que pour l'instant aucun autre indice archéologique ne vient confirmer cette interprétation[24]. Il est vrai que d'autres *fora* de même type présentent des vestiges pouvant être interprétés comme une clôture isolant l'*area sacra* de l'*area publica.* Ainsi Trêves, Virunum et Augst possèdent des traces évidentes d'une limite en maçonnerie entre les aires publique et religieuse, mais comme dans le cas de Nyon leur élévation n'est pas assurée et les restitutions proposées s'en tiennent généralement à un mur de soutènement de la terrasse du temple, franchi par une volée d'escalier[25]. A Feurs, où une étude récente envisage également l'existence d'un mur isolant totalement l'aire religieuse du reste du *forum,* le problème est différent puisque seuls des indices architecturaux autorisent une telle suggestion[26]. Quoi qu'il en soit, ce n'est que par une analyse approfondie des différents sites et en particulier par une étude des éléments architecturaux que la question pourra être éventuellement élucidée.

Dans un autre ordre d'idée, la présence de ce mur, quelle que soit son élévation, nous amène à aborder le sujet de la voie traversant le *forum.* Gravissant la colline en provenance de Genève d'une part et de Lausanne d'autre part, cette rue qu'il faut considérer comme l'axe nord-sud principal de la ville, aboutit au *forum* et en permet l'accès. Elle s'étend sur une largeur de 6 mètres et est bordée de portiques larges de 3 mètres

Fig. 15d. Base de molasse (st.423) accolée au mur M178.

Fig. 16. Vue de la fouille de l'extrémité de la branche sud du cryptoportique. Au premier plan: le mur de clôture de l'*area sacra*.

portant son emprise totale à 12 mètres[27]. Dès le moment où elle pénètre dans le *forum*, au droit des accès au cryptoportique, sa largeur théorique est toujours d'environ 6 mètres, espace délimité à l'ouest par le mur de fermeture de l'*area sacra* et à l'est par le mur de terrasse surplombant l'*area publica*. Toutefois, cette largeur est réduite à 4 mètres au plus, si l'on tient compte de l'emprise des massifs de maçonnerie repérés devant l'extrémité sud du cryptoportique et au pied du mur de clôture. Le rôle joué par ces massifs n'est pas très clair, bien que l'on puisse interpréter les deux structures orientales (st.168 et st.286: fig. 21 et 24) comme les socles des colonnes engagées du mur de clôture, si l'hypothèse formulée plus haut se révélait exacte[28]; dans le cas contraire, il s'agirait de simples contreforts du mur de l'*area sacra* entre lesquels se situeraient les accès ou, éventuellement, de bases de statues. A ce sujet, il est intéressant de noter que ces massifs sont presque parfaitement alignés sur le portique ouest de la voie menant au *forum*. Tout semble étudié pour renforcer le caractère monumental de l'ensemble et ne pas rompre la perspective de la rue parfaitement rectiligne qui traverse la ville. Le massif (st.284: fig. 21, 24 et 34) situé devant l'extrémité sud du cryptoportique pose un problème différent, non seulement à cause de ses dimensions, mais aussi par sa disposition. En effet, il est placé axialement par rapport au cryptoportique et adossé à un mur (M142) construit dans le prolongement du mur de clôture et par là même doublant celui qui ferme le cryptoportique. A notre avis, la fonction de cet agencement particulier s'explique par la présence d'un escalier frontal permettant l'accès au portique depuis la rue[29] (fig. 17). Par contre, le dispositif architectural mis en œuvre pour marquer la transition entre la rue proprement dite et l'entrée du *forum* est inconnu; sans doute y avait-il là un aménagement important, peut-être une porte monumentale, comme le laisse présager la présence, devant les accès au cryptoportique, d'une puissante fondation maçonnée (st.170 et st.194: fig. 12 et 13). En tous les cas, il semble difficile d'imaginer que l'on pénétrait dans le *forum* de plain-pied. En effet, au sud, le niveau de la rue à l'extérieur du monument peut être fixé à env. 404,40 m ou plus précisément 404,80 m si l'on tient compte de l'égout qui devait traverser la voie (fig. 28: st.143), alors que devant l'accès au cryptoportique le niveau se situe à env. 403,50 m[30]. Avec une différence de niveau de l'ordre de 1 m à 1,50 m entre deux points situés à env. 2,50 m l'un de l'autre, il devient nécessaire d'envisager l'existence d'un escalier permettant de «descendre» dans le *forum*, ou alors d'en interdire purement et simplement l'accès à cet endroit[31]. Au nord, le problème est plus ardu. Le niveau de circulation au droit de l'accès nord est identique à celui de l'extrémité sud (fig. 13: env. 403,50 m), mais la configuration du terrain naturel, comme l'indique la coupe de la fig. 151, accuse un pendage vers le nord qui nécessita l'établissement d'un remblai de plus de 1 mètre d'épaisseur pour accéder au *forum* de plain-pied. Cette observation prend toute son importance si l'on sait que le sol du *macellum* est à la même cote que la rue à l'intérieur du *forum* (fig. 13: 403,40 - 403,50 m) et qu'il a été établi sur un remblai composé de la démolition des murs en terre des bâtiments antérieurs[32]. Or, le niveau de circulation des ces premiers édifices est clairement fixé à env. 402,30 m (fig. 70: sommet de la couche 7c); il correspond exactement à l'altitude de l'accès nord du cryptoportique (fig. 29). Il n'est donc pas exclu qu'avant la construction du *macellum* on pouvait atteindre de plain-pied l'accès du cryptoportique, tandis qu'il fallait gravir quelques marches pour atteindre le *forum*. La valeur de cette hypothèse dépend évidemment des critères chronologiques permettant d'affirmer que le *macellum* est postérieur au cryptoportique. Or à ce sujet il semble bien que le *macellum* ait été construit dans la foulée de l'ensemble monumental de l'*area sacra* et que le tout fasse partie d'un même et unique programme, édifié par étapes[33]. Reste à connaître le niveau de la rue au nord du *forum*. En 1988, une coupe établie dans la Grand'Rue actuelle avait permis de repérer un niveau de molasse à l'altitude de 402,90 m qui pourrait bien représenter les vestiges de cette voie (fig. 36: couche 1)[34]. Sa cote d'altitude, en tenant compte d'un dallage qui a été récupéré, peut être restituée à env. 403,00 - 403,10 m. Cela nous permet d'établir qu'il fallait sans doute franchir quelques marches pour atteindre le *macellum* ou le *forum* (alt.: env. 403,50 m) ou que la faible différence de niveau était simplement rattrapée par une légère pente. A priori nous admettrons que cette voie est contemporaine du marché romain puisqu'elle circule plus haut que le sol des bâtiments sous-jacents au *macellum* dont il a été fait mention plus haut[35]. La présence d'une voie fonctionnant avec ces premières constructions n'a malheureusement pas pu être confirmée, les conditions d'intervention ne nous ayant pas permis d'avoir une stratigraphie complète.

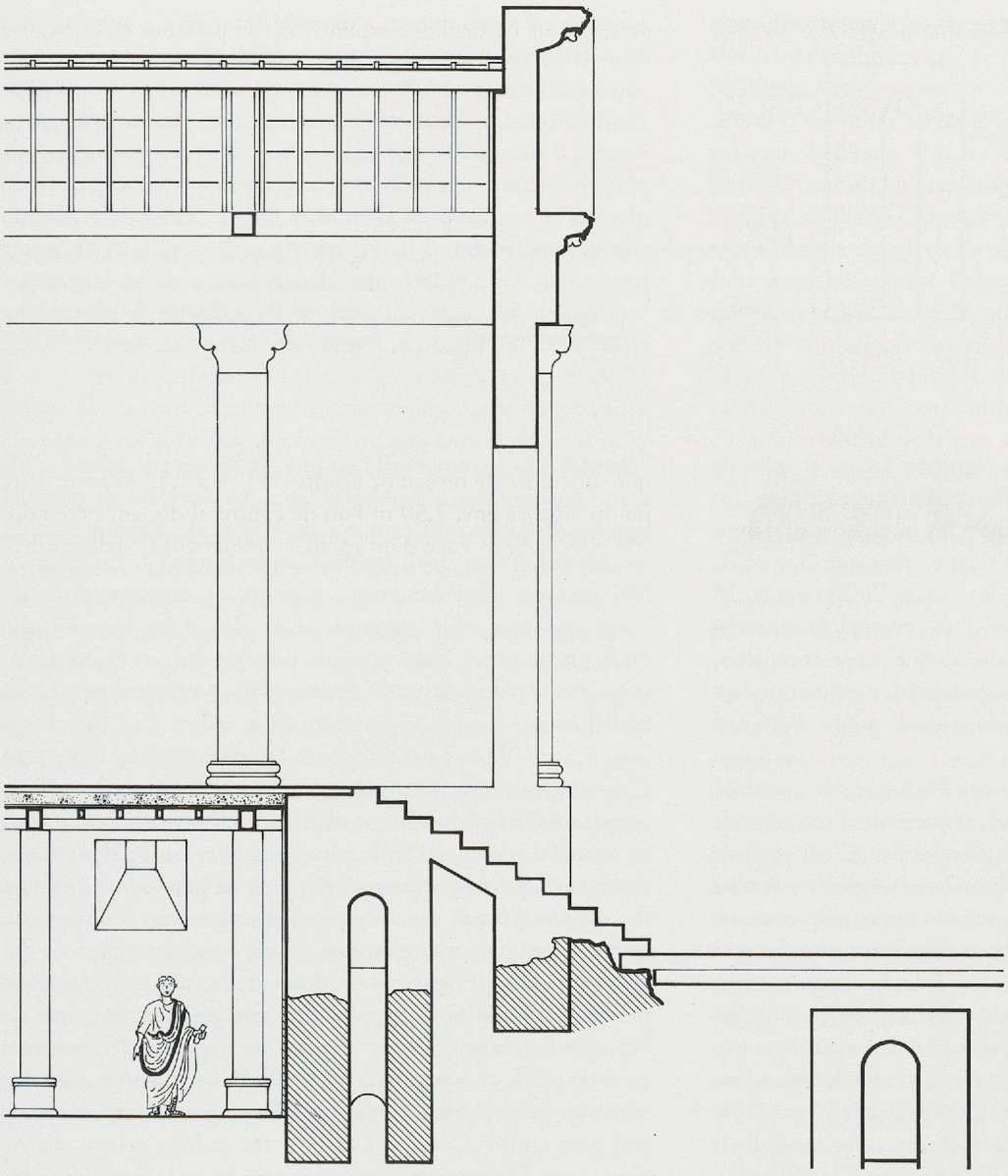

Fig. 17. Proposition d'accès au portique d'étage depuis la rue circulant devant le *forum*, coupe W-E. Ech. 1:100.

Nous en arrivons donc à la conclusion suivante: au sud, le cryptoportique était profondément enterré et il fallait descendre une volée de marches pour accéder au *forum*, tandis qu'au nord le dispositif était inverse. Dans un premier temps le cryptoportique était peu enterré et il fallait gravir un escalier pour parvenir sur le *forum*, mais il était possible alors d'atteindre l'accès à la galerie de plain-pied. Dans un deuxième temps, après la construction du *macellum* sur une terrasse artificielle, une ou deux marches étaient suffisantes pour entrer dans le *forum*; par contre il était nécessaire d'emprunter un escalier pour parvenir dans l'accès du cryptoportique. Cette situation implique que l'accès nord a connu deux états, que nous n'avons pas décelés lors de la fouille. Il est plus probable que cet accès n'ait été réellement aménagé qu'après le début de la construction du *macellum*, au moment où l'*area sacra* était en voie d'achèvement, comme semble le démontrer l'étude chronologique.

Datation

Jusqu' à présent bien peu de paramètres autres que l'analyse de l'ornementation architecturale du monument permettaient de proposer une date pour l'édification du cryptoportique et de son portique d'étage. En 1950, dans un petit mémoire faisant le bilan de ses fouilles, E. Pelichet était d'avis qu'il fallait placer la construction de ce qu'il appelait alors le *forum* secondaire au début de l'époque flavienne, soit vers 50 ap. J.-C. (*sic*)[36]. Les auteurs des rares articles parus par la suite adoptèrent à quelques nuances près cette date. La fouille de la basilique, en 1974, mit en évidence deux états pour cet édifice, datant respectivement du 1er (*terminus post quem*) et du 3e quart du Ier siècle ap. J.-C., mais n'apporta aucun renseignement supplémentaire pour l'*area sacra*. Tout au plus pouvait-on supposer que l'*area sacra* telle que nous la connaissions était contemporaine de la seconde basilique (3e quart du Ier siècle ap. J.-C.)[37]. Récemment, à la faveur de la publication du guide archéologique de la ville de Nyon, une autre hypothèse a été émise. La datation du crypto-

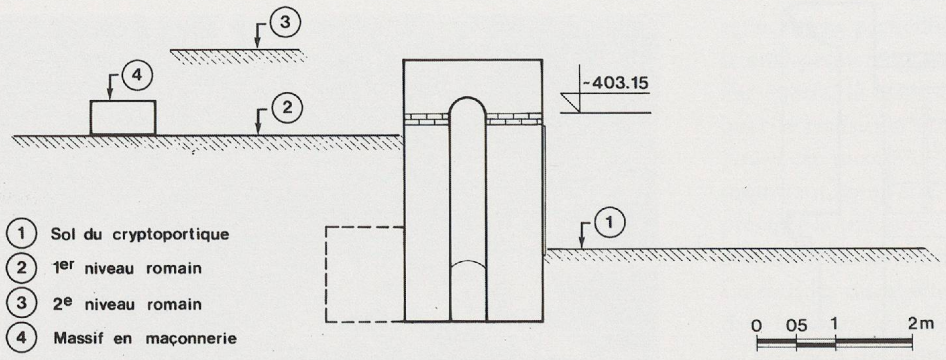

Fig. 18. Coupe à travers le mur intérieur de la branche ouest du cryptoportique, coupe E-W. (D'après le dossier des fouilles 1942-43 déposé aux MHAVD).

portique est placée entre la fin du règne de Tibère et celui de Claude. La situation se présente donc de la manière suivante: au début du Ier siècle ap. J.-C. est édifié un premier *forum* dont actuellement seule la basilique est connue, alors que l'aspect de l'*area sacra* nous échappe[38]. Dans le courant du 2e tiers du Ier siècle ap. J.-C., l'*area sacra* est dotée d'un cryptoportique en *pi* surmonté d'un portique, aménagement que vient compléter, quelques années plus tard, la seconde basilique construite, sur les vestiges de la première, au début de l'époque flavienne (Néron-Vespasien)[39].

Si elles n'apportent pas de réponse définitive à la question, les fouilles de ces dernières années permettent d'envisager le problème sous d'autres aspects. En premier lieu, il convient de dire qu'aucune restructuration de grande envergure ne semble avoir affecté l'ensemble monumental de l'aire religieuse: les murs sont tous solidaires entre eux et forment une unité sans faille. Tout au plus peut-on signaler, ici et là, quelques particularités. Ainsi sous le sol des accès, on a pu constater, en fondations, l'existence du double mur et de son vide sanitaire, tandis qu'en élévation cette technique de construction a été abandonnée au profit d'un simple mur large de 0,90 m (M140 et M178: fig. 28 et 29). Il serait imprudent de voir dans cette anomalie la trace d'un remaniement important du monument, la réalisation d'un tel ouvrage ayant pu conduire le maître d'œuvre à modifier son projet en fonction de paramètres qui nous sont inconnus[40]. Nous nous concentrerons donc sur l'étude des raccords stratigraphiques qui a pu être entreprise en plusieurs endroits (fig. 28 et 29): les fosses d'implantation des murs sont bien visibles et s'insèrent parfaitement dans la séquence puisqu'elles perforent les remblais scellant les couches les plus anciennes (en particulier: fig. 29: c.4 scellée par c. 7 et 8). Malheureusement le matériel significatif recueilli en couches est très pauvre et ne permet aucune tentative de datation. Néanmoins, il est possible de rattacher ces couches à des horizons mieux datés, observés ailleurs sur le site. Ainsi, les couches traversées par les murs du cryptoportique remontent à l'époque augustéenne, ce qui fixe un *terminus post quem* pour la construction du monument. Le *terminus ante quem* est encore plus difficile à cerner. Pour y parvenir nous disposons de deux indices. Le premier nous est fourni par l'égout qui circule au sud de l'*area sacra* (st.143) et qui a été construit dans la seconde moitié du Ier siècle ap. J.-C., après l'achèvement du cryptoportique. C'est ce que montre la stratigraphie de la fig. 28 où l'on voit la fosse d'implantation de l'égout (c.12) recouper celle du mur de l'accès à la galerie (c.9), dans laquelle nous n'avons d'ailleurs pas retrouvé de matériel significatif. Le second provient de la date de construction du *macellum* (*terminus post quem*: Claude-Néron[41]). En effet, ce bâtiment est immédiatement attenant au cryptoportique de l'*area sacra* et semble s'appuyer contre lui; il est donc difficile qu'il soit antérieur. Nous pouvons donc en déduire raisonnablement que la partie sacrée du *forum* et son cryptoportique ont été édifiés entre l'époque augustéenne et le milieu du Ier siècle ap. J.-C. Certes, il peut paraître étonnant d'élargir une fourchette chronologique qui jusqu'alors était particulièrement resserrée (époque flavienne ou époque tibérienne en dernier lieu), mais il convenait de démontrer que pour l'heure les limites de l'analyse stratigraphique ne permettent pas plus de précision. C'est une fois encore l'étude des fragments d'architecture qui apporte quelques résultats intéressants puisque, contrairement à ce qui était admis jusqu'à présent, le décor de la frise architravée du portique d'étage ne peut plus être catégoriquement daté de l'époque flavienne. En effet, le décor des fragments nyonnais est en tout point comparable à celui d'une série de frises découvertes en Narbonnaise et datées de l'époque tibérienne ou un peu plus tard[42]. Quant à l'analyse des enduits peints, elle ne permet pas de proposer une fourchette chronologique plus précise que la 1re moitié du Ier siècle ap. J.-C.[43]

Nous admettrons donc que la construction de l'*area sacra* relève d'un programme julio-claudien sans doute mis en place sous le règne de Tibère et achevé avant le milieu du Ier siècle av. J.-C.

Conclusion

Nous venons de voir tout le chemin parcouru dans la connaissance d'un monument qui, il y a moins de vingt ans, était tombé dans l'oubli. Il n'en subsiste pas moins de nombreuses zones d'ombre et la plupart des hypothèses formulées plus haut demandent encore confirmation. Ce but ne pourra être atteint que par une étude comparative plus rigoureuse, qui dépasse largement le cadre de ce travail et qui souffre grandement de l'absence de publications détaillées.

Une exploration archéologique approfondie de l'*area sacra* n'est plus guère possible à cause des bâtiments excavés qui la recouvrent et l'ont détruite. Néanmoins quelques sondages ponctuels dans des cours intérieures pourront un jour ou l'autre

être entrepris et vraisemblablement y trouvera-t-on les réponses au sujet du temple et des éventuels états antérieurs de la zone religieuse. En effet, si les paragraphes précédents ont bien montré les progrès de la connaissance de l'ensemble monumental du *forum*, ils mettent également en relief notre incapacité à présenter les étapes de son développement depuis la fondation de la colonie, vraisemblablement peu après le début de la seconde moitié du Ier siècle avant notre ère. Nous ne connaissons en fait à peu près correctement que la phase ultime du *forum*, qui semble achevée au début de l'époque flavienne par la construction de la basilique à trois nefs et qui se présente sous la forme d'un ensemble monumental clos et parfaitement organisé autour de ses trois composantes essentielles: l'aire religieuse, la place publique et la basilique (avec ou sans curie?). Seule la basilique a livré un état primitif, remontant sans doute à l'époque augustéenne[44]. Cet édifice ne paraît pas avoir fonctionné, en tout cas dans un premier temps, avec l'*area sacra* dont nous avons daté la construction sous Tibère-Claude: d'une part il existe un décalage chronologique entre les deux monuments, d'autre part la longueur de la basilique ne semble pas tenir compte de la largeur de l'*area sacra* (fig. 108). De plus, la découverte récente de fondations de murs (M226 et M227: fig. 21) sous le dallage de l'*area publica* indique clairement que celle-ci a été élargie au détriment de structures antérieures[45]. Le report sur plan de ces fondations permet de formuler l'hypothèse qu'il s'agit là des vestiges des boutiques qui bordaient les portiques encadrant la première basilique (fig. 108). En fait, ce n'est qu'au moment de la création de la basilique à trois nefs que l'unité architecturale du *forum*, évoquée plus haut, sera atteinte.

Cette constatation met en évidence un vaste programme monumental qui débute, et est peut-être motivé, par la construction de l'*area sacra* dès le règne de Tibère. Elle amène tout naturellement à nous interroger sur l'aspect du *forum* initial auquel participe l'édifice basilical augustéen. Telle est sans doute la question à laquelle il faudra désormais tenter de répondre. A ce sujet l'exemple de Conimbriga au Portugal révèle une évolution qui peut être riche d'enseignements pour Nyon. Le *forum* augustéen de type tardo-républicain s'organise autour d'une place rectangulaire fermée sur son petit côté nord par une basilique à deux nefs sur cryptoportique, derrière laquelle s'adosse un *aedes Augusti*. A l'époque flavienne, probablement, le *forum* s'agrandit et se monumentalise par l'adjonction à l'emplacement de l'*aedes* et de la basilique d'un temple du culte impérial entouré d'un *porticus triplex* sur cryptoportique comparable à celui de Nyon. C'est à l'est, sur l'un des longs côtés de la place primitive, et non pas face au temple, que sont bâties la nouvelle basilique et la curie[46]. Au-delà de la présence sur les deux sites d'une basilique à deux nefs dans le premier état du *forum*, édifice dont peu d'exemples sont encore attestés[47], on peut envisager, à Nyon, un phénomène identique à celui de Conimbriga où le *forum* initial, de dimensions modestes, est entièrement restructuré et agrandi lors de la création d'une aire sacrée monumentale. Dès lors, rechercher un premier état de l'*area sacra* sous l'emplacement que nous lui connaissons n'est peut-être plus d'actualité.

A ce propos, il faut noter, malgré la rareté des investigations, que les seules traces antérieures à la construction du cryptoportique sont représentées par des niveaux d'occupation augustéens qui, mis à part quelques trous de poteaux, n'ont livré aucun vestige de bâtiment. Les trois massifs de maçonnerie signalés plus haut (note 38) font plutôt référence aux bases d'un portique bordant une rue. A ce propos il est troublant de constater qu'ils se trouvent dans le prolongement de la rue qui circule à l'ouest du *macellum* et qui se termine en impasse contre l'*area sacra*[48]. La conclusion qu'ils représentent les traces de cet axe primitif paraît pouvoir s'imposer. Si tel est bien le cas, il faut admettre que l'aire sacrée entourée d'un portique en *pi* a non seulement occasionné un élargissement du forum initial, mais aussi son allongement au détriment de la voirie et vraisemblablement des pièces de service des thermes[49].

NOTES

1. Cf. Pelichet 1950. L'identification d'un *mithraeum* était principalement justifiée par la découverte, au fond du cryptoportique, d'un petit autel sur lequel on peut lire: [ ] INV AT / VS. EX / VOTO. Quant au *forum* principal, E. Pelichet le situait sous l'actuelle place du Château. En plus de la synthèse mentionnée plus haut, on consultera avec profit les documents de fouille rassemblés aux archives (MHAVD, AMH, Musée de Nyon).

2. Cf. Weidmann 1978. Pour la basilique: Kaenel et Tuor 1978; Bridel 1989.

3. Cf. Bridel 1982.

4. L'existence de ce temple est uniquement fondée sur la comparaison avec des ensembles monumentaux comparables au nôtre, par exemple Augst et Virunum, puisqu'à ce jour aucun vestige du temple n'a été repéré: seules des investigations dans les caves et les cours intérieures des bâtiments modernes situés entre la rue Delafléchère et la Grand'Rue pourront en assurer l'existence.

5. A intervalles réguliers, de petits voûtains assurent la cohésion du double mur. Nombreux parallèles dans les autres sites: par exemple à Feurs, Bavay et Trêves. Le fond de ces vides sanitaires n'est pas aménagé et il n'y a aucune communication prévue avec un quelconque système d'évacuation des eaux, qui se perdaient dans les graviers naturels. Les quelques niveaux de mortier observés ici et là sont plutôt des vestiges du chantier (murs M140 et M141: fig. 28, c.15).

6. Pour un exemple de restitution de ce type de technique: Olivier 1983, fig. 11.

7. Cf. Pelichet 1958. Les blocs retrouvés permettent à l'auteur de restituer des piliers carrés de 0,60 m de côté pour une hauteur de 3,75 m, base et chapiteau compris (fig. 7 et 8).

8. Un tronçon de ce caniveau a été découvert en 1942, au pied de l'aile sud du portique, à proximité de l'angle sud-ouest. Bien qu'à l'époque les vestiges ne fussent pas cotés en altitude absolue, il est possible de la rétablir puisque le caniveau est parfaitement situé par rapport aux deux lits de brique faisant office d'assise de réglage qui suivent un niveau constant sur tout le pourtour de l'édifice et que nous avons, eux, repérés à maints endroits. (fig. 9 et 10. Altitude du caniveau: env. 403,90 m).

9. Fouille de E. Pelichet au numéro 13 de la rue Delafléchère, en avril 1962. A noter que le mur repéré est, inexplicablement, plus étroit que ceux du cryptoportique proprement dit.

10. Au sujet des enduits muraux: *infra*, pp. 133-146.

11. Exemples parmi d'autres à Arles: Amy 1973; Bavay: Loridant et Macintyre 1989; Reims: Frézouls 1973. A Nyon, des blocs à face inclinée ont été retrouvés dans le cryptoportique lors des fouilles anciennes. A notre avis, ils appartiennent vraisemblablement aux soupiraux. Cf. Pelichet 1958.

12. La première reconstitution fut l'œuvre de E. Pelichet, ancien archéologue cantonal qui dirigea la fouille: Pelichet 1950, p. 174. Depuis lors Ph. Bridel en a repris l'étude en vue d'une publication à venir, ainsi que P. André pour l'établissement de la maquette du *forum*. A signaler que les fondations en moellons sont conservées trop bas pour nous livrer des empreintes des blocs du grand appareil utilisés pour l'élévation du monument. Nous en avons quelques traces dans le mur M139, vraisemblablement en relation avec la coulisse d'évacuation des eaux du portique, et à l'angle des murs M142 et M154.

13. La Grand'Rue actuelle traverse de part en part le *forum* à l'emplacement approximatif de la rue romaine. En 1983-84 , à la rue Nicole, une petite fouille menée par J. Morel (rapport déposé aux MHAVD) avait déterminé que l'*area publica* était bordée à l'ouest par un mur de soutènement et qu'il était par conséquent nécessaire de gravir quelques marches pour atteindre la voie longeant le côté est de l'*area sacra*. Cependant aucun élément n'était connu entre cette voie et la partie religieuse du *forum*.

14. Pour la restitution du couloir sud nous avons choisi une longueur correspondant à celle des exèdres latérales qui flanquent la galerie ouest.

15. Le couloir se trouvant en grande partie enfoui sous les bâtiments modernes, nous ne savons pas où situer cette seconde volée de marches. A titre d'hypothèse nous la placerons volontiers au bout du couloir, dans l'épaisseur du mur du cryptoportique où était nécessairement percée une porte. Une fouille récente (printemps 1993) dans les caves du N° 15 de la Grand'Rue, au droit de l'accès nord au cryptoportique, vient de confirmer à quelques centimètres près la longueur du couloir et la position de la porte. Deux massifs de maçonnerie (st. 416 et 421; fig. 15a), comportant un arasement plus ou moins bien conservé (alt.: env. 401 m), flanquent le passage dont la largeur peut être fixée à env. 1,50 m. Vraisemblablement étaient-ils destinés à recevoir des montants en pierre de taille. Cependant, ils peuvent aussi bien avoir servi de murs d'échiffre à l'escalier qui vient d'être évoqué. La largeur du passage pourrait alors être plus importante que prévu. En outre, la fouille 1993 a permis de définir l'emplacement de quatre nouveaux petits socles de molasse disposés le long des murs (fig. 15a; cf. p. 20).

16. Cette différence de niveau, révélée lors des fouilles de J. Morel en 1983-84 par la découverte d'un mur de soutènement (cf. note 13), fut confirmée par la mise au jour en 1989 de vestiges du dallage de l'*area publica*.

17. Cf. Feurs: Guichard et Valette 1990, p. 31 et Valette et Guichard 1991, fig. 15; Bavay: Boucly 1984, p. 118; Zadar: Ward-Perkins 1970, fig. 10; Reims: Frézouls 1973, p. 308; Conimbriga: Alarcão et Etienne 1973, p. 394.

18. Arles: Amy 1973, p. 281; Trêves: Cüppers 1979, p. 243. La présence d'un accès latéral se retrouve à Bavay, dans un premier état, et peut être aussi à Feurs où l'on pouvait, semble-t-il, pénétrer dans le cryptoportique de plain-pied, depuis la rue circulant à l'arrière du monument: note précédente et Vaginay et Valette 1982.

19. Cette remarque a pour origine l'article de Will 1973.

20. Nous venons de voir plus haut qu'à Bavay, Reims et Feurs, la juxtaposition des escaliers d'accès au cryptoportique et au portique d'étage isole ces galeries de l'*area sacra*. A Feurs, l'accès au portique d'étage se fait depuis le cryptoportique lui-même (communication orale de P. André). A Nyon, l'accès au portique d'étage est loin d'être clairement établi: *infra*, p. 22 et fig. 17.

21. Ce mur n'a été calé topographiquement qu'à certains endroits, mais il a été vu sur tout son tracé lors du creusement des tranchées pour la pose des canalisations.

22. Nous connaissons l'altitude de l'*area sacra*, d'une part grâce à la coulisse qui recueillait les eaux de pluie du portique (alt. env. 403,90 m: p. 16 et fig. 10), d'autre part grâce à un niveau de mortier repéré dans l'angle nord-est de l'*area sacra* à l'altitude d'env. 403,70 m (st.200: fig. 29) qui pourrait bien être le lit de pose du dallage de la place. Compte tenu de l'épaisseur des dalles, on peut estimer le niveau fini à env. 403,90 m, en accord avec l'indication fournie par la coulisse. Pour le niveau de la voie traversant le *forum: infra* pp. 21-22

23. Maquette réalisée en septembre 1989 à Lyon par l'atelier A. Ducaroy et B. Grange, sous la direction de P. André et de Ph. Bridel qui ont pu, in extremis, bénéficier des résultats des dernières fouilles.

24. Une autre interprétation, émanant de Ph. Bridel, place à cet emplacement une simple colonnade, les escaliers permettant de parvenir à l'*area sacra* se trouvant dans les entrecolonnements: Nyon 1989, p. 12.

25. Cf. Cüppers 1979; Vetters 1977; Laur-Belart 1988.

26. Cf. Guichard et Valette 1990, p. 30. Comme dans le cas de Nyon, le Musée de Feurs présente une restitution du *forum* sous la forme d'une maquette également réalisée sous la direction de P. André. A Feurs, l'existence d'un mur de clôture semble être infirmée par les fouilles récentes: Valette et Guichard 1991, pp. 127 et 156.

27. Le portique ouest a été repéré en 1988, lors de la fouille de la Grand'Rue: Rossi 1989. Quant au portique est, seule une base de pilier a pu être repérée en 1989, lors d'une petite fouille sise à la Grand'Rue en face de la place du Château: fig. 71, p. 69 (st.213)

28. La fouille n'ayant pas permis d'observations plus poussées, rien n'empêche de disposer à intervalles réguliers de telles bases sur toute la largeur de l'*area sacra*. Toutefois il faut prendre garde au fait que ces bases sont fondées beaucoup moins profondément que le mur auquel elles sont adossées.

29. Cette solution est contraire à celle retenue pour la maquette du *forum* où l'ordre des colonnes engagées du mur de clôture est prolongé devant les extrémités du cryptoportique, l'accès au portique d'étage se faisant alors par le cryptoportique lui-même. Un plan publié récemment propose un accès au portique depuis l'*area sacra*, aux extrémités nord-est et sud-est où un petit muret pourrait jouer le rôle de mur d'échiffre (M199, fig. 22): Nyon 1989, p. 12. Par contre, il est difficile de savoir quelle était la fonction des deux bases maçonnées découvertes aux angles nord-est et sud-est de l'aire sacrée (st. 186 et 285: fig. 21 et 22)

30. L'altitude de la voie devant l'accès sud est fixée par un niveau de dalles de molasse en bonne partie détruit, repéré à l'altitude de 403,30 m (cf. fig. 35, couche 2). Il est vraisemblable que ce niveau était surmonté de plaques de calcaire poli qui ont été récupérées. Un tel aménagement place la voie à env. 403,50 m et de toute façon il est nécessaire de restituer une contremarche pour atteindre l'escalier du cryptoportique (cf. fig. 12)

31. Mise à part la puissante fondation maçonnée repérée devant l'accès (st.170), aucune structure pouvant renforcer notre hypothèse n'a été découverte. Toutefois, il faut préciser qu'à cet endroit la fouille n'a pas pu être exhaustive et surtout que l'égout est-ouest (st.143) se situant précisément à l'emplacement de la rupture de pente et faisant probablement office de mur de soutènement a été presque totalement récupéré. Dans ces conditions, non seulement toutes les relations stratigraphiques entre l'extérieur et l'intérieur du forum ne sont plus possibles, mais les vestiges d'un éventuel escalier ont vraisemblablement aussi disparu lors des travaux de récupération. A ce titre, la coupe effectuée perpendiculairement à l'accès sud (fig. 35) montre à quel point les couches situées au-dessus du niveau de molasse ont été remaniées.

32. Cf. *infra*, pp. 58-59.

33. Pour une discussion sur les problèmes chronologiques: infra, p. 59.

34. L'existence d'une couche de molasse à cet endroit ne doit pas étonner. En effet, les dalles de molasse devaient servir de radier «de luxe» à un revêtement moins friable, sans doute des plaques de calcaire poli comme pour la cour du *macellum* qui est situé juste en face de l'emplacement où a été effectuée la coupe (fig. 47 et 48).

35. Cette hypothèse est étayée par la découverte, sous la couche de molasse, de fragments d'enduits peints contemporains au matériel retrouvé dans les remblais sous-jacents au *macellum* (K 4331).

36. Cf. Pelichet 1950, pp. 172-174.

37. Cf. Weidmann 1978, p. 78; Kaenel et Tuor 1978, pp. 80-81. La première basilique est le seul monument qui soit daté selon des critères stratigraphiques (*terminus post quem:* fin premier quart du Ier s. ap. J.-C.). Pour les datations d'ordre stylistique (seconde basilique et *area sacra*), outre l'article de E.Pelichet mentionné plus haut, les auteurs tiennent compte d'une étude plus récente qui prend en considération des blocs d'architecture trouvés à Genève et attribués aux monuments nyonnais: Verzàr 1976.

38. La documentation réunie par E. Pelichet révèle bien, dans la partie est de l'*area sacra*, un premier niveau de la terrasse (couche de charbon de bois reposant directement sur le terrain naturel) et la présence de quelques massifs de maçonnerie (fouille 1943, cour Noguet, entre les N°s 2 et 4 de la rue Delafléchère). En l'absence d'une description précise et puisque ce premier niveau est approximativement à la même altitude que les rangs de briques marquant une étape de construction commune à tout le monument, nous mettons volontiers cette couche en relation avec la préparation du chantier du cryptoportique lui-même. Quant aux massifs de maçonnerie dont les fondations semblent reposer sur ce premier niveau, nous verrons plus loin qu'ils n'appartiennent pas nécessairement à un premier état du *forum*. Des trois massifs repérés seul celui de la cour Noguet a été situé précisément, les autres ont été replacés approximativement par E. Pelichet d'après les souvenirs de ses ouvriers (fig. 18).

39. Cf. Nyon, 1989, p. 13. Cette nouvelle hypothèse est le fruit de l'étude que mène Ph. Bridel depuis une dizaine d'années sur l'architecture du *forum* de Nyon et son décor.

40. A la vue de l'attention particulière portée à l'étanchéité des galeries par l'établissement d'un vide sanitaire sur tout le pourtour du bâtiment, on ne peut exclure que ce dispositif ait été prévu d'emblée, même là où il paraît inutile.

41. Cf. *infra*, p. 58 et Rossi 1989, p. 258.

42. Cf. *infra*, p. 119. Seuls les fragments trouvés lors des fouilles 1989 ont été étudiés en détail. Pour les blocs des anciennes fouilles, conservés dans les dépôts du Musée de Nyon, nous avons disposé des renseignements qu'a bien voulu nous donner Ph. Bridel, renseignements qui ne contredisent pas notre propos.

43. Cf. *infra*, p. 139.

44. Une campagne de fouilles effectuée par nos soins en 1991 à la rue du Vieux-Marché permet d'envisager un *terminus post quem* un peu plus précoce que le 1er quart du 1er siècle ap. J.-C. jusqu'alors proposé pour la construction de la première basilique. Cf. *ASSPA*, 75, 1992, p. 221

45. Fouille à la rue Nicole en 1989.

46. Cf. Alarcão et Etienne 1977; Etienne 1985. L'interprétation que nous donnons ici du développement du *forum* de Conimbriga provient en grande partie d'une relecture récente des vestiges: Roth Conges 1987.

47. Cf. Roth Conges 1987, p. 711 qui cite les exemples de Glanum, Zuglio, Vidy, Valeria, Conimbriga et Nyon. Notons ici que l'appellation «basilique à deux nefs» peut parfois paraître abusive dans la mesure où, notamment à Nyon, les deux nefs ne sont attestées qu'à l'étage inférieur, semi-enterré. Rien n'exclut une nef unique à l'étage: Bridel 1989, p. 61.

48. Cependant on ne peut totalement exclure qu'il s'agisse des vestiges des portiques d'une première aire sacrée. Seules des fouilles permettraient de trancher.

49. L'angle NW du cryptoportique semble avoir détruit les pièces situées devant la façade orientale des thermes et vient s'appuyer sur cette dernière. C'est vraisemblablement la cause de la restructuration observée dans les thermes, principalement dans le *caldarium* (cf. *infra*, p. 84).

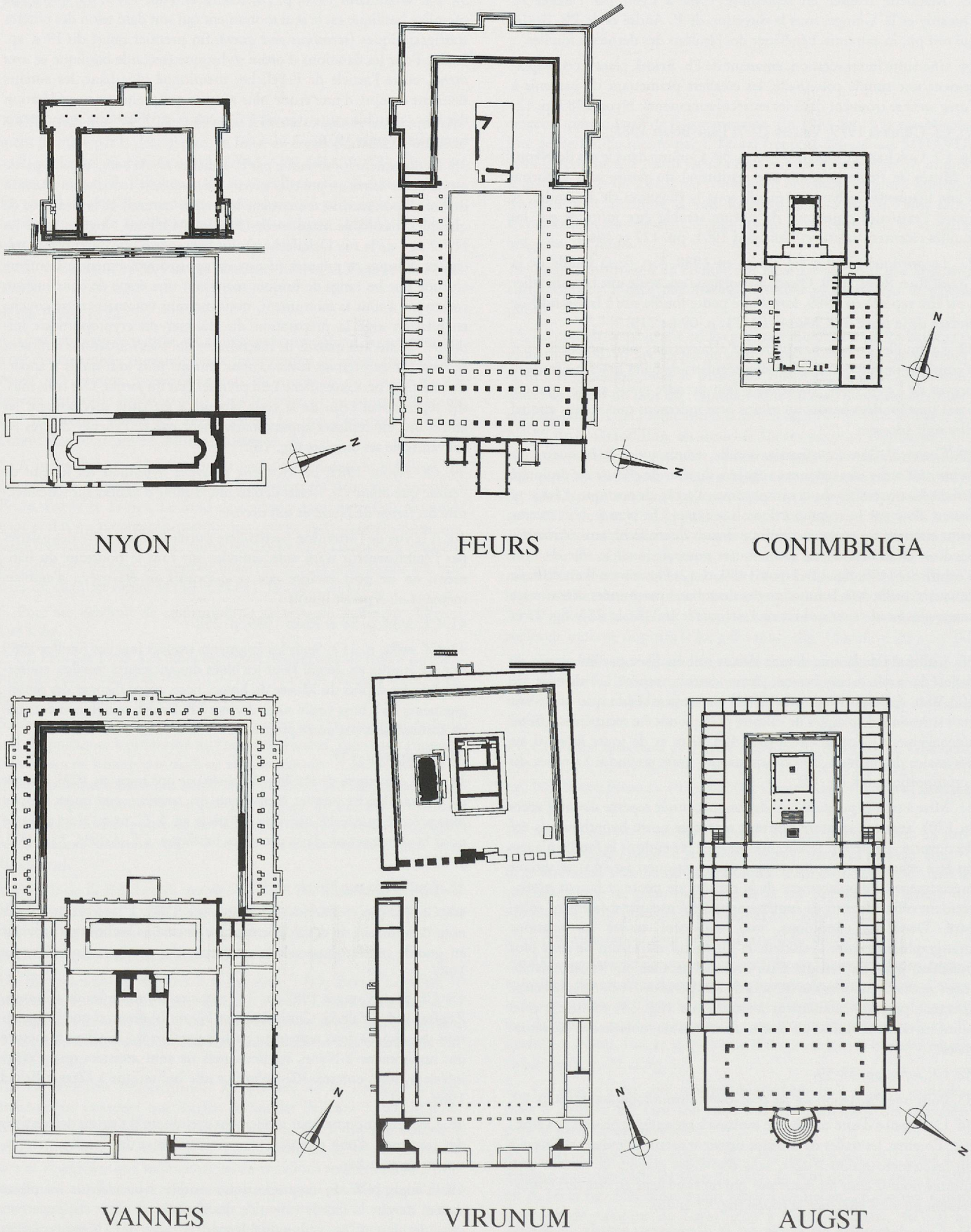

Fig. 19. Plan comparatif de quelques *fora* offrant des points communs avec celui de Nyon. Ech. 1:2000. (D'après Alarcão et Etienne 1977, Balty 1989, Cüppers 1979, Fleury 1975, Laur-Belart et Berger 1991, May 1986, Valette et Guichard 1991, Vannes 1992, Vetters 1977).

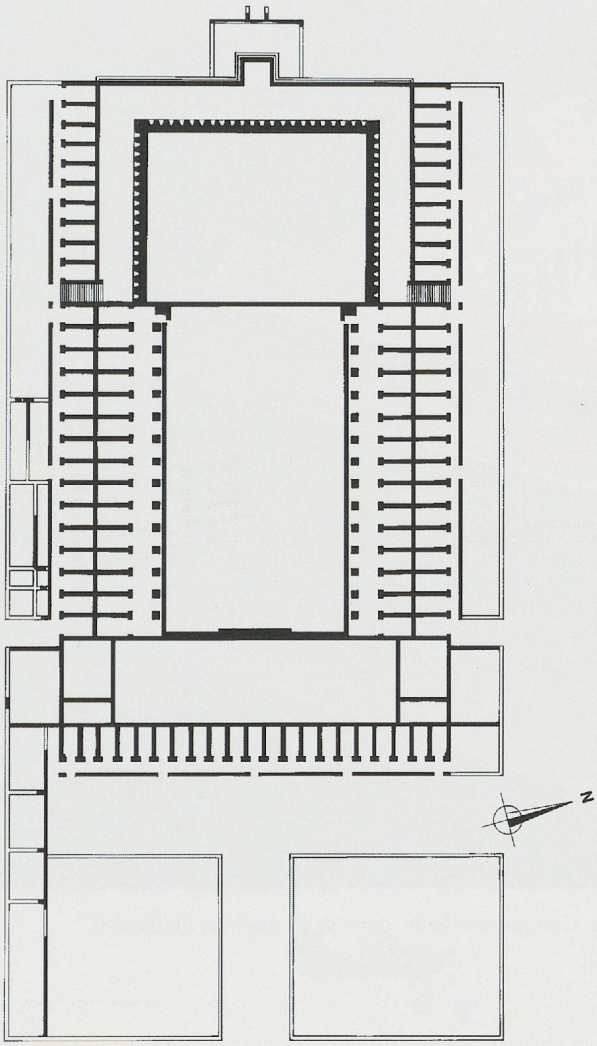

TRÊVES

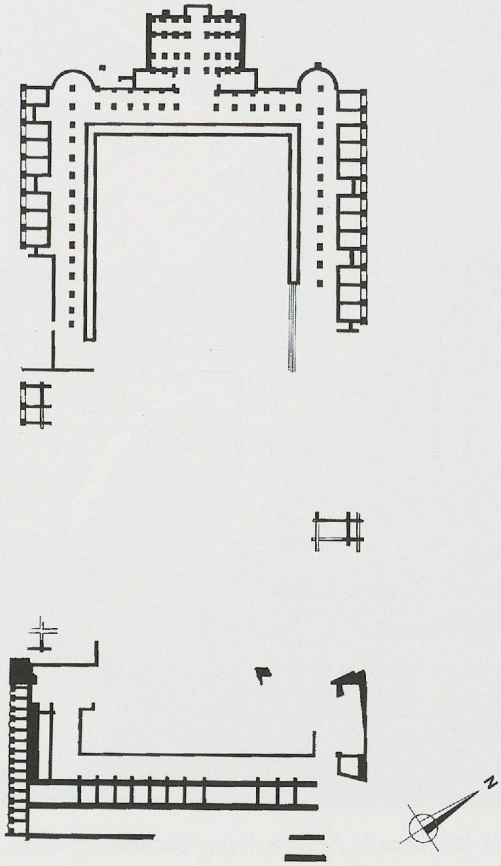

BAVAY

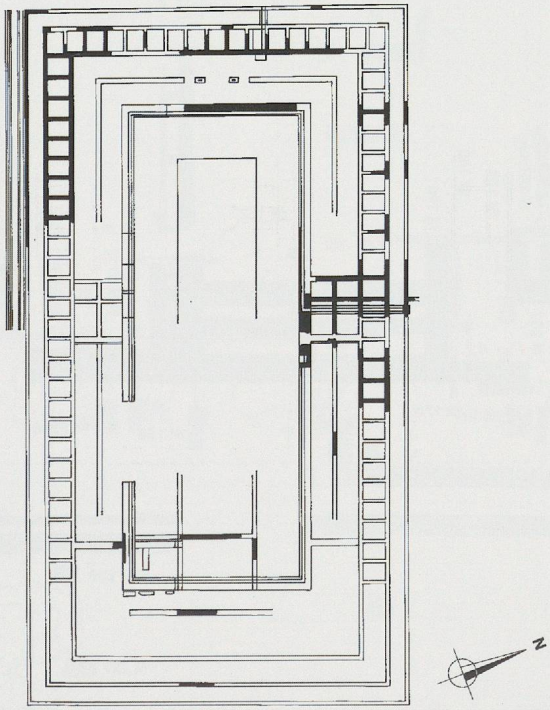

PARIS

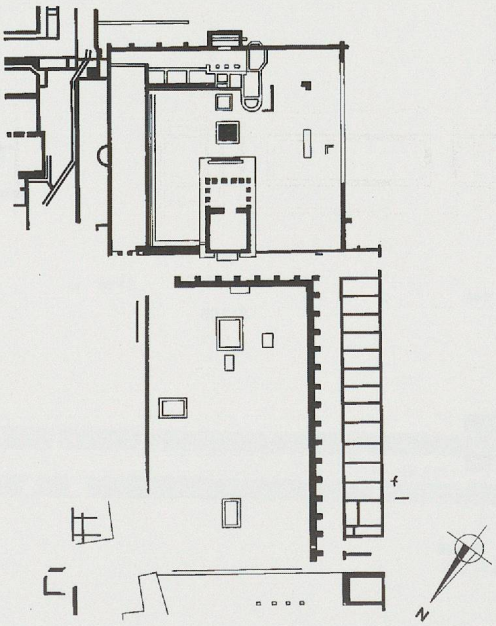

ST-BERTRAND-DE-COMMINGES

Fig. 20. Maquette du *forum* de Nyon. (Réalisation: atelier A. Ducaroy et B. Granges sous la direction de P. André et Ph. Bridel).

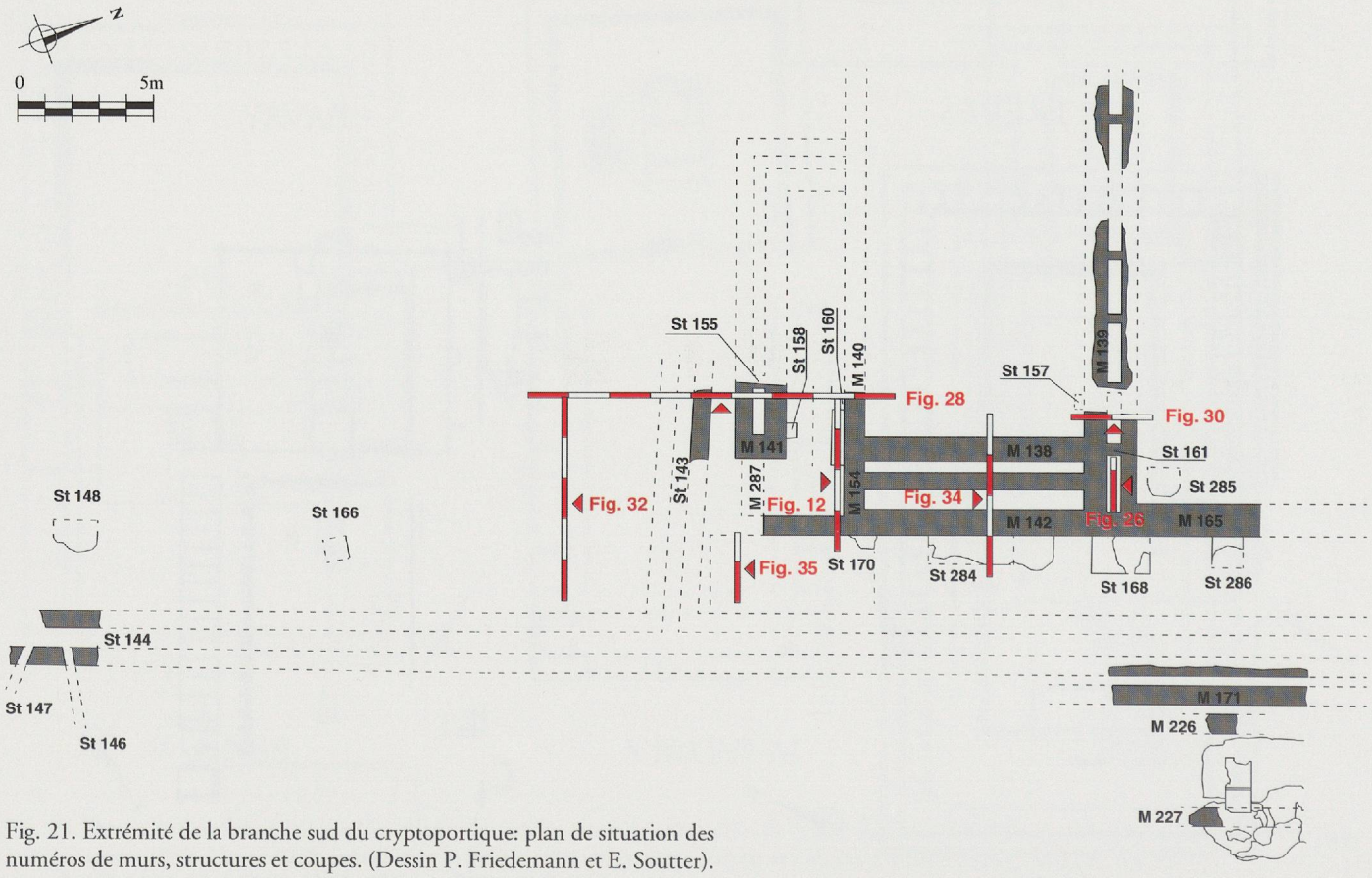

Fig. 21. Extrémité de la branche sud du cryptoportique: plan de situation des numéros de murs, structures et coupes. (Dessin P. Friedemann et E. Soutter).

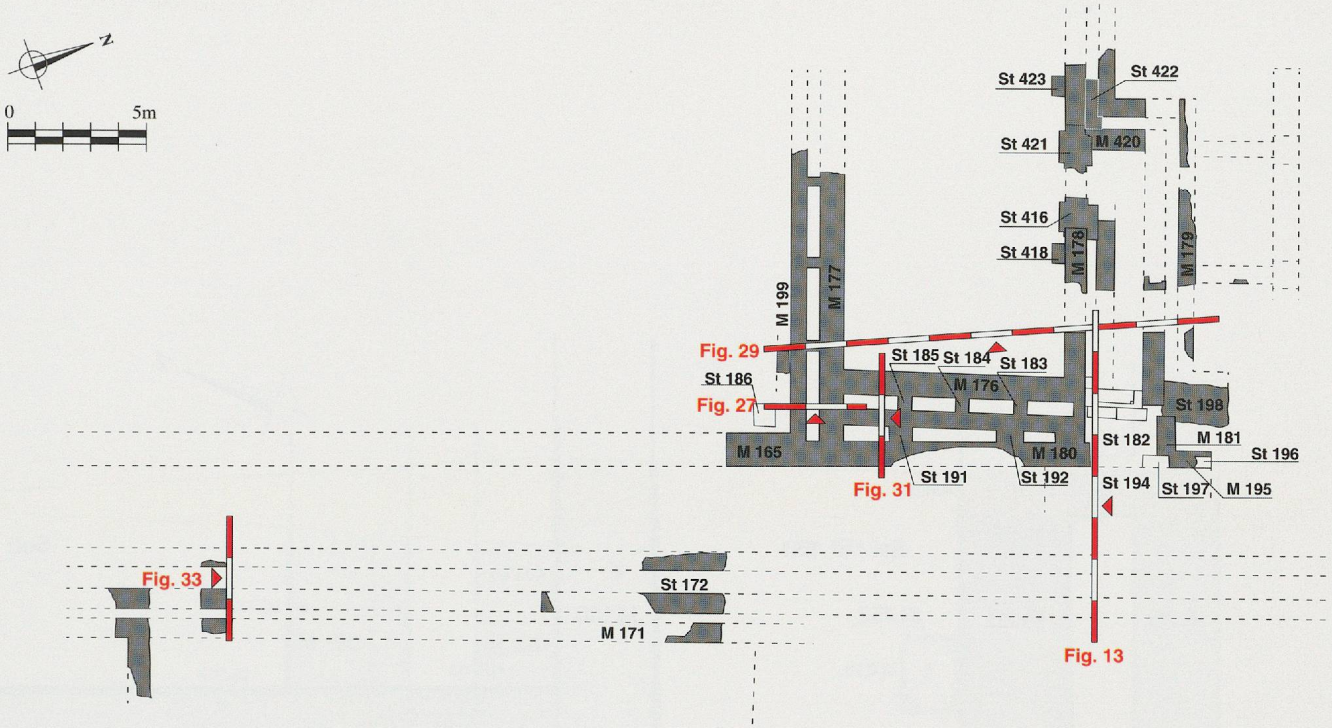

Fig. 22. Extrémité de la branche nord du cryptoportique: plan de situation des numéros de murs, structures et coupes. (Dessin P. Friedemann et E. Soutter).

Fig. 23. Zone nord de la Grand'Rue: plan de situation des numéros de murs, structures et coupes. (Dessin P. Friedemann et E. Soutter).

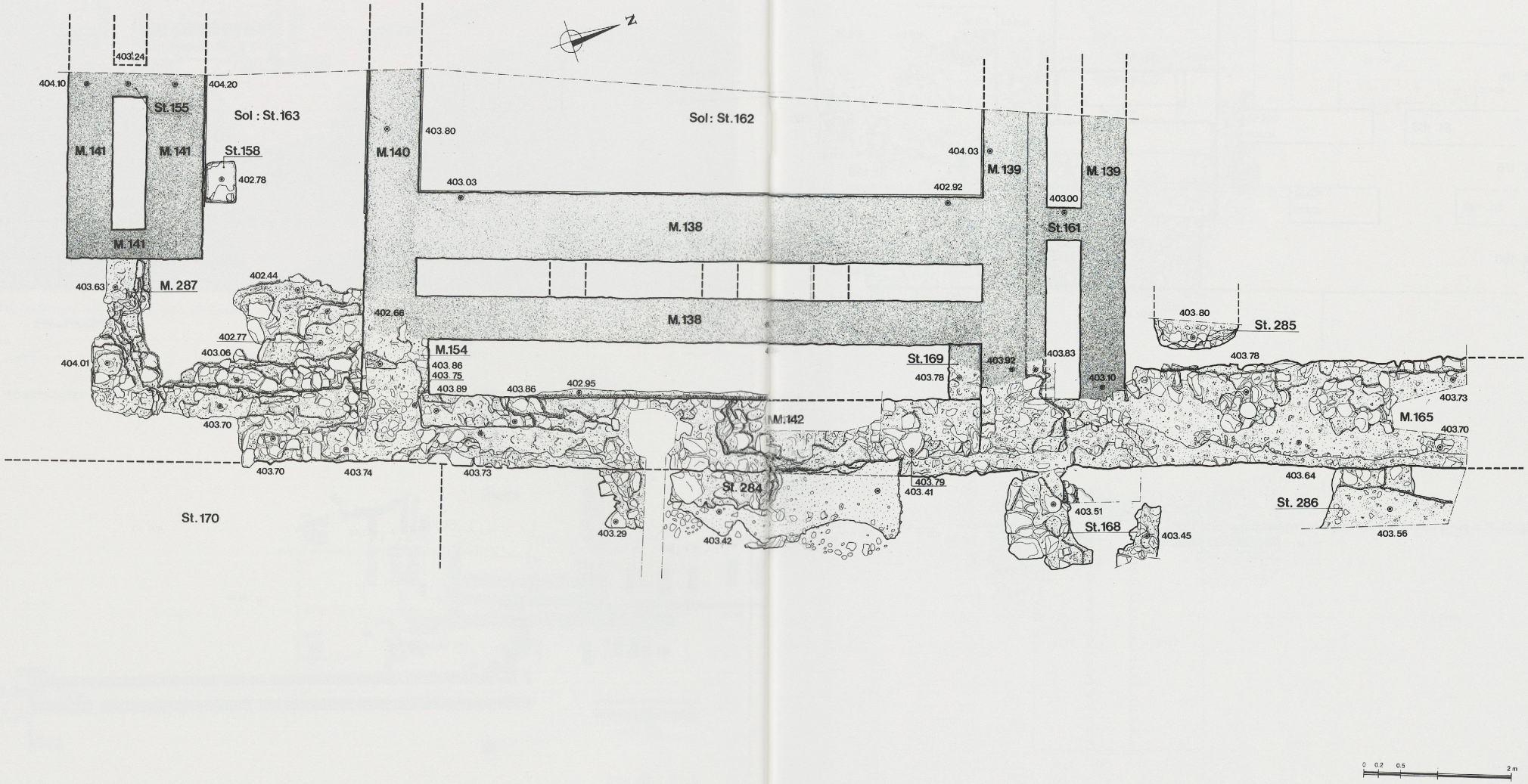

Fig. 24. Plan pierre à pierre de l'extrémité de la branche sud du cryptoportique. Ech. 1:50.

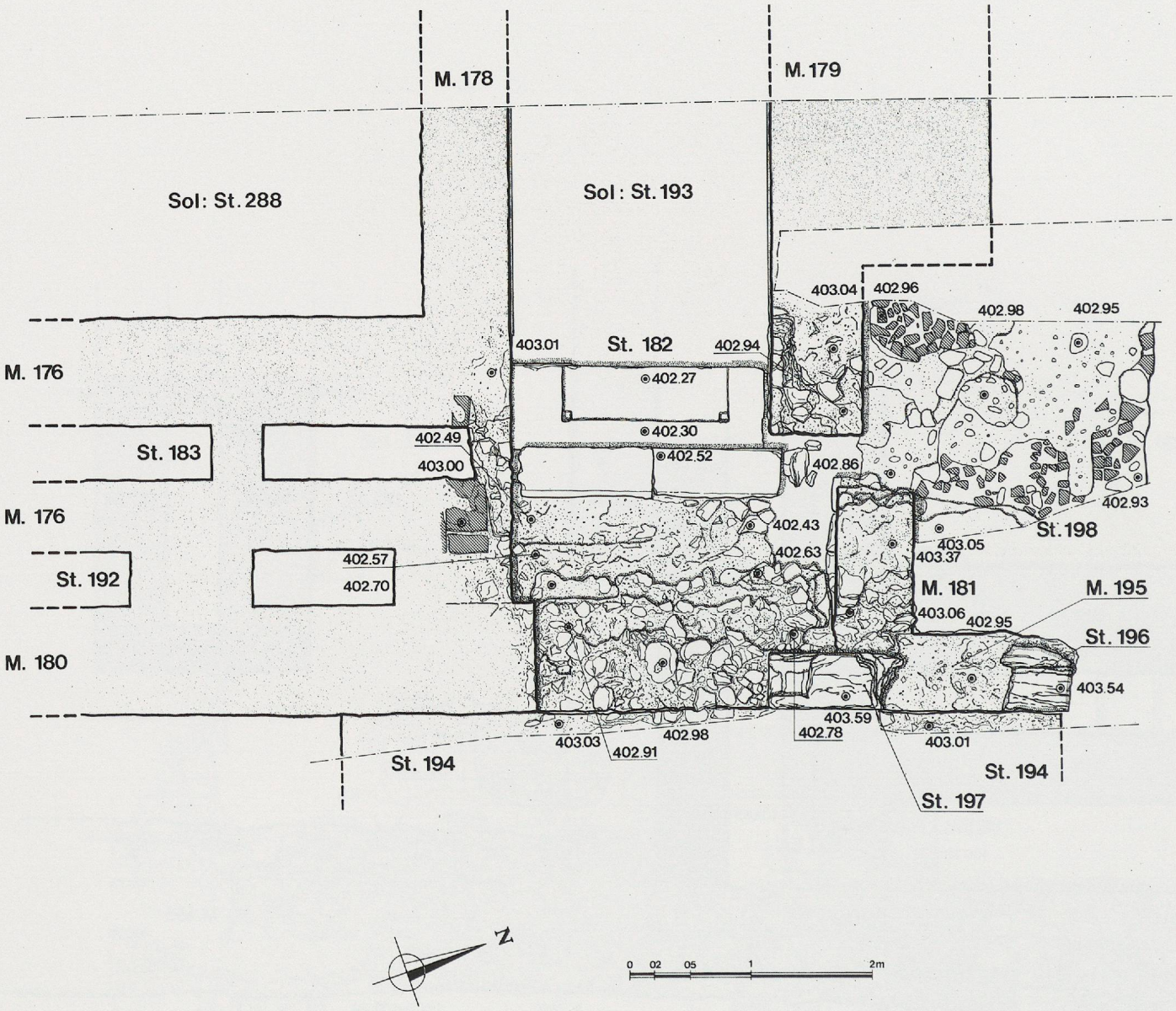

Fig. 25. Plan pierre à pierre de l'accès nord du cryptoportique. Ech. 1:50.

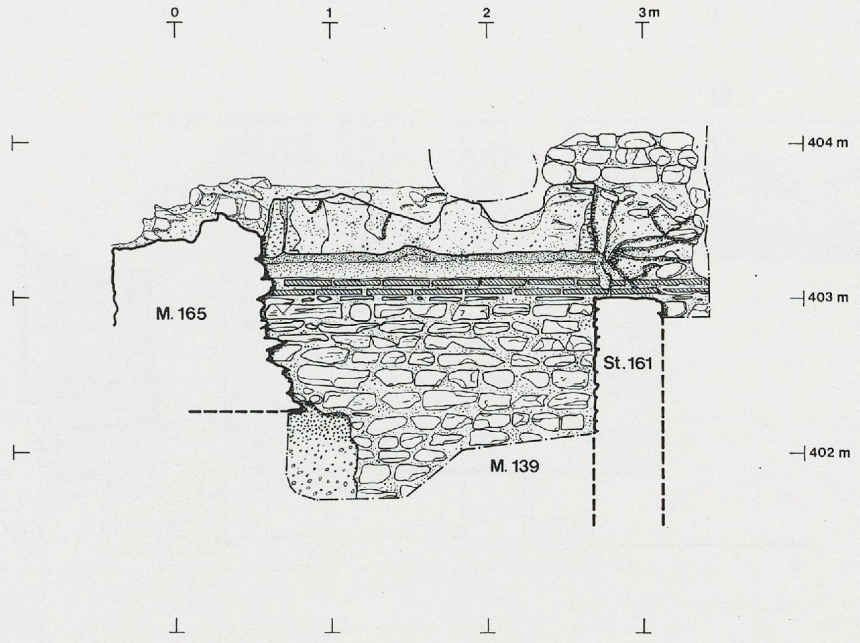

Fig. 26. Branche sud du cryptoportique: coupe à travers le vide sanitaire du mur M 139. (Situation p. 30).

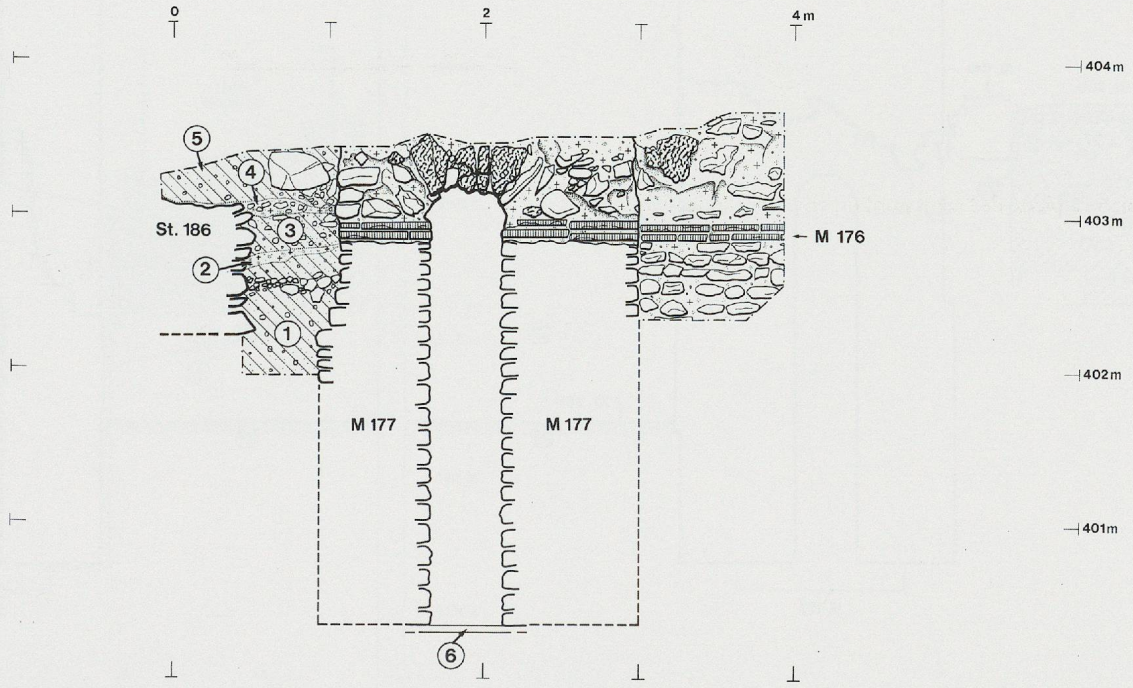

Fig. 27. Branche nord du cryptoportique: coupe stratigraphique à travers le mur M 177. (Situation p. 31; tableau des couches p. 44).

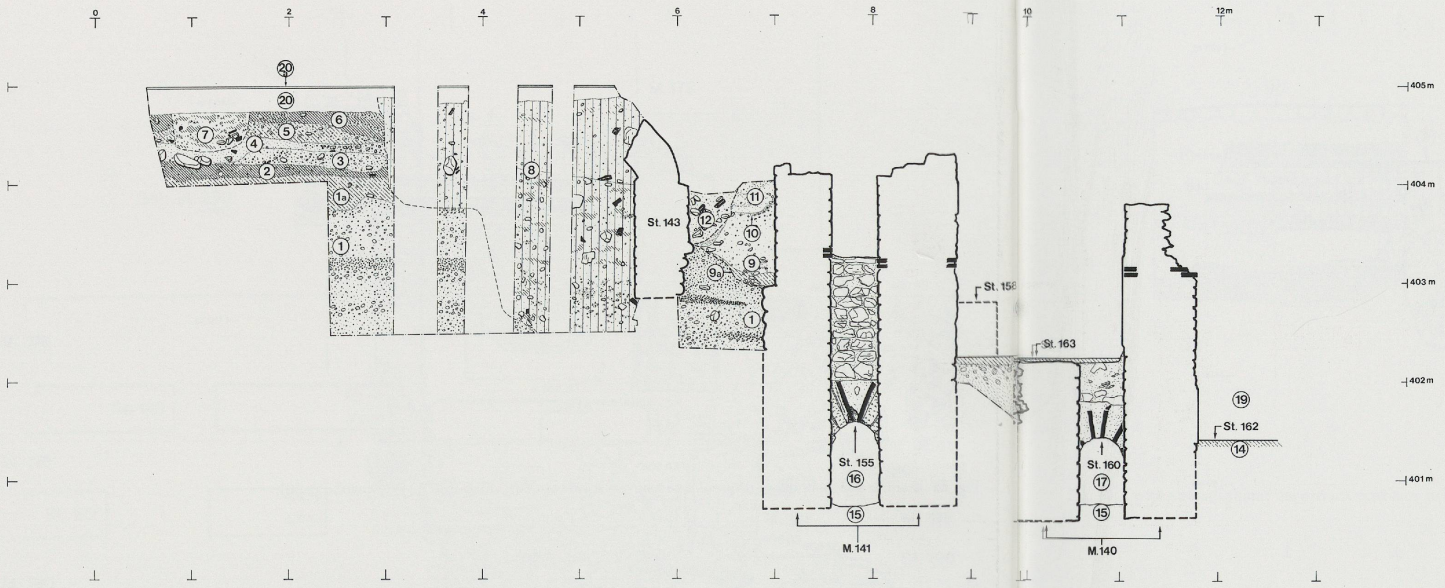

Fig. 28. Branche sud du cryptoportique: coupe stratigraphique à travers l'accès. (Situation p. 30; tableau des couches p. 42).

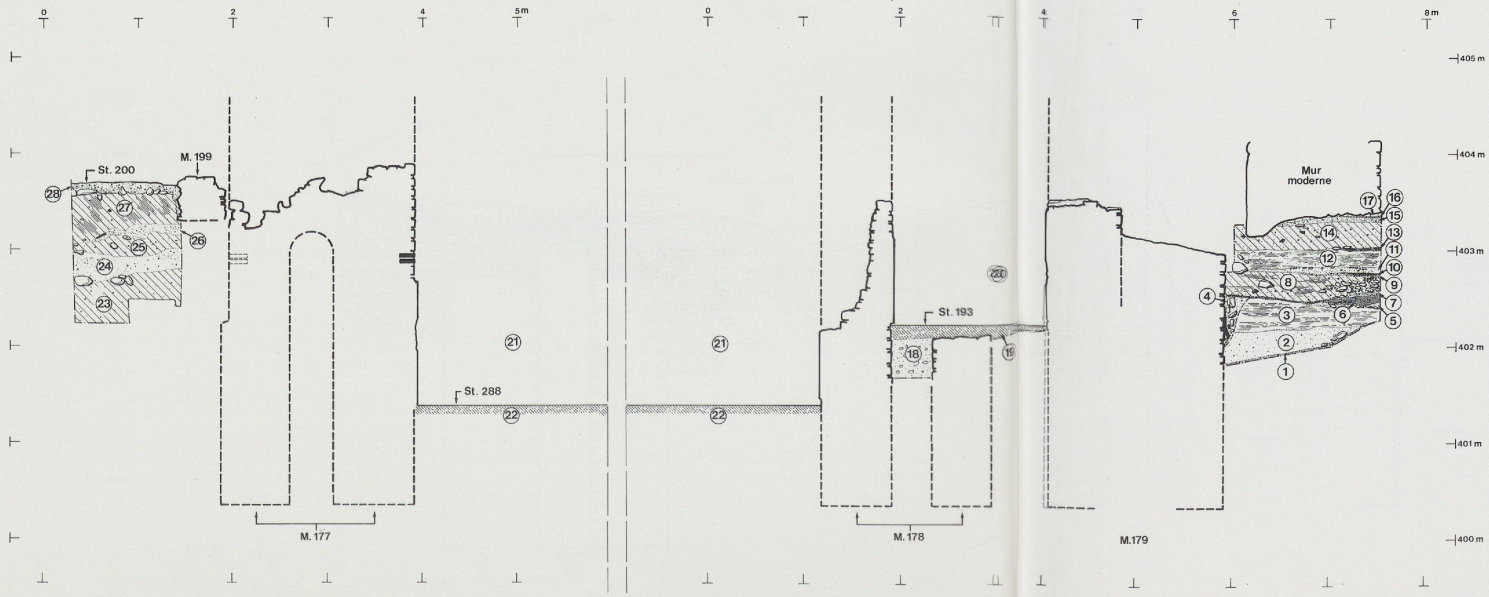

Fig. 29. Branche nord du cryptoportique: coupe stratigraphique à travers la galerie et l'accès. (Situation p. 31; tableau des couches p. 43).

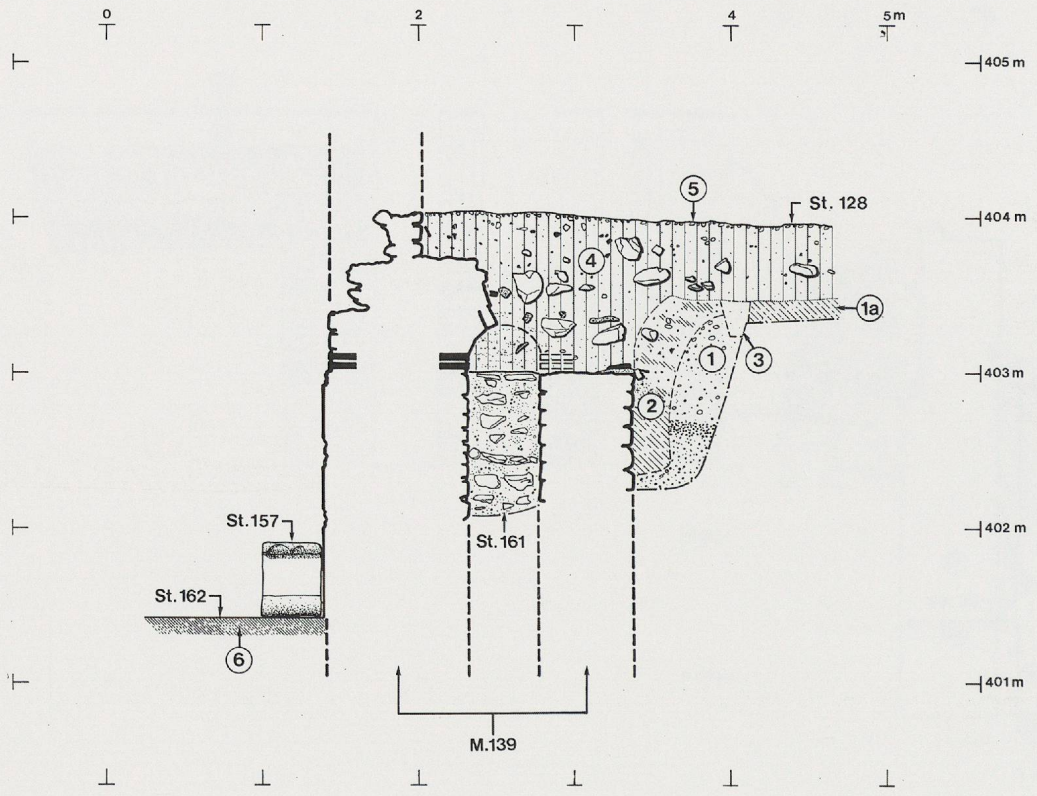

Fig. 30. Branche sud du cryptoportique: coupe stratigraphique à travers le mur M 139. (Situation p. 30; tableau des couches p. 44).

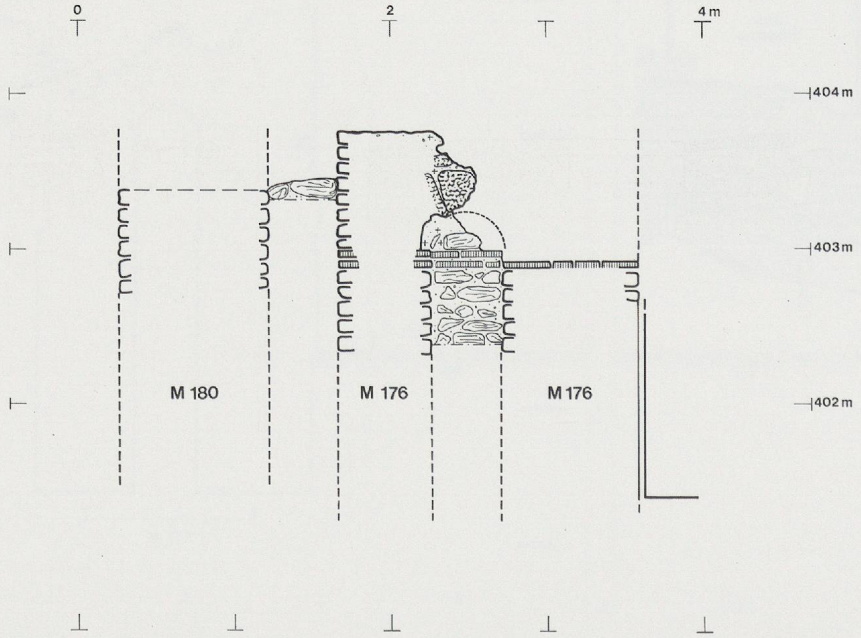

Fig. 31. Branche nord du cryptoportique: coupe à travers le mur M 176. (Situation p. 31).

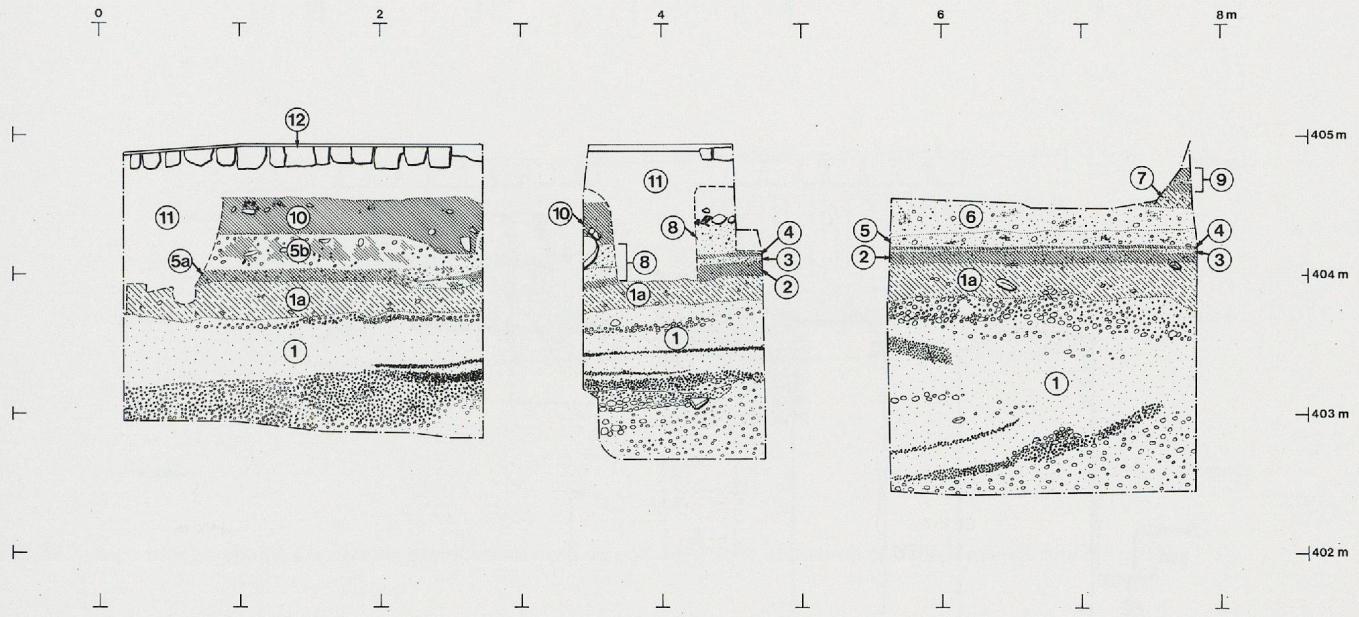

Fig. 32. Coupe stratigraphique des niveaux extérieurs au sud du cryptoportique. (Situation p. 30; tableau des couches p. 44).

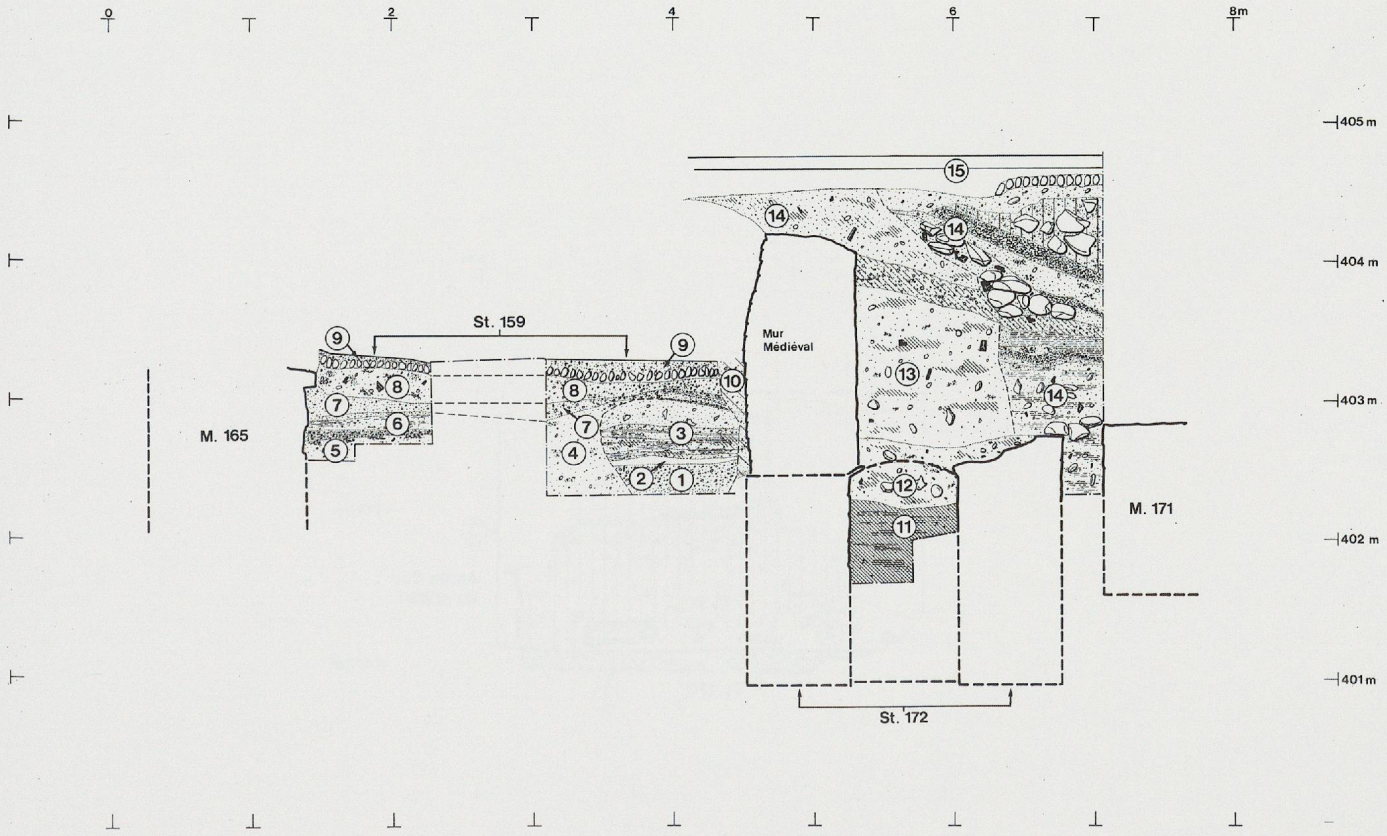

Fig. 33. Coupe stratigraphique à l'est du mur de clôture de l'*area sacra*. (Situation p. 31; tableau des couches p. 43).

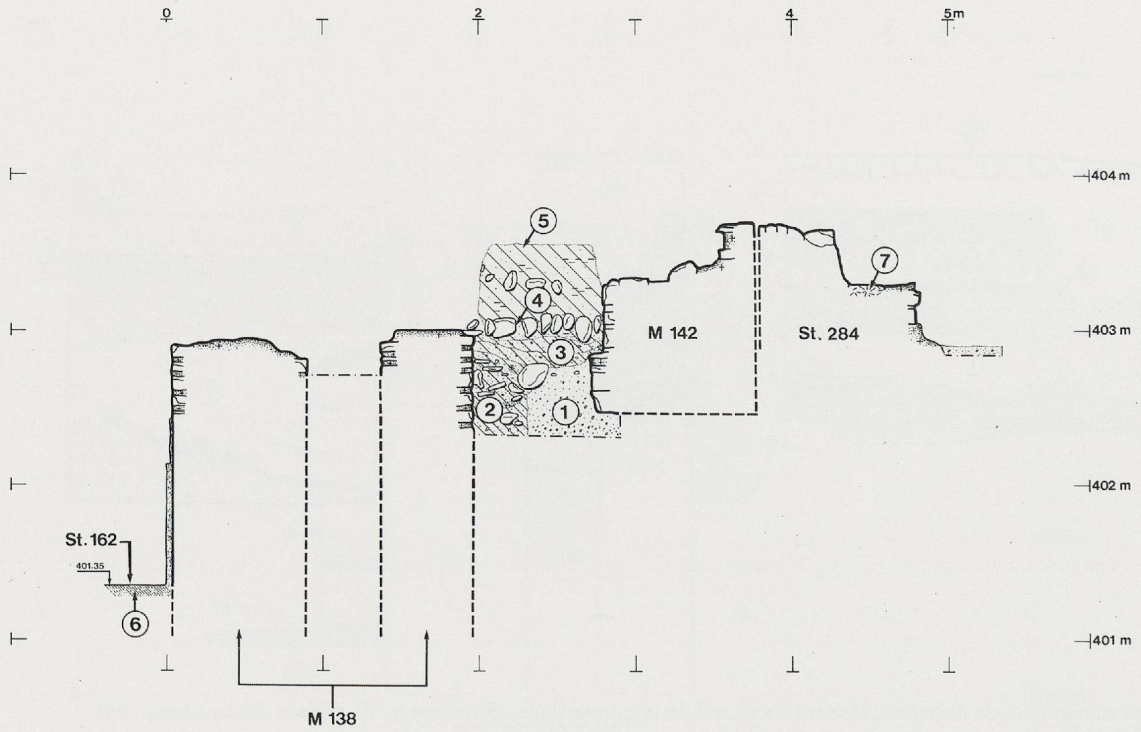

Fig. 34. Branche sud du cryptoportique: coupe stratigraphique à travers les murs M138 et M142. (Situation p. 30; tableau des couches p. 45).

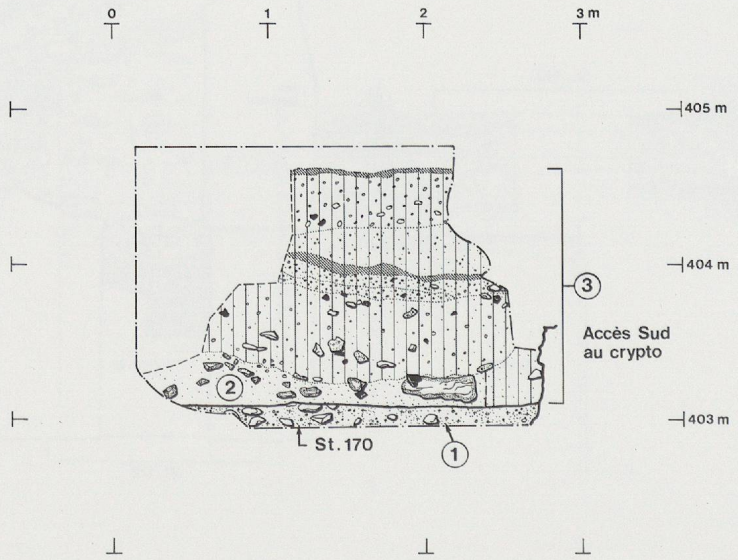

Fig. 35. Coupe stratigraphique à l'est de l'accès sud. (Situation p. 30; tableau des couches p. 44).

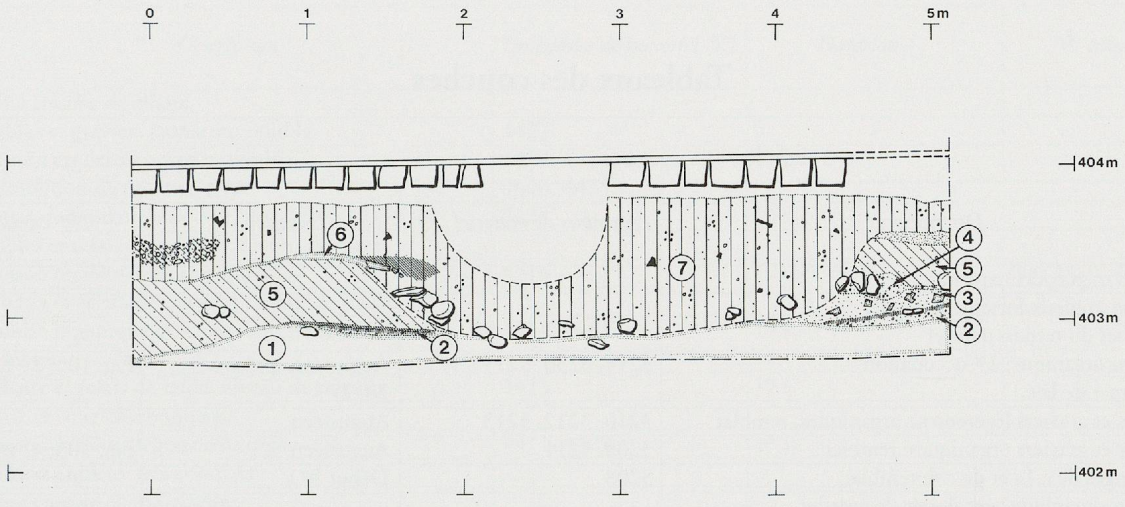

Fig. 36. Coupe stratigraphique des niveaux extérieurs au nord du cryptoportique. (Situation p. 65; tableau des couches p. 45).

Tableaux des couches

Couche	*Description*	*Ensembles de matériel (K)*	*Datation*	*Nos catalogue*
1	Sables et graviers naturels			
1a	Limon argileux fortement oxydé; sommet du terrain naturel			
2	Limon organique; 1re occupation (sommet de la c.)	3214, 3230, 3215	Augustéen (précoce?) 20, 27	Fig. 105: 2; fig. 106: 17,
3	Sables et graviers légèrement organiques; remblai	3216, 3212, 3213	Augustéen	
4	Sables et graviers organiques; remblai	3209, 3211	Augustéen	Fig. 105: 4, 16
5	Mélanges de c.1a et de c.4; remblai	3208	Début Ier s.	
6	Limon organique avec liserés de mortier			
7	Fosse	3210	IIe-IIIe s.	
8	Fosse de récupération de l'égout st.143	3225	Gallo-romain	
9	Fosse d'implantation du mur M141			
9a	Idem à 1a	4436	Début Ier s.?	
10	Liseré de mortier; niveau en relation avec la construction du mur M141			
11	Sables et graviers organiques; remblai	3224, (4295, 4298: mélange c.11-12)	Seconde moitié du Ier s.	Fig. 37: 12, 13
12	Fosse d'implantation de l'égout st.143	3222, (4295, 4298: (mélange c.11-12)	Seconde moitié du Ier s.	Fig. 37: 12, 13
13	C.1a rapportée en remblai pour le sol st.163	4297	Ier siècle	
14	Idem à c.13, mais pour le sol st.162			
15	Niveau de mortier au fond du vide sanitaire des murs M140 et M141			
16	Démolition; comblement du vide sanitaire du mur M141	4296 4294	Epoque moderne –> IVe s.	Fig. 37: 10, 11
17	Sables et graviers; comblement du vide sanitaire du mur M140 dès l'Antiquité			
18	Démolition; comblement de l'accès du crypto.	3218,3219,3221,3232, 4285	Ier-IIIe s.	Fig. 38: 1; fig. 39: frgt 3; fig. 123
19	Démolition; comblement de la galerie du crypto.	4277	Ier-IIIe s.	Fig. 110, 120, 128 a
20	Remblais modernes			
20a	Bitume			

Tableau des couches de la coupe D17-D22 (fig. 28).

Couche	*Description*	*Ensembles de matériel (K)*	*Datation*	*Nos catalogue*
1	Fine couche de chaux			
2	Sables et graviers jaunâtres; remblai	4427	?	
3	Limon argileux compact; remblai démolition de murs en terre	4417, 4424, 4425, 4426, 4435	Début Ier s.	
4	Fossé de fondation de M179	4434	Ier s.	
5	Sables et éclats de calcaire; niveau de travail			
6	Limon argileux très organique	4416	Claude-Néron	Fig. 37: 3, 7-9, 14
7	Chaux et éclats de calcaire; niveau de travail			
8	Limon organique avec concentration de pierres; remblai	4414, 4431	Ier s.	
9	Chaux et éclats de taille; niveau de travail	4413	Ier s.	
10	Fine couche charbonneuse			
11	Limon sableux; légèrement organique	4411, 4429	Ier s.	
12	Limon argileux très compact			
13	Fine couche charbonneuse			
14	Remblai			
15	Niveau de mortier de chaux; sol de boutique du *macellum?*	4410, 4428	Ier s.	
16	Fine couche charbonneuse			
17	Démolition			
18	Sables et graviers			
19	Limon argileux fortement oxydé; couche rapportée pour le sol st. 193			
20	Démolition; comblement de l'accès au cryptoportique	4402, 4409	Ier-IIIe s.	Fig. 37: 15; fig. 38: 3-7; fig. 114, 121, 128 c, 134b
21	Démolition; comblement du cryptoportique	4401, 4403, 4404	Ier-IIIe s.	Fig. 37: 1-2, 4-6; fig. 122
22	Idem à c. 19, mais pour le sol st. 288			
23	Remblai de sables et graviers gris brun			
24	Niveau de travail; chaux et calcaire			
25	Remblai de sables et graviers brun jaune			
26	Idem à c.24			
27	Remblai de sables et graviers, plus organiques que c.23 et c.25			
28	Niveau de mortier; sol st.200			

Tableau des couches des coupes D57-65/D58-66 (fig. 29).

Couche	*Description*	*Ensembles de matériel (K)*	*Datation*	*Nos catalogue*
1	Sables et graviers jaunâtres; terrain naturel?			
2	Déchets de molasse			
3	Succession de couches de sables et graviers limoneux avec fins niveaux de mortier de chaux			
4	Sables limoneux avec éclats de calcaire			
5	Sables jaune gris, éclats de tuile =? c.4			
6	De même nature que c.3	3247	Auguste-début Ier s.?	
7	Niveau sableux, riche en mortier de chaux = ? niveau de travail			
8	Sables limoneux, éclats de tuile et traces de mortier	3245-3248	Ire moitié Ier s. (perturbé)	
9	Mortier de chaux rosâtre sur radier de galets; sol st.159			
10	Tranchée de fondation du mur médiéval			
11	Limon organique; remplissage de l'égout st.172			
12	Démolition-récupération de l'égout st.172			
13	Remblai-démolition	3246	Gallo-romain	
14	Remblai-démolition			
15	Niveau de la voirie moderne			

Tableau des couches de la coupe D42-51 (fig. 33).

Couche	*Description*	*Ensembles de matériel (K)*	*Datation*	*Nos catalogue*
1	Sables et graviers; remblai			
1a	Idem à c.1, mais avec déchets de taille			
2	Mortier de chaux; niveau de travail			
3	Sables et gros graviers; remblai			
4	Mortier et déchets de calcaire; niveau de travail			
5	Démolition-récupération			
6	Niveau de mortier			

Tableau des couches de la coupe D67 (fig. 27).

Couche	*Description*	*Ensembles de matériel (K)*	*Datation*	*Nos catalogue*
1	Sables et graviers propres			
1a	Limon argileux très oxydé; sommet du terrain naturel			
2	Fosse de construction du mur M139			
3	Trou de poteau (?)			
4	Démolition-récupération	4287	Gallo-romain	
5	Niveau de cailloutis damés; sol st.128	4286 (au-dessus du sol st.128)	Sol postérieur à la démolition du crypto.	
6	Idem à c.14 de D17-22 (fig. 28).			

Tableau des couches de la coupe D30 (fig. 30).

Couche	*Description*	*Ensembles de matériel (K)*	*Datation*	*Nos catalogue*
1	Sables et graviers propres			
1a	Limon argileux fortement oxydé; sommet du terrain naturel			
2	Limon organique; 1re occupation	3214, 3230, 3215 (sommet de la c.)	Augustéen (précoce?)	Fig. 105: 2; fig. 106: 17, 20, 27
3	Fin niveau de sables et graviers; remblai	3216	Augustéen	
4	Idem à c.3, mais organique			
5	Sables et graviers; remblai	3212, 3213	Augustéen	
5a	Sables et graviers, assez organiques; remblai			
5b	Idem à c.5a, mais moins organique			
6	Sables et graviers; remblai	3209, 3211	Augustéen	Fig. 105: 4, 16
7	Mélange de c.1a et de c.6; remblai	3208	Début Ier siècle	
8	Sables limoneux, assez organiques			
9	Limon organique avec liseré de mortier			
10	Démolition			
11	Remblais modernes			
12	Pavés et bitume modernes			

Tableau des couches de la coupe D4-D26 (fig. 32.)

Couche	*Description*	*Ensembles de matériel (K)*	*Datation*	*Nos catalogue*
1	Gros radier de maçonnerie; st.170			
2	Niveau de molasse remanié			
3	Démolition-remblai; récupération des matériaux			

Tableau des couches de la strati D36 (fig. 35).

Couche	*Description*	*Ensembles de matériel (K)*	*Datation*	*Nos catalogue*
1	Sables et graviers propres			
2	Sables, mortier et déchets de taille; tranchée de fondation du mur M138			
3	Sables limoneux			
4	Rang de galets englobés dans du limon argileux			
5	Limon argileux compact			
6	Idem à c.14 de D17-22 (fig. 28)			
7	Niveau de mortier de tuileau			

Tableau des couches de la strati D39 (fig. 34).

Couche	*Description*	*Ensembles de matériel (K)*	*Datation*	*Nos catalogue*
1	Niveau de molasse	4331; sous c. 1		Fig. 140 a
2	Graviers oxydés et niveau organique			
3	Sables et éclats de molasse			
4	Niveau de mortier de chaux et boulets			
5	Limon sableux; remblai			
6	Niveau de molasse			
7	Démolition-remblai; récupération des matériaux			

Tableau des couches de la strati D15i (Aff. 104) (fig. 36).

Catalogue de la céramique (fig. 37)

1. Inv. 4403-4. Panse de coupe Drag. 37.

2. Inv. 4403-3. Gobelet Déchelette 72.

3. Inv. 4416-2. Assiette Drag. 18.

4. Inv. 4403-5. Coupe Drag. 33. Estampille: NVMIDIM. Lezoux?; *Ilius Numidus*: Hadrien? Cf. Oswald, 1931, p. 222.

5. Inv. 4403-2. Coupe Drag. 38. Estampille rétrograde: PRISC[ ]. Lezoux; *Priscus* ?: 160-200 ap. J.-C. Cf. Hofmann, sd, N° 147.

6. Inv. 4404-1. Fond de tasse. Estampille: [ ]MO. La Graufesenque; *Mommo* ?: 40-80 ap. J.-C. Cf. Hofmann, sd, N° 110.

7. Inv. 4416-4. Imitation d'assiette Drag.17. Pâte beige orangé; vernis brun orangé, adhérant très mal.

8. Inv. 4416-3. Bol Drack 22. Pâte beige grisâtre; vernis noir, brillant, adhérant très bien.

9. Inv. 4416-5. Coupe hémisphérique. Pâte beige verdâtre; vernis brunâtre, mat; sablage interne. Paroi décorée de feuilles appliquées à la barbotine.

10. Inv. 4294-1. Bord de coupe Lamboglia 1/3?

11. Inv. 4294-2. Comme le précédent.

12. Inv. 4295-1. Anse d'amphore Dressel 20. Estampille de *C. Antonii Quieti*: Vespasien-Hadrien. Cf. Genève: Paunier 1981, p. 244, N°s 7-9.

13. Inv. 4295-2. Bord de mortier. Estampille de *Cicero*: fin Ier - début IIe siècle. Cf. Genève: Paunier 1981, p. 252, N°s 12-13.

14. Inv. 4416-1. Lampe Loeschcke IB ornée d'une rosette à 12 feuilles. Pâte beige clair; engobe brun orangé.

15. Inv. 4402- 2. Fond de vase en verre à pied annulaire.

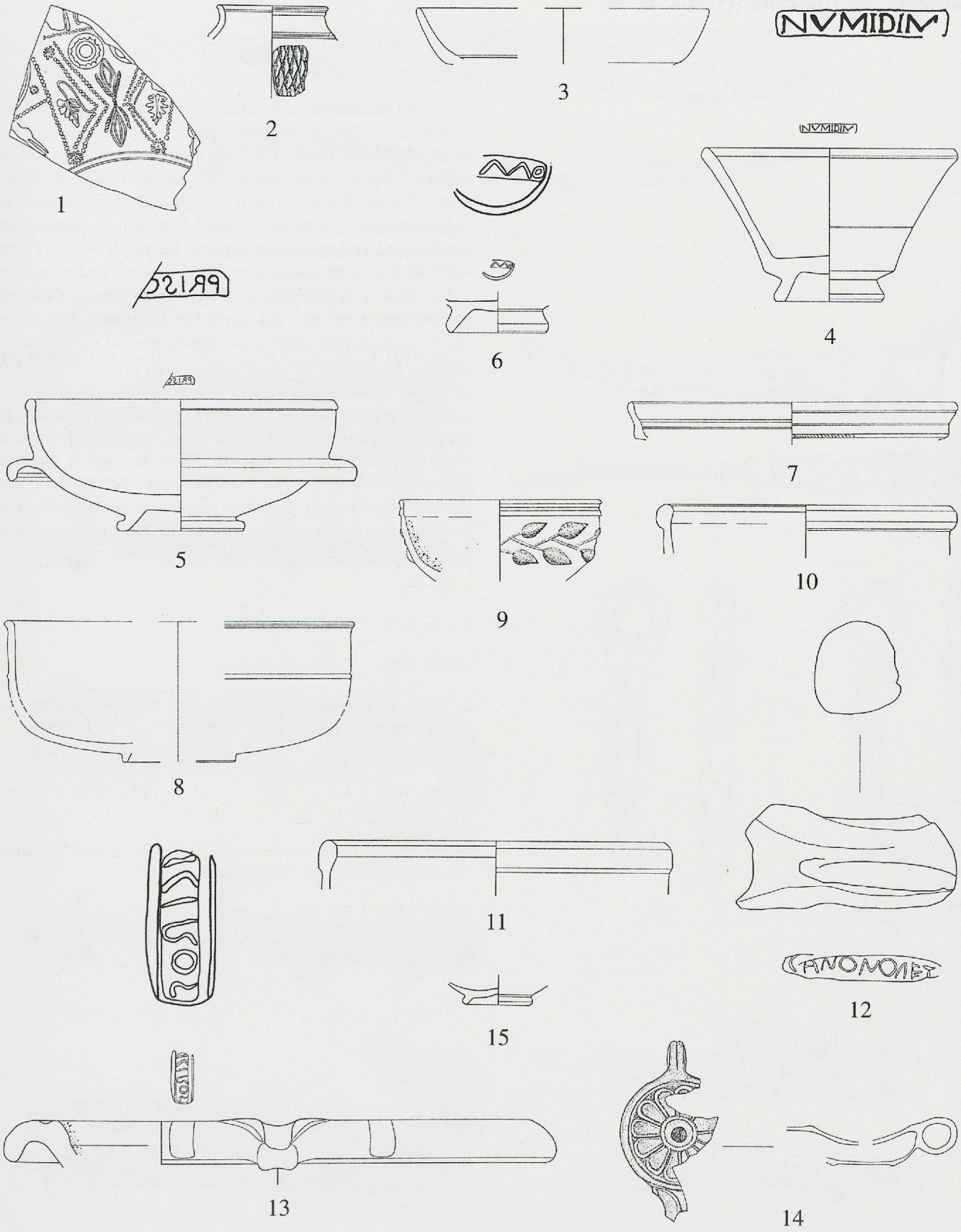

Fig. 37. Céramique. Nos 1-6: TS; Nos 7-8: imitations de TS; No 9: parois fines; Nos 10-11: céramiques à revêtement argileux; No 12: amphore; No 13: mortier; No 14: lampe; No 15: verre. Ech.1:3. (Dessin: T. Dematteis, Ch. Martin et M. Paratte).

Catalogue du matériel ferreux (fig. 38)

Nous présentons ici un choix représentatif du matériel ferreux retrouvé dans le cryptoportique.

La pièce N° 1 (inv. 4285-14) illustre un crampon de fixation de dalles de calcaire utilisées en placage. L'objet N° 2 (inv. 4407-1) a été retrouvé dans le mur M178 de l'accès nord au cryptoportique, à la hauteur du seuil. Il appartient certainement au dispositif de fermeture de la porte. Les pièces N°s 3 à 7 (inv. 4402-43 à 47), découvertes en grand nombre également dans l'accès nord, sont plus difficiles à interpréter. Il s'agit d'une part de fers plats dont une des extrémités se termine en crochet, d'autre part de tiges repliées sur elles-mêmes en ménageant un anneau. La présence de clous traversant la hampe des crochets atteste leur fixation sur des pièces de bois, tandis que les tiges à anneau peuvent avoir été encastrées dans de la maçonnerie ou des blocs de pierre. Faut-il voir là les vestiges du dispositif d'accrochage d'un faux plafond? (Pour les tiges à anneaux: Manning 1985, pl. 61, N°s 39-47; Feugère *et al.* 1992, N° 90). A Augst, des crochets de même nature ont été retrouvés dans l'*ambitus* du temple gallo-romain «Sichelen 2» (renseignement aimablement fourni par Claudia Bossert).

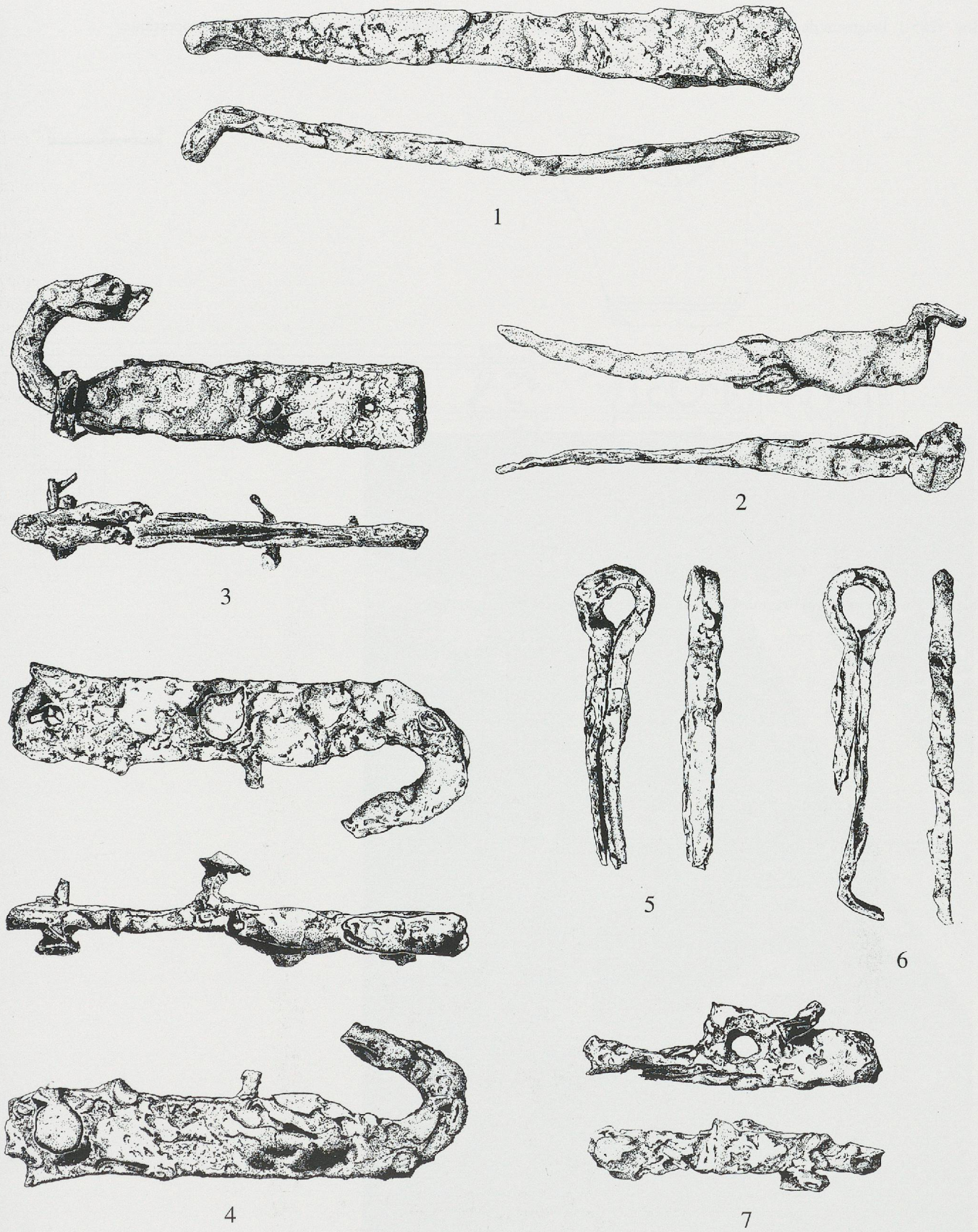

Fig. 38. Matériel ferreux. Ech.1:2.

Fragment d'une mensa ponderaria (fig. 39: frgt 3). Etude épigraphique cf. p. 161)

Inv. 4285-1. Fragment de calcaire avec inscription découvert dans le comblement du couloir de l'accès sud du cryptoportique.

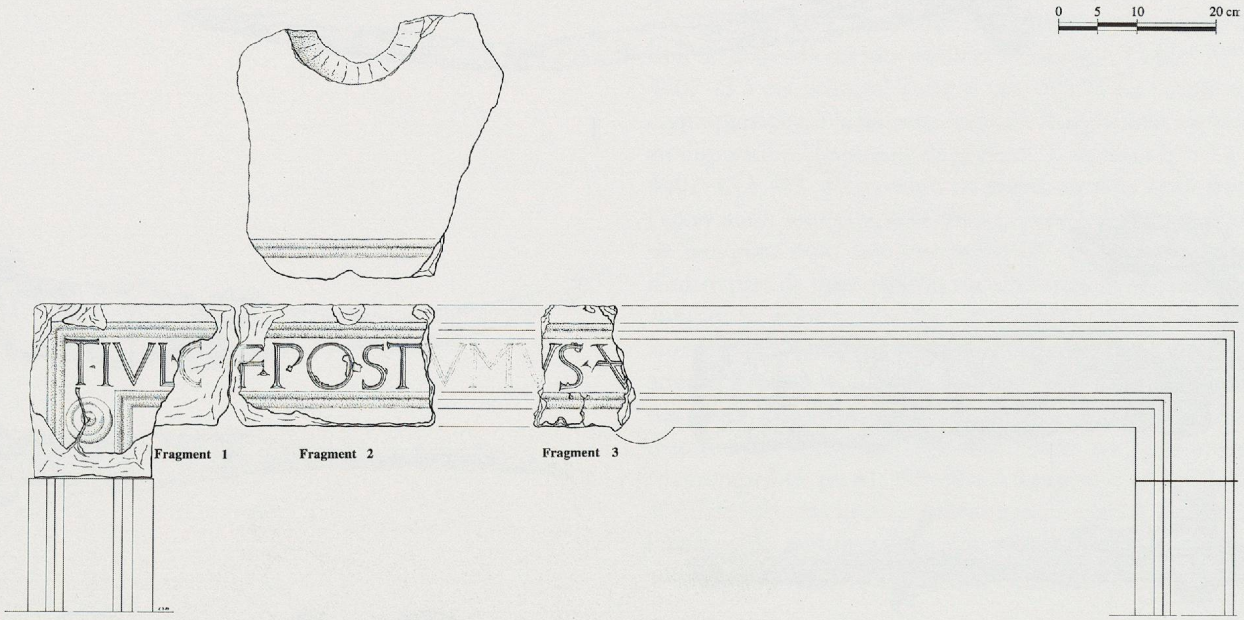

Fig. 39. *Mensa ponderaria* (fragment 3: fragment découvert en 1989). Ech.1:10.

LE MACELLUM

Fig. 40. Place du Marché 1988: dégagement des boutiques du *macellum*.

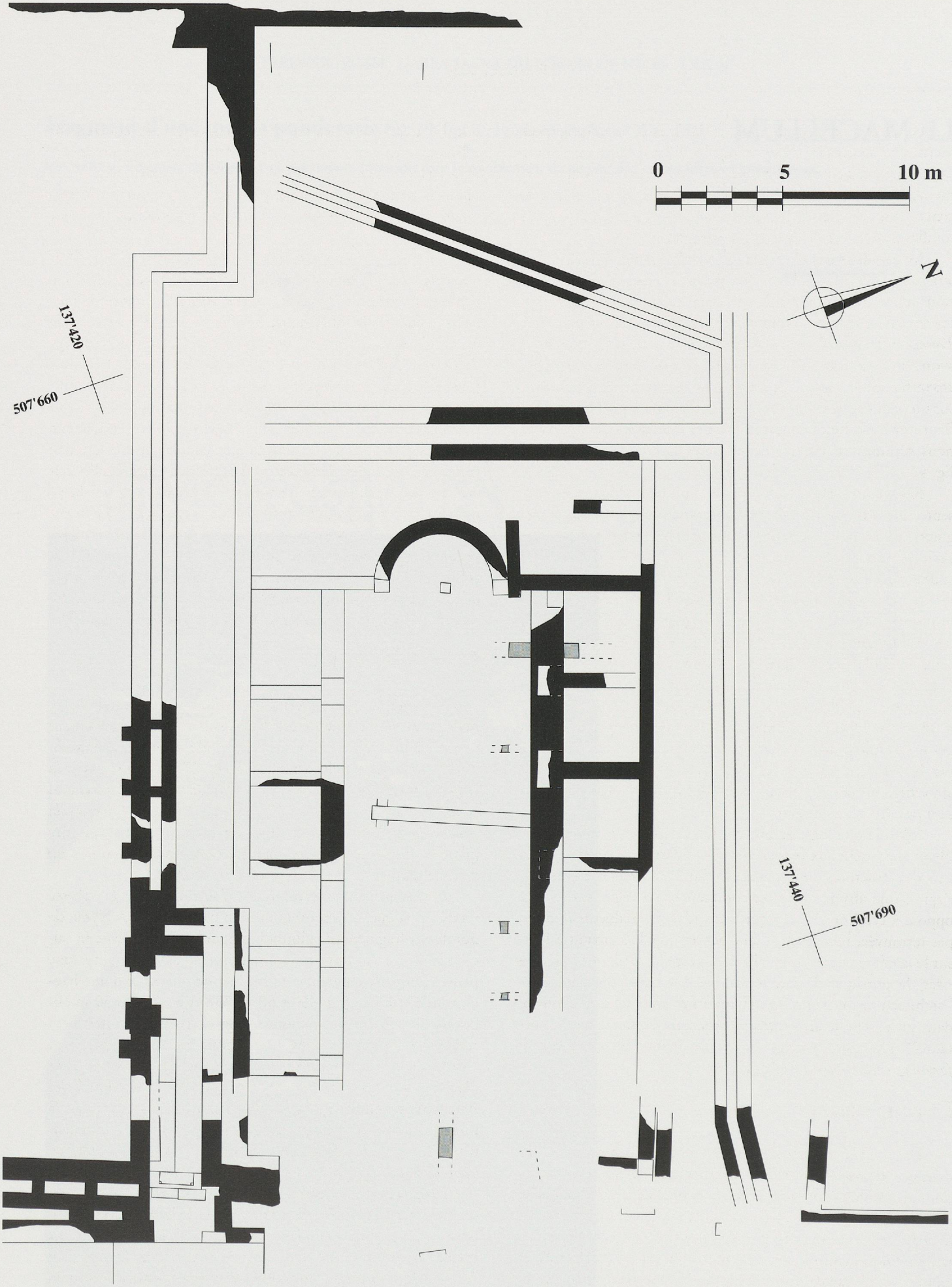

Fig. 41. Plan archéologique du *macellum*. Ech. 1:200. (Dessin P. Friedemann et E. Soutter).

La réfection des canalisations de la Grand'Rue et de la place du Marché a nécessité d'importantes fouilles de sauvetage qui se sont déroulées de janvier à juin 1988. Les résultats obtenus permettent de mieux définir l'urbanisme antique avoisinant le centre monumental de la ville romaine où, jusqu'alors, peu de fouilles d'envergure avaient pu se dérouler.

Menée dans des circonstances extrêmement difficiles dues aux conditions hivernales et à la présence, massive, de canalisations modernes, la fouille de sauvetage de la place du Marché a révélé un nouveau monument public de la *colonia Iulia Equestris*: le *macellum*. Malheureusement, le plan que nous avons fini par obtenir n'a jamais pu être analysé dans son ensemble sur le terrain. Ce n'est qu'en reportant soigneusement sur un plan segment de mur après segment de mur, puis en vérifiant nos hypothèses de travail par des sondages ponctuels, que nous sommes en mesure de proposer la reconstitution de la fig. 41.

Régi par un axe de symétrie longitudinal, le bâtiment présente une série de boutiques disposées le long de chacun des grands côtés d'une vaste cour rectangulaire, terminée par une abside à son extrémité occidentale. A l'est, la fermeture de la cour n'a pu être repérée. Bien qu'à Nyon aucun témoignage littéraire ou épigraphique ne le confirme, l'identification d'un tel monument avec un *macellum* ne fait guère de doute au regard des nombreux parallèles connus dans le monde romain, tels ceux de Bulla Regia, Dougga, Paestum et Pouzzoles, pour les exemples les plus proches du nôtre (fig. 42)[50]. Néanmoins, comparé à ces derniers, le *macellum* de Nyon est de taille modeste. Sa superficie d'environ 450 m^2 le range parmi les plus petits du monde romain, ce qui s'explique sans doute en partie par la faible étendue de la ville. Avec Bélo[51], en Bétique, il appartient en fait au groupe assez fourni des *macella* ne dépassant pas 30 mètres de côté.

Selon la typologie établie par Cl. De Ruyt, le *macellum* de Nyon appartient aux *macella* du type 2 dont le plan est «orienté vers des structures dominantes»[52]. En l'occurrence, à Nyon, il s'agit d'une abside disposée, comme c'est la règle, sur le côté opposé à celui de l'entrée que nous n'avons malheureusement pas retrouvée, mais dont il faut penser qu'elle s'ouvrait à l'est, sur le *cardo maximus*, et qu'elle était précédée d'un portique. En effet, le portique de façade semble être une constante dans l'architecture du *macellum*, chaque fois que celui-ci s'intègre dans un ensemble architectural, place publique ou rue importante[53]. Or, notre marché satisfait aux deux exigences à la fois: *forum* et *cardo maximus* (fig. 43)[54].

La cour centrale

Le sol de la cour est soigneusement dallé de plaques de calcaire poli reposant sur un lit de mortier au tuileau[55]. En dessous nous avons repéré un premier sol, constitué de grandes dalles de molasse épaisses d'env. 0,10 m. Néanmoins, sans pouvoir totalement l'exclure, nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'un véritable sol indiquant un état antérieur. Il faut plutôt l'interpréter comme un niveau de préparation destiné à asseoir parfaitement les plaques de calcaire. Bien que peu logique sur le plan architectural, cette hypothèse est principalement fondée sur le fait que les dalles de molasse, pierre tendre et particulièrement gélive, conviennent mal à un niveau de circulation et ne concordent pas avec la facture du sol présent dans la cour des autres *macella* connus. Ces derniers, en effet, comportent un revêtement de bonne qualité et généralement imperméable, souvent en pierre[56].

Au centre de la cour se trouve un petit caniveau (fig. 44 et 45: st.20) dont le fond est tapissé de plaques de terre cuite. De pente assez forte et s'écoulant du sud au nord à travers le mur M15, il était vraisemblablement destiné à recueillir les eaux de pluie ruisselant du toit des boutiques et à faciliter le nettoyage de la cour[57]. L'équipement hydraulique des *macella* était toujours très complet et Nyon ne faillit pas à la règle, car, en plus des structures que nous venons d'évoquer, un important réseau d'égouts cerne notre bâtiment (fig. 61: st.18, 39 et 41). Quant à l'alimentation en eau, elle pouvait être assurée par une fontaine construite au milieu de la cour. Dans notre cas, les fouilles ont été trop ponctuelles pour en confirmer la présence. Le voisinage des thermes dont il ne fait aucun doute qu'ils aient été alimentés en eau par un système d'adduction perfectionné donne à penser que le *macellum* a pu bénéficier du même réseau de distribution. Il ne faut pas écarter non plus le rôle joué par les puits et les citernes, bien qu'aucune structure de ce type n'ait été repérée aux alentours, ni même sur tout le site de l'acropole[58].

L'abside (fig. 46-48)

Prolongeant la cour centrale dans son plus grand axe et revêtue du même type de sol, l'abside était vraisemblablement destinée à mettre en valeur une statue[59] dont l'emplacement du socle est encore visible dans le dallage. C'est, à notre avis, la seule raison d'être de la petite cavité quadrangulaire présente au centre de l'abside (fig. 46: st.71). Les extrémités de l'hémicycle étaient flanquées de deux blocs de molasse supportant des pilastres dont une des bases moulurées, en calcaire poli, a été mise au jour, effondrée dans la démolition (fig. 125).

Autre particularité commune à d'autres *macella*: la richesse du décor, auquel on apportait un soin particulier[60]. A Nyon, de nombreux fragments de plinthes moulurées et de placage en calcaire poli ont été retrouvés. Ces éléments devaient orner une petite banquette construite en mortier de tuileau et d'une hauteur indéterminée (fig. 49 et 50: st.70). A environ 0,30 m au-dessus du sol, elle est marquée d'un décrochement destiné à recevoir les plinthes dont les empreintes sont encore bien visibles dans le mortier, tout comme celles du placage prenant place sur le devant de la banquette (fig. 50)[61]. En outre, des fragments d'enduits muraux, dont quelques-uns ont gardé la forme incurvée de l'hémicycle, nous renseignent sur l'ornementation qui, à partir d'une certaine hauteur, devait succéder au placage de calcaire poli[62].

Les pièces situées derrière l'abside font certainement partie du bâtiment (L4 et L8). Par symétrie avec le local L4, nous proposons de restituer une pièce identique au sud de l'abside. La même situation se retrouve dans le marché de Dougga, en Afrique du Nord, qui, comme on le verra également lorsqu'on abordera le problème chronologique, est le meilleur parallèle connu pour notre *macellum*. A Dougga, les locaux sont

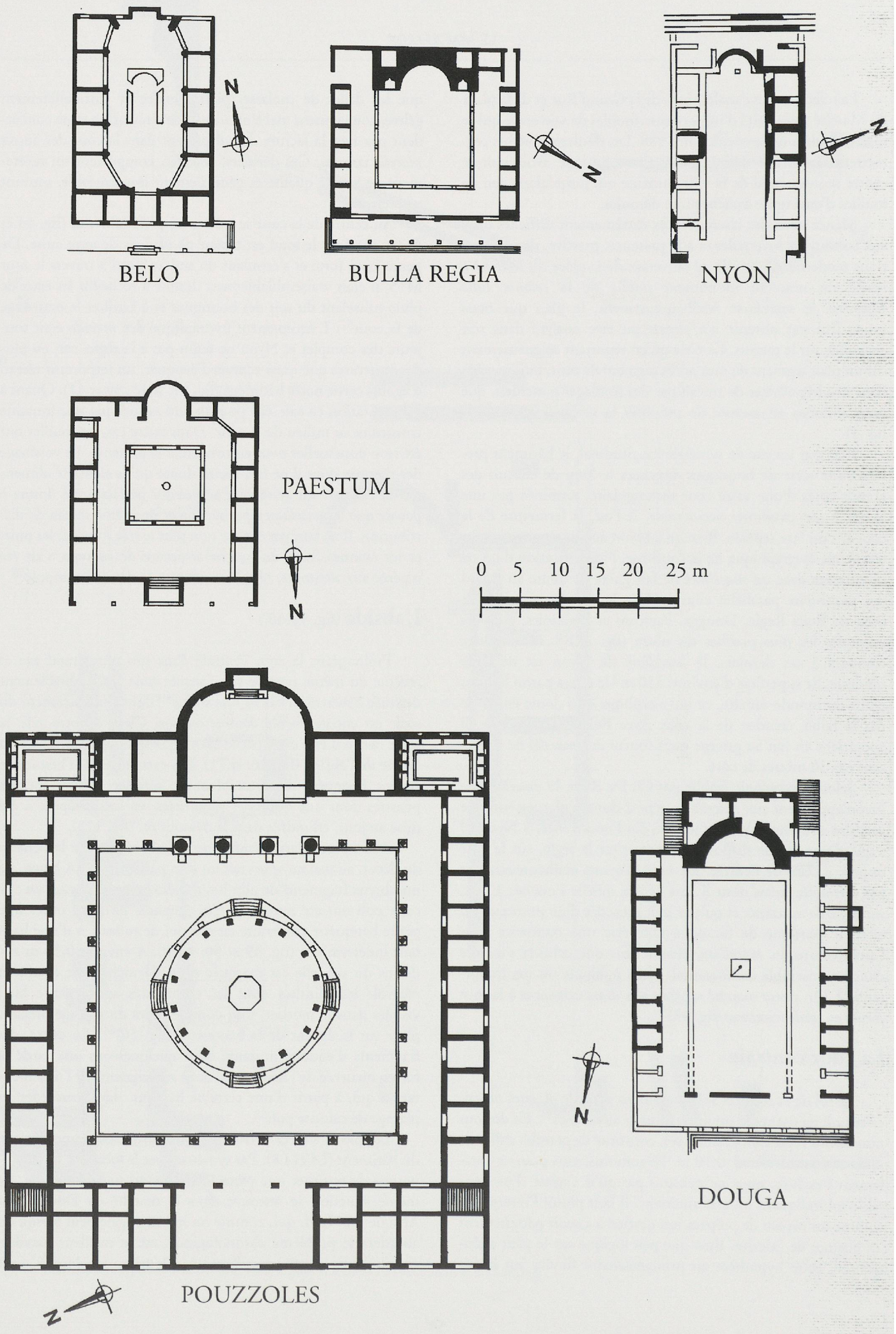

Fig. 42. Plan comparatif de différents *macella* du même type (d'après De Ruyt 1983, sauf Nyon).

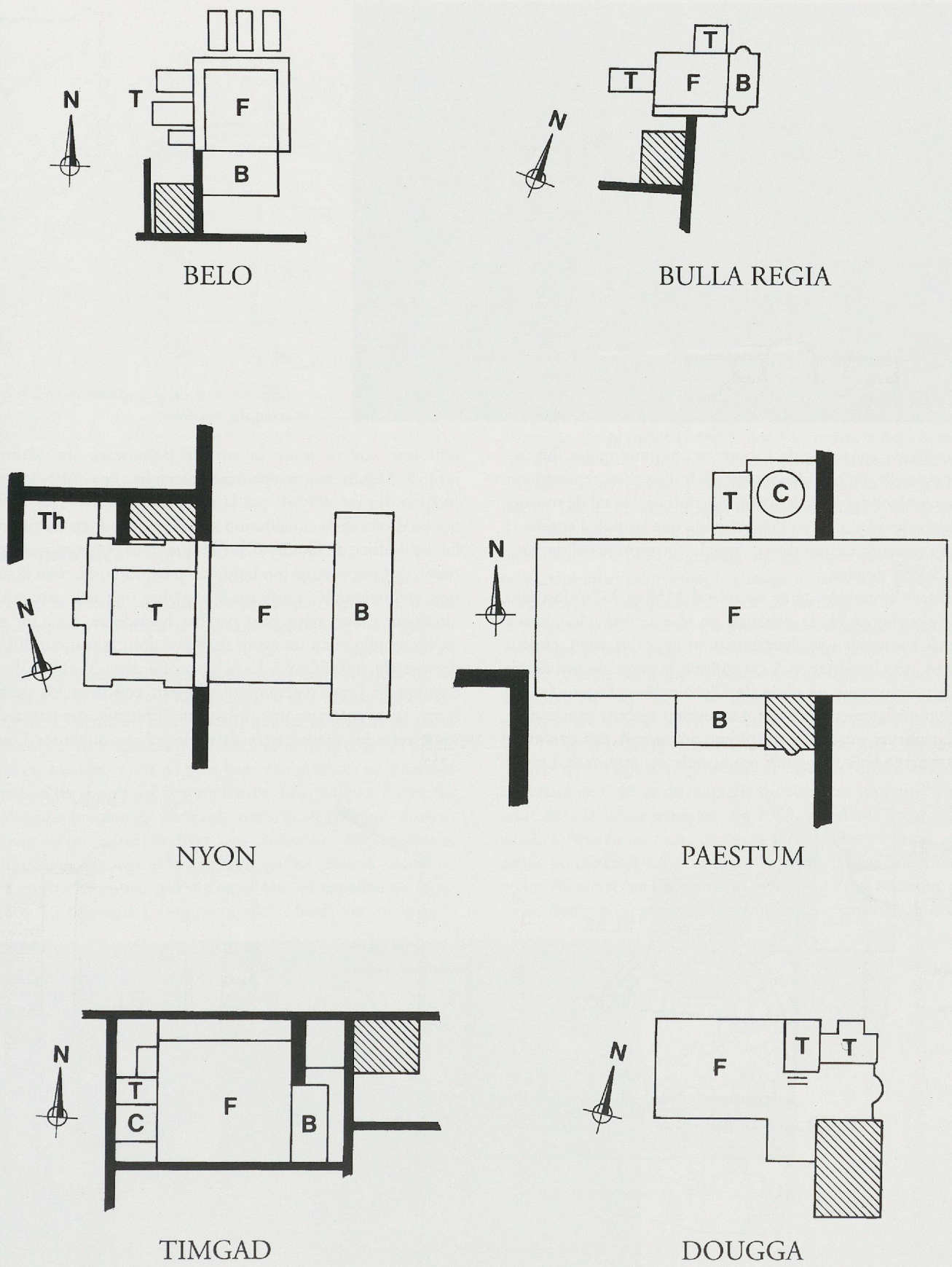

Fig. 43. Situation de quelques *macella* par rapport au *forum*. Ech.1:2500 (d'après De Ruyt 1983). F: *forum*; B: basilique; T: temple; Th: thermes; C: *comitium*-curie.

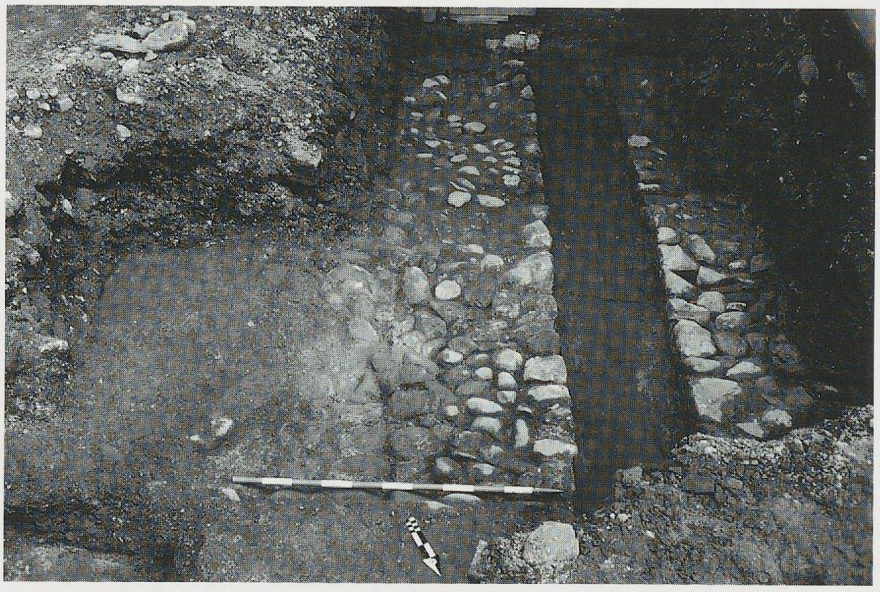

Fig. 44. Vue de la canalisation (st.20) de la cour du *macellum*.

construits en contrebas de l'abside et communiquent directement avec elle, de plus ils sont encadrés d'escaliers représentant des accès secondaires[63]. A Nyon, au contraire, le sol de mortier de chaux des pièces est au même niveau que celui de l'abside, et aucune communication directe avec le corps principal du bâtiment n'a été décelée.

L'arrêt brutal des murs de refend M35 et M76 doit sans doute s'expliquer par la présence, en tête de mur, de poteaux destinés à soutenir une charpente dont la portée serait, en leur absence, trop importante. A cet endroit, la pente du toit devait permettre aux eaux de pluie de s'écouler dans l'égout (st.41) situé immédiatement à l'ouest. La position de cette canalisation pose d'ailleurs un problème puisqu'on ne sait pas comment était constituée la fermeture occidentale du *macellum*. Un sol uniforme couvre toute la surface postérieure du bâtiment jusqu'à l'égout où malheureusement les raccords stratigraphiques ont été détruits par la récupération du collecteur. Un des piédroits de la canalisation se prolongeait-il en élévation et faisait-il office de façade? C'est ce que nous pouvons penser en raison de l'importante fondation du piédroit ouest, mais la solution architecturale consistant à englober une telle structure à l'intérieur d'une pièce peut paraître hasardeuse, d'autant plus qu'elle impliquerait un égout surbaissé dont la hauteur utile ne dépasserait pas 0,60 m[64]. La faible profondeur du niveau de circulation de l'eau, par rapport à l'égout voisin (st.39) notamment, laisse entrevoir une utilisation différente: des latrines ou toute autre installation nécessitant de grandes quantités d'eau.

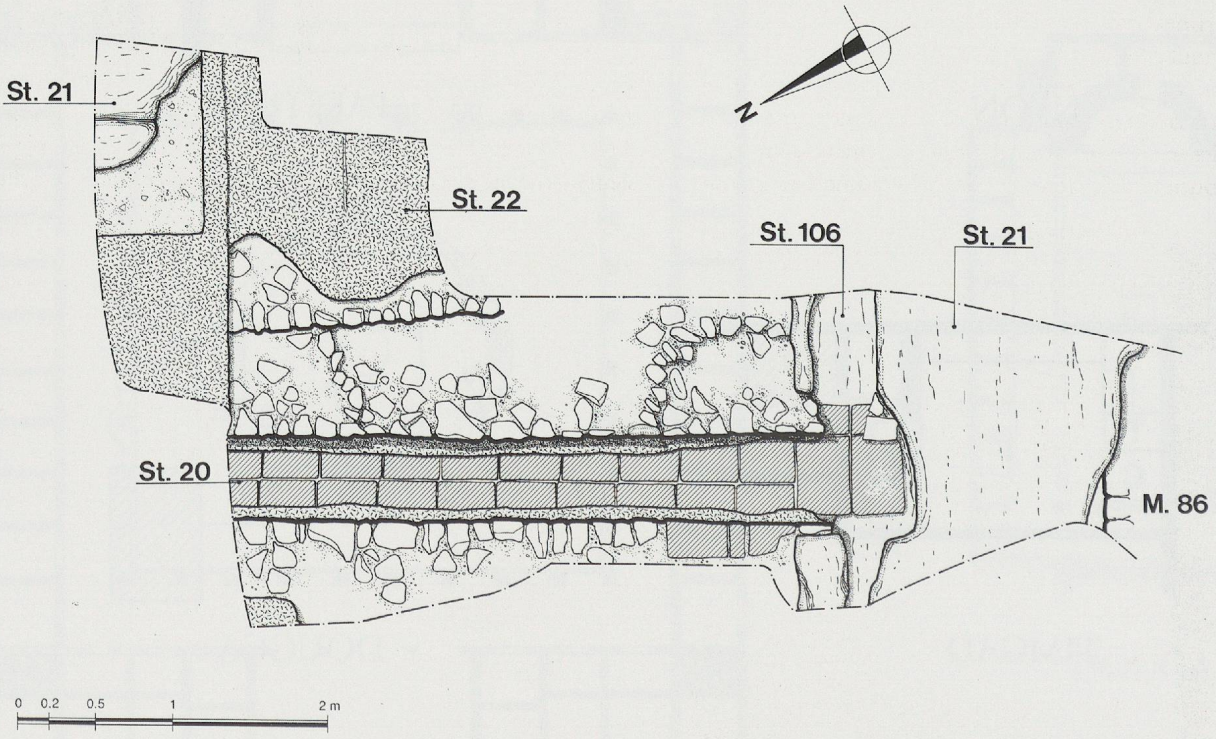

Fig. 45. Relevé pierre à pierre de la canalisation (st.20) de la cour du *macellum*. Ech. 1:50.

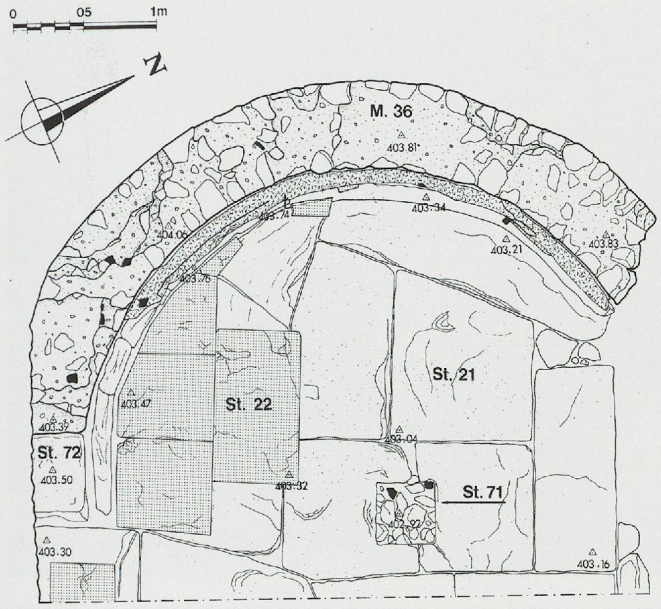

Fig. 46. Relevé pierre à pierre de l'abside du *macellum*. Ech. 1:50. (Ch. Martin).

Les boutiques

Dans la mesure où nous pouvons en juger (fig. 41), toutes les boutiques s'ouvraient sur la cour centrale et non pas sur l'extérieur, comme c'est parfois le cas[65]. De gros blocs de molasse[66] servaient de base aux montants de porte dont on ne sait s'ils étaient également en molasse, ni si le linteau était droit ou voûté. Cependant, il est certain que les boutiques ne comportaient pas de dallage comparable à celui de la cour, ni même de sol en mortier. Tout au plus peut-on imaginer un plancher de bois ou un simple sol de terre battue. Les quelques fragments de plinthes moulurées retrouvés dans la démolition doivent provenir d'un autre endroit, au contraire des morceaux d'enduits peints rouge et blanc, dont certains étaient encore en place contre les murs, qui attestent une ornementation assez soignée. La boutique L2, quant à elle, a livré une très grande quantité d'ossements animaux indiquant probablement la présence d'une boucherie (fig. 53; cf. *infra*, p. 159).

Aucun fragment d'architecture ne permet d'attester l'existence d'un étage[67]. Sur la coupe présentée à la figure 151, nous avons pourtant choisi de figurer un entresol. Cette solution paraît s'imposer sur le plan architectural, d'autant plus que le marché de Bélo, aux proportions sensiblement voisines du nôtre, en comporte un qui nous a d'ailleurs servi de modèle pour la restitution (fig. 54, 55 et 56).

La pièce située au nord de l'abside pourrait alors avoir servi de cage d'escalier donnant accès à un couloir desservant les locaux de l'entresol. Ces derniers ne communiqueraient donc pas avec les boutiques qui, elles, étaient accessibles directement depuis la cour centrale[68].

Situation et voirie

La construction du *macellum* au voisinage immédiat du *forum* est une pratique courante que l'on retrouve dans la majorité des exemples connus[69]. Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'entrée principale s'ouvrait sur la façade orientale du bâtiment, débouchant directement dans le *cardo maximus*, sans que l'on ait pu déterminer s'il y avait des entrées secondaires. De plus, la position des égouts et quelques indices stratigraphiques permettent le passage de trois rues, à l'ouest au nord et à l'est, facilitant la desserte du marché.

Outre la découverte du *macellum*, les fouilles menées en 1988 ont permis, grâce à des observations effectuées dans la Grand'Rue, de confirmer la position de la voie nord-sud (*cardo maximus*) par la présence des bases de colonnes en molasse du portique ouest (fig. 57: st.24, 26 et 27). Le regard de l'égout (fig. 58 et 59: st.201) fonctionnant sous cette voie a également été repéré. Il s'agit d'un gros bloc de calcaire percé d'un orifice circulaire de 0,40 m de diamètre qu'obstruait un lourd disque taillé dans le même matériau. En 1989, lors d'une petite fouille située à l'extrémité ouest de l'actuelle place du Château, nous avons pu pénétrer dans cet égout et y circuler sur une distance d'env. 30 mètres en direction du *forum*[70]. A cette occasion, plusieurs bouches d'égouts secondaires se déversant dans le collec-

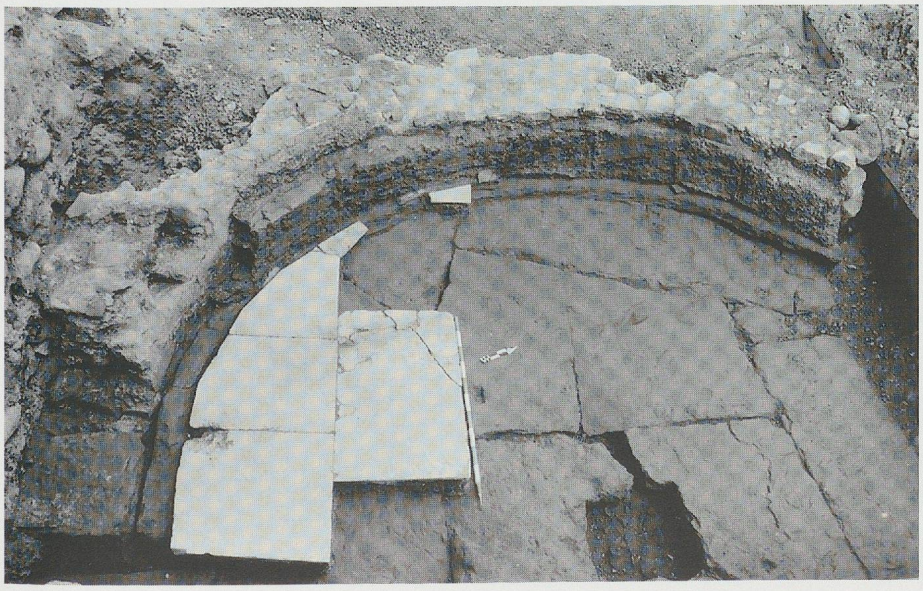

Fig. 47. Vue de l'abside du *macellum*.

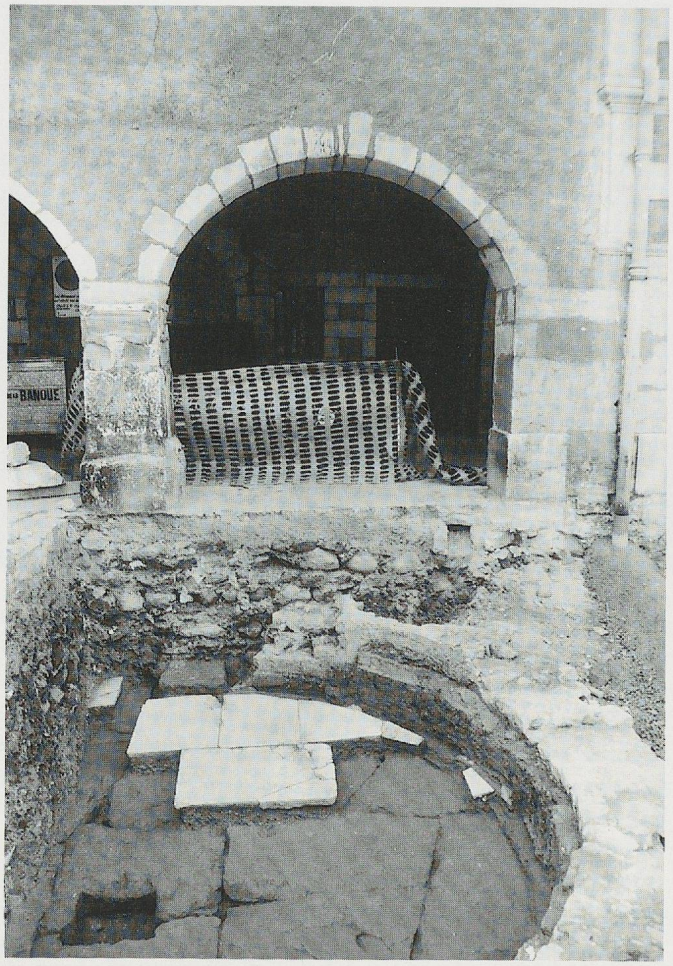

Fig. 48. Vue de l'abside du *macellum*.

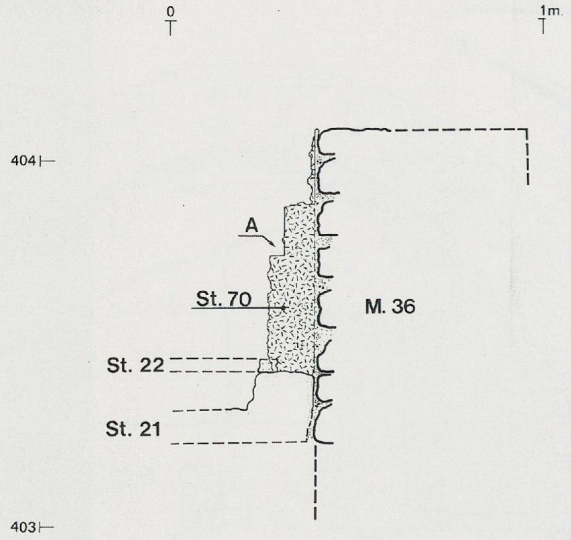

Fig. 49. Coupe à travers le mur de l'abside du *macellum*. A: emplacement des plinthes. Ech. 1:20. (Situation p. 65).

teur principal ont pu être situées et l'observation d'une coupe perpendiculaire à la structure a permis la découverte d'une des bases du portique est (fig. 71). Ainsi nous pouvons dorénavant être sûrs qu'à cet endroit au moins le *cardo maximus* était large de près de 6 mètres entre portiques. La position d'une rue est-ouest, établie jusqu'alors approximativement sous le tracé de l'actuelle rue de la Gare[71], a dû être corrigée en raison des murs romains obstruant le passage. Nous proposons d'en restituer le tracé une dizaine de mètres plus au nord, comme le laisse présager le regard d'égout qui se trouve ainsi situé à proximité immédiate d'un carrefour[72].

Datation

Le matériel archéologique recueilli dans les couches immédiatement sous-jacentes au *macellum* permet de fixer un *terminus post quem* assez précis pour la construction du monument: vers le milieu du Ier siècle ap. J.-C. (Claude-Néron) (fig. 72 et 73)[73]. Un fragment d'inscription monumentale mentionnant l'empereur Claude ou Néron découverte à la fin du XIXe siècle au nord de la place du Marché pourrait bien appartenir à la dédicace d'un monument nyonnais[74]. Mettre ce texte en relation directe avec le *macellum* est sans nul doute abusif, mais la concordance des dates est troublante.

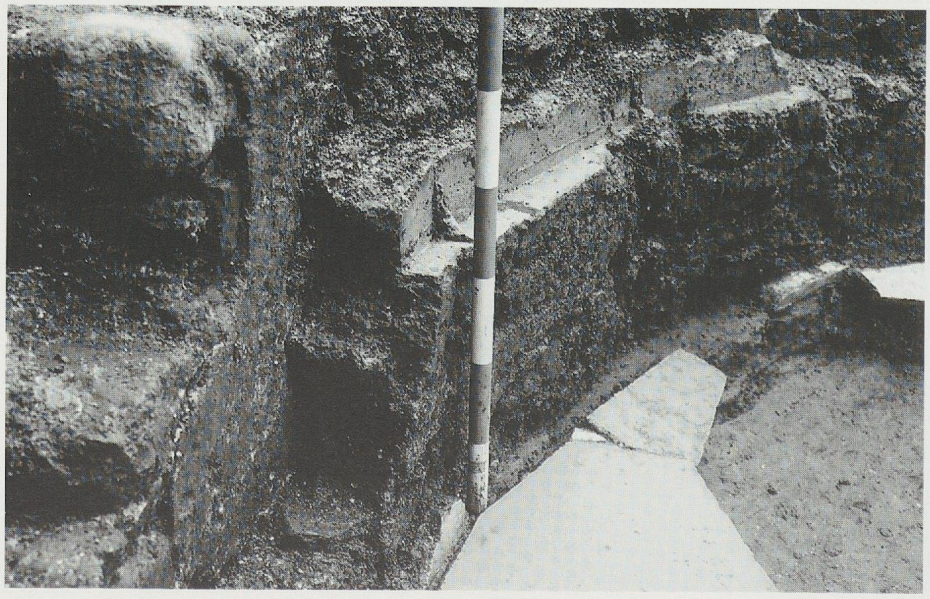

Fig. 50. Détail de l'empreinte des plinthes dans l'abside du *macellum*.

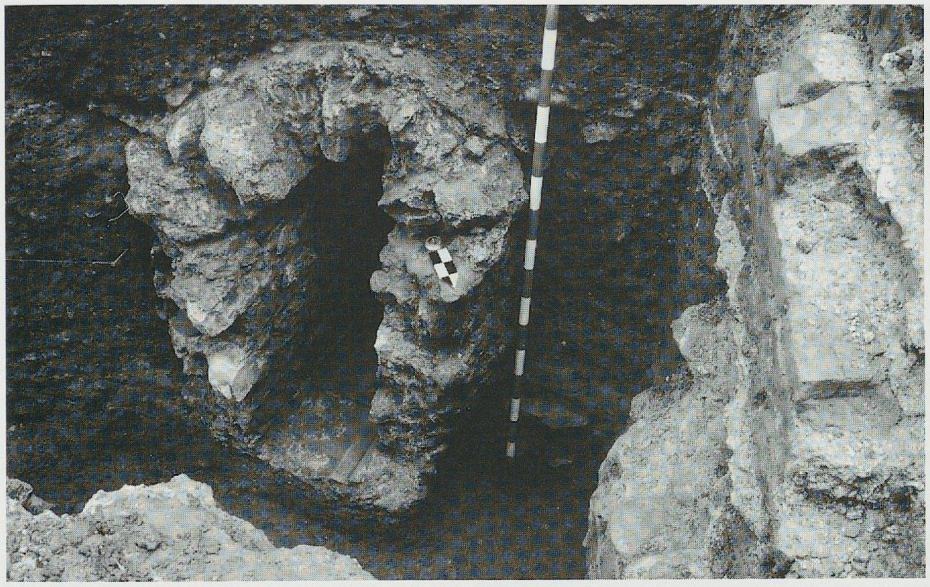

Fig. 51. Vue de l'égout st.39.

Les rares structures antérieures repérées ne se rattachent probablement pas à un premier *macellum* puisqu'il s'agit essentiellement de murs de constructions légères[75] et de quelques sols relativement disparates. Néanmoins, comme le laisse présager un certain nombre d'anomalies constatées dans les maçonneries, le bâtiment que nous connaissons a dû subir plusieurs modifications au cours du temps[76]. Parmi les parallèles cités précédemment, seul le marché de Dougga semble à peu près contemporain du nôtre. Il a été construit à l'époque néronienne et remanié au cours du IIe siècle[77].

Fig. 52. Vue intérieure de l'égout st.39.

Nous avons signalé plus haut la proximité fréquente du *macellum* et du *forum*. A Nyon, au-delà de ce constat, se pose le problème de la chronologie relative des deux monuments. Aucune observation archéologique n'a pu être effectuée à l'emplacement précis où les édifices sont contigus; aussi doit-on se limiter à quelques observations d'ordre général. La profondeur des boutiques méridionales, restituée par comparaison avec celle de la rangée septentrionale, semble respecter la cage d'escalier abritant l'accès au cryptoportique (fig. 41). Cependant, après l'élargissement dû à l'accès, le mur de clôture de l'*area sacra* se poursuit en retrait. On ne sait pas si, à cet endroit, les boutiques étaient plus profondes et venaient s'adosser contre le *forum*. Ce serait là une preuve indubitable de la postériorité du *macellum*. Dans le cas contraire, il subsisterait un espace d'environ 2,30 m entre les édifices, ce qui ne permettrait pas de trancher la question de manière certaine. Quoi qu'il en soit, et dans l'attente de nouveaux éléments, nous considérerons à titre d'hypothèse que le *macellum* est postérieur, principalement parce que cette solution semble plus acceptable sur le plan du développement urbanistique de la ville. En effet, il paraît logique de voir les principaux bâtiments publics se développer autour du *forum* et non pas le contraire. D'ailleurs il semble bien que l'épaisseur des remblais (0,80 à 1,20 m) disposés lors de la construction du *macellum* soit due à un désir de mise à niveau de la cour centrale avec la rue circulant devant l'*area sacra*. La décision de remodeler un quartier constitué de bâtiments de construction légère pourrait bien avoir été prise dans l'optique de la réalisation d'un vaste programme architectural unitaire.

Bien qu'encore entachée d'incertitudes, cette hypothèse conduit à considérer la date de construction du *macellum* comme un *terminus ante quem* pour celle du cryptoportique de l'*area sacra* du *forum*, sujet sur lequel nous reviendrons dans le chapitre suivant.

Fig. 53. Déchets de boucherie dans la boutique L2 du *macellum*.

Conclusion

La découverte du *macellum* de la *Colonia Iulia Equestris* est un fait important pour l'histoire de la Suisse à l'époque romaine, puisque, si l'on excepte l'exemple fort douteux de Genève[78], le monument nyonnais est pour l'instant unique dans notre pays. C'est même l'un des rares exemples situé au nord des Alpes. Et encore, convient-il de remarquer que, parmi les sites transalpins répertoriés, les quatre marchés de Narbonnaise ne sont connus que par l'épigraphie[79]. Il en va de même pour Lyon et Rodez. Hormis l'exemple de Saint-Bertrand-de-Comminges, en Aquitaine, il faut se rendre dans la province de Bretagne, à Wroxeter, ou en lointaine Pannonie, à Budapest, pour trouver des *macella* transalpins exhumés lors de fouilles. Cependant leur type est fort éloigné de celui de Nyon: ils sont, en effet, à «plans centraux composés de structures uniformes» (sans pièces dominantes comparables à notre abside)[80]. Comme nous l'avons vu précédemment, le *macellum* de Nyon se rattache volontiers à des modèles provenant d'Afrique du Nord, d'Italie centrale et dans une moindre mesure de Bétique (Bélo). Il serait hasardeux d'exploiter cette similitude en invoquant des influences directes ou en relevant le particularisme de notre marché, au vu des lacunes dont souffrent nos connaissances relatives aux exemples gaulois, géographiquement plus proches.

Dans les mêmes termes que les auteurs de la publication sur le *macellum* de Bélo[81], nous préciserons ici que la présence d'un tel monument n'est pas un critère de l'importance de la ville. On trouve des *macella* dans des villes de moindre envergure alors que de grands centres en semblent dépourvus. Cependant, Cl. De Ruyt a bien montré que le *macellum* était un édifice entièrement dévolu à la vente de produits alimentaires, principalement la viande et le poisson, et que les denrées de base telles que le pain bénéficiaient de points de vente disséminés dans toute la ville. D'autres édifices, peut-être moins spécifiques, assuraient alors les fonctions du *macellum*, tels que les *agorai* commerciales des villes d'Orient ou encore des quartiers particuliers où se concentraient différentes échoppes. A titre d'exemple, le *forum* secondaire d'Augst, qui est généralement interprété comme un complexe à caractère commercial, pourrait avoir abrité des boutiques qui d'ordinaire se trouvent dans un *macellum*. Néanmoins la diversité des activités que semble regrouper un édifice aussi complexe que celui d'Augst ne permet vraisemblablement pas d'y voir un simple *macellum*, ni même un marché au sens restreint[82].

Le grand nombre de *macella* situés en Italie centrale et en Afrique proconsulaire renforce la thèse de Cl. De Ruyt selon laquelle ce type de monument est spécifiquement romain, bien que s'inspirant en partie des *agorai* grecques. Il n'est pas étonnant de la part de l'élite d'une colonie romaine de manifester la volonté d'intégrer les habitudes de la métropole en se dotant d'un *macellum* à côté de bâtiments aussi «romains» que les thermes et au sein d'une administration municipale calquée sur celle de Rome. Si certaines provinces paraissent presque totalement dépourvues de tels édifices – la péninsule ibérique pourtant empreinte de latinité n'a livré que trois *macella* – cela est vraisemblablement dû à l'état des recherches archéologiques.

Nous ne terminerons pas cette étude sans évoquer l'étonnement qui fut le nôtre lorsque nous avons découvert l'emplacement du marché romain sous l'actuelle place du Marché! C'était sans compter avec la réutilisation, certes partielle, des piédroits des boutiques romaines par ceux des arcades construites aux XVIe siècle et destinées entre autres à abriter le marché de l'époque (fig. 60)[83]. Bel exemple de pérennité!

NOTES

50. Cf. De Ruyt 1983. On trouvera notamment, dans cette synthèse, la liste et les plans de tous les *macella* connus.

51. Cf. Didierjean *et al.* 1986.

52. Cf. De Ruyt 1983, pp. 284-289.

53. Cf. De Ruyt 1983, pp. 290-291.

54. A titre d'hypothèse, l'entrée du *macellum* pourrait se situer dans l'alignement de la façade qui délimite l'*area publica* de l'*area sacra* et, en s'intégrant à celle-ci, créer une unité architecturale.

55. Ce sol, en bonne partie récupéré à une époque postérieure, n'a pu être clairement observé que dans l'abside (cf. fig. 46 et 47). Cependant, quelques fragments encore en place attestent sa présence dans toute la cour.

56. Cf. De Ruyt 1983, pp. 306-307. De plus, le dallage de molasse n'est pas uniforme. Il est parfois remplacé par un simple radier de pierres, notamment à proximité du caniveau traversant la cour (st.20). On voit mal comment un tel sol a pu être utilisé, sinon recouvert par les plaques de calcaire poli!

57. Ce caniveau devait collecter les eaux provenant de petites canalisations secondaires. C'est en tout cas ce que donnent à penser les amorces de rigoles situées de part et d'autre de son embouchure et ayant laissé leur empreinte dans les dalles de molasse (st.106).

58. A Nyon, outre le caractère ponctuel des fouilles, nos problèmes concernant l'alimentation en eau proviennent en grande partie du fait que nous ne connaissons pas le point d'aboutissement de l'aqueduc qui desservait la colonie depuis la région de Divonne, en France voisine. Le tracé reconnu s'interrompt plusieurs centaines de mètres au nord de la ville. L'absence de puits s'explique peut-être par la grande profondeur de la nappe phréatique sur le site de l'acropole. Le seul puits gallo-romain que nous connaissons se trouve au nord de la ville, dans un quartier suburbain, là où justement la nappe est moins profonde (fouilles 1989 à la rue Juste-Olivier, bâtiment ECA).

59. Cf. De Ruyt 1983, p. 288.

60. Cf. De Ruyt 1983, p. 310.

61. Les moulures sont d'une grande variété, indiquant par là une utilisation ailleurs que dans l'abside. De petits tenons en fer servaient à fixer les plinthes dans le mortier.

62. D'après une communication orale de M. Fuchs, ces enduits dateraient du IIe siècle ap. J.-C.

63. Cf. De Ruyt 1983, pp. 215-216.

64. L'inconvénient de notre reconstitution réside dans le fait que la voûte de l'égout est apparente dans la pièce L8. Proposer une élévation du piédroit oriental paraît incompatible avec sa piètre construction et la faiblesse de ses fondations. Quoi qu'il en soit, nous sommes à nouveau tributaires de l'exiguïté de la surface fouillée.

65. Cf. De Ruyt 1983, pp. 291-292.

66. St. 30, 33, 45, 103 et 104.

67. L'existence d'un étage au-dessus des boutiques est prouvée à Pompéi, Ostie, Wroxeter, Bélo, etc. Cf. De Ruyt 1983, p. 303.

68. C'est à nouveau Bélo qui nous sert de référence pour cette proposition: Didierjean *et al.* 1986, fig. 171a et 171b. Les exemples cités à la note précédente comportaient également des pièces indépendantes à l'étage. Par symétrie, on peut postuler l'existence d'une seconde pièce au sud de l'abside.

69. Cf. De Ruyt 1983, pp. 326-329.

70. Cet égout avait déjà été fouillé sur plusieurs dizaines de mètres en 1969. Fouille et rapport déposé au MHAVD: Ph. Bridel et D. Weidmann. A cette occasion plusieurs centaines de kilos d'ossements ont été découverts. Il s'agissait principalement de déchets de bœuf comportant de nombreuses traces de sciage et de décarnisation (rapport de L. Chaix du 30 mai 1970 joint au rapport cité plus haut; Pelichet 1974, pp. 13-16). Selon toute vraisemblance nous pouvons expliquer cette découverte massive par la présence, quelques dizaines de mètres en amont, du *macellum* où une activité de boucherie est attestée (cf. *infra,* La faune par Cl. Olive).

71. Cf. Bridel 1982, p. 181.

72. L'étude, par J. Morel, des fouilles effectuées entre 1978 et 1980 sur la place Bel-Air conforte notre hypothèse. En effet, la restitution du quartier, basée sur la symétrie et la largeur du pied romain, laisse un espace large d'environ 6 mètres à l'endroit ou nous proposons de faire passer la route: Morel et Amstad 1990. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que la restitution du plan antique de Nyon, et en particulier la position des voies, restera malheureusement toujours soumise aux aléas et aux contraintes de la fouille en milieu urbain.

73. En plus de la céramique, signalons la découverte de quelques fragments d'enduits peints du IIIe style pompéien.

74. *CIL* XIII, 11468. Cf. *ASA*, 27, 1894, pp. 298-299 (Meisterhans).

75. De nombreux fragments de parois en torchis cuits par un incendie ont été retrouvés.

76. Par exemple, le mur de façade intérieure nord (M15), profondément fondé jusqu'à sa jonction avec un mur antérieur (M28), n'est plus constitué que de quelques lits de pierres à l'ouest de ce dernier. L'agrandissement d'un bâtiment primitif n'est donc pas à exclure. La présence d'enduits du IIe siècle dans l'abside, si elle n'est pas due à une simple réfection, pourrait être un indice supplémentaire.

77. D'ailleurs, ainsi que nous le supposions dans le cas de Nyon (cf. note précédente), l'abside de Dougga est une adjonction au plan primitif: De Ruyt 1983, pp. 213 et 218. La construction du marché de Pouzzoles remonte à l'époque flavienne, avec peut-être un état antérieur et des remaniements sous les Sévères; ceux de Bulla Regia et de Paestum sont plus tardifs: IIe - début IIIe siècle.

78. De Ruyt 1983, pp. 73-75 qui, tout en signalant que beaucoup d'aspects de ce bâtiment restent obscurs, le retient dans son catalogue.

79. Notre décompte est basé sur la liste fournie dans l'ouvrage de Cl. De Ruyt 1986. Pour la Gaule narbonnaise, les sites répertoriés sont: Béziers, Luc-en-Diois, Mônetier-Allemont et Narbonne. Il va de soi que de nombreux monuments partiellement fouillés ou difficilement interprétables peuvent se révéler être des *macella.* Cf. De Ruyt 1983, pp. 266-267, qui cite, pour la Gaule, les exemples de Poitiers et de Mirebeau, près de Dijon.

80. Cf. De Ruyt 1983, pp. 284-289.

81. Cf. Didierjean *et al.* 1986.

82. Selon les propos de De Ruyt 1983, p. 334.

83. Ces observations ont été faites dans la boutique L9 où les piédroits des arcades reposaient à peu près parfaitement sur les blocs de molasse romains (st.103 et 104).

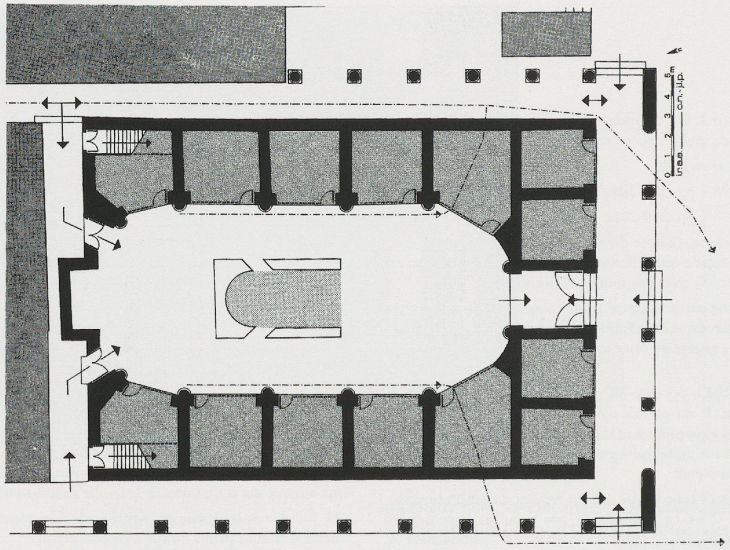

Fig. 54. Restitution du plan du rez-de-chaussée du *macellum* de Belo. (Tiré de Didierjean *et al.* 1986).

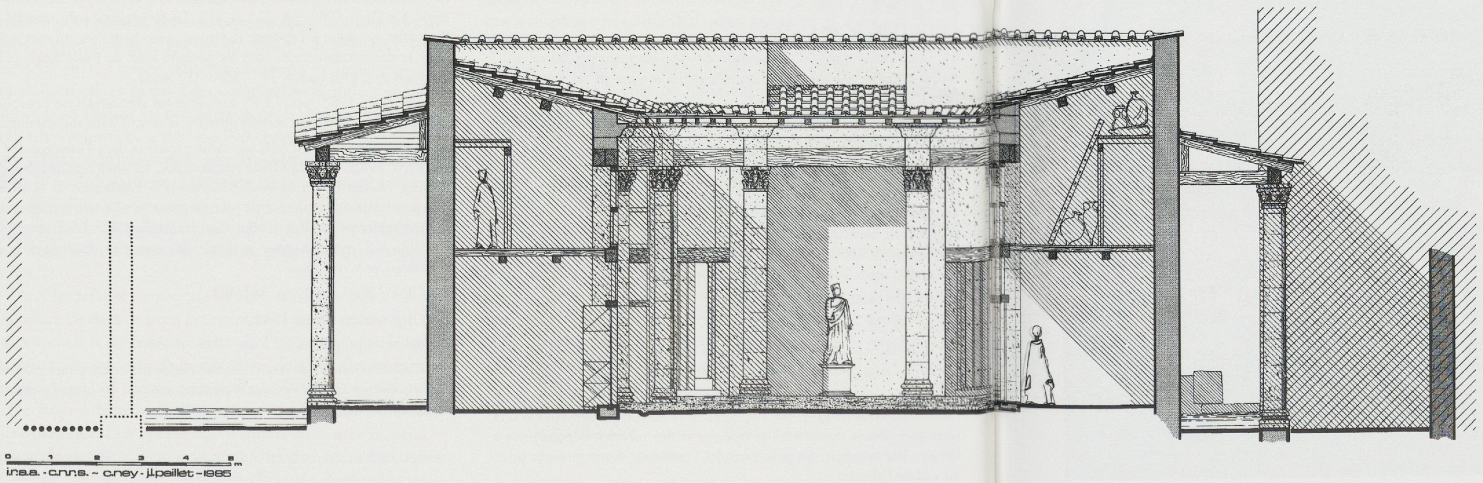

Fig. 55. Coupe restituée du *macellum* de Belo. (Tiré de Didierjean *et al.* 1986).

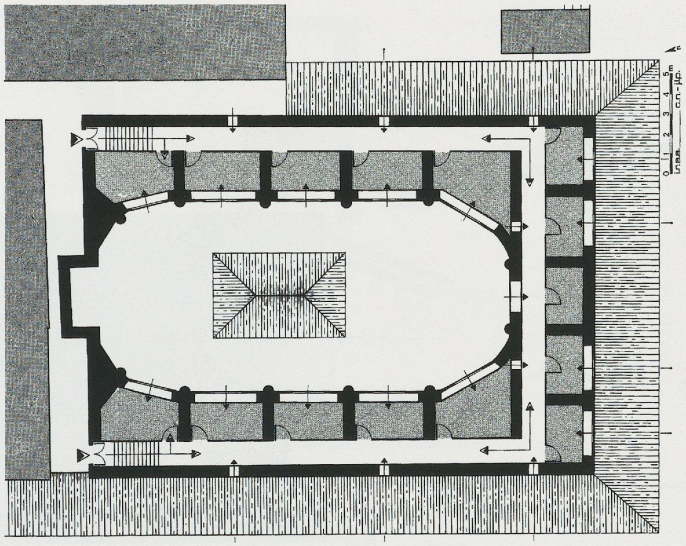

Fig. 55. Restitution du plan de l'entresol du *macellum* de Belo. (Tiré de Didierjean *et al.* 1986).

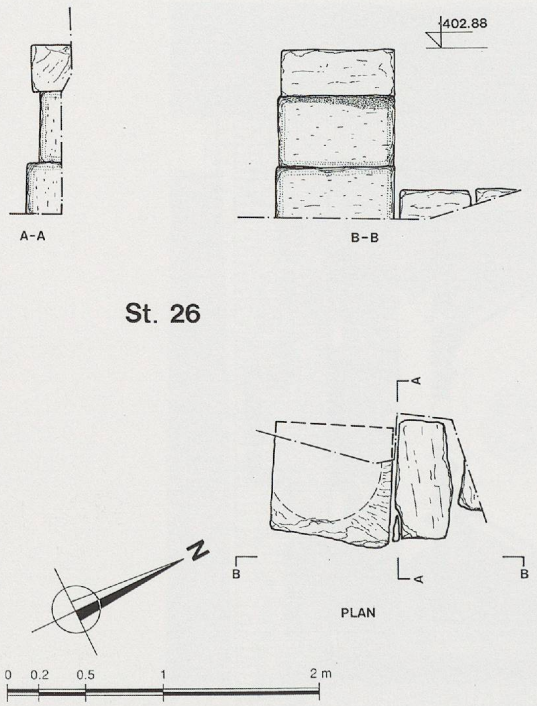

Fig. 57. Relevé de la fondation d'une des colonnes du portique ouest de la rue principale de la ville. Ech. 1:50. (Situation p. 57).

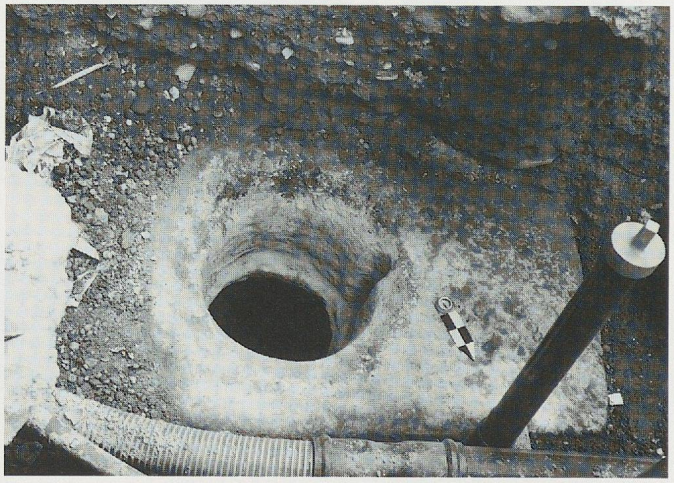

Fig. 59. Regard de l'égout st.201 après l'enlèvement du bloc de fermeture.

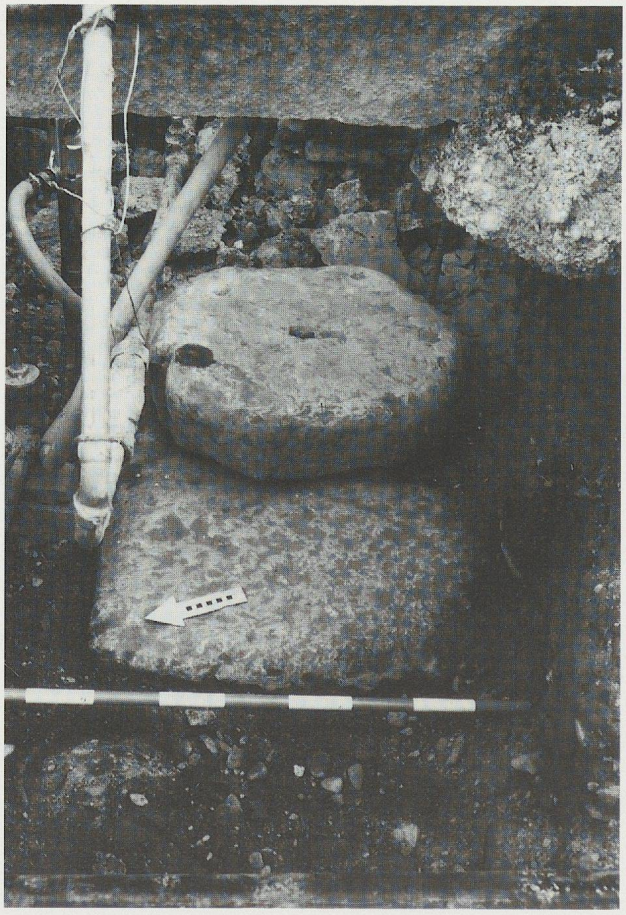

Fig. 58. Regard de l'égout st.201.

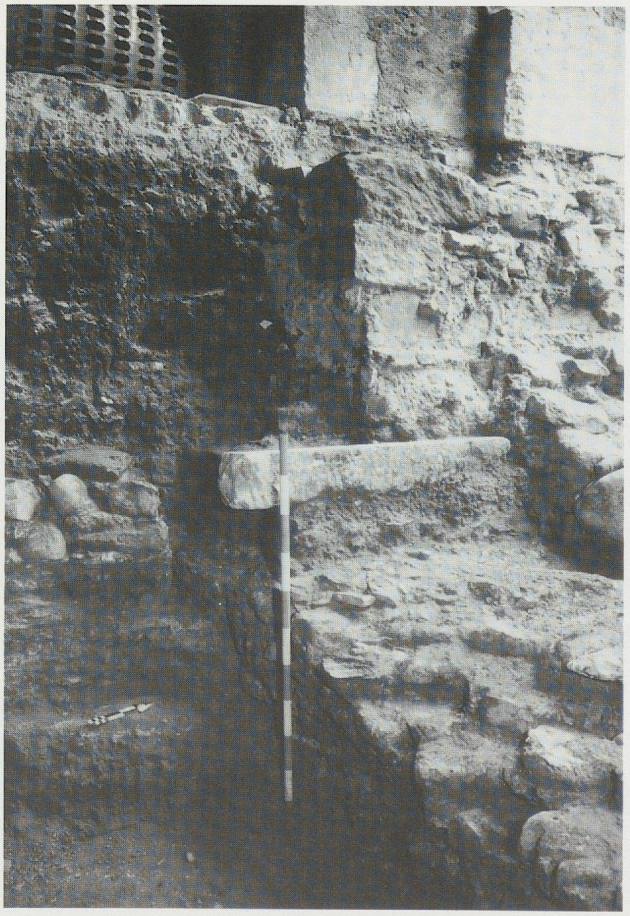

Fig. 60. Fouille d'une boutique (L9) du *macellum* sous les arcades du XVIe siècle.

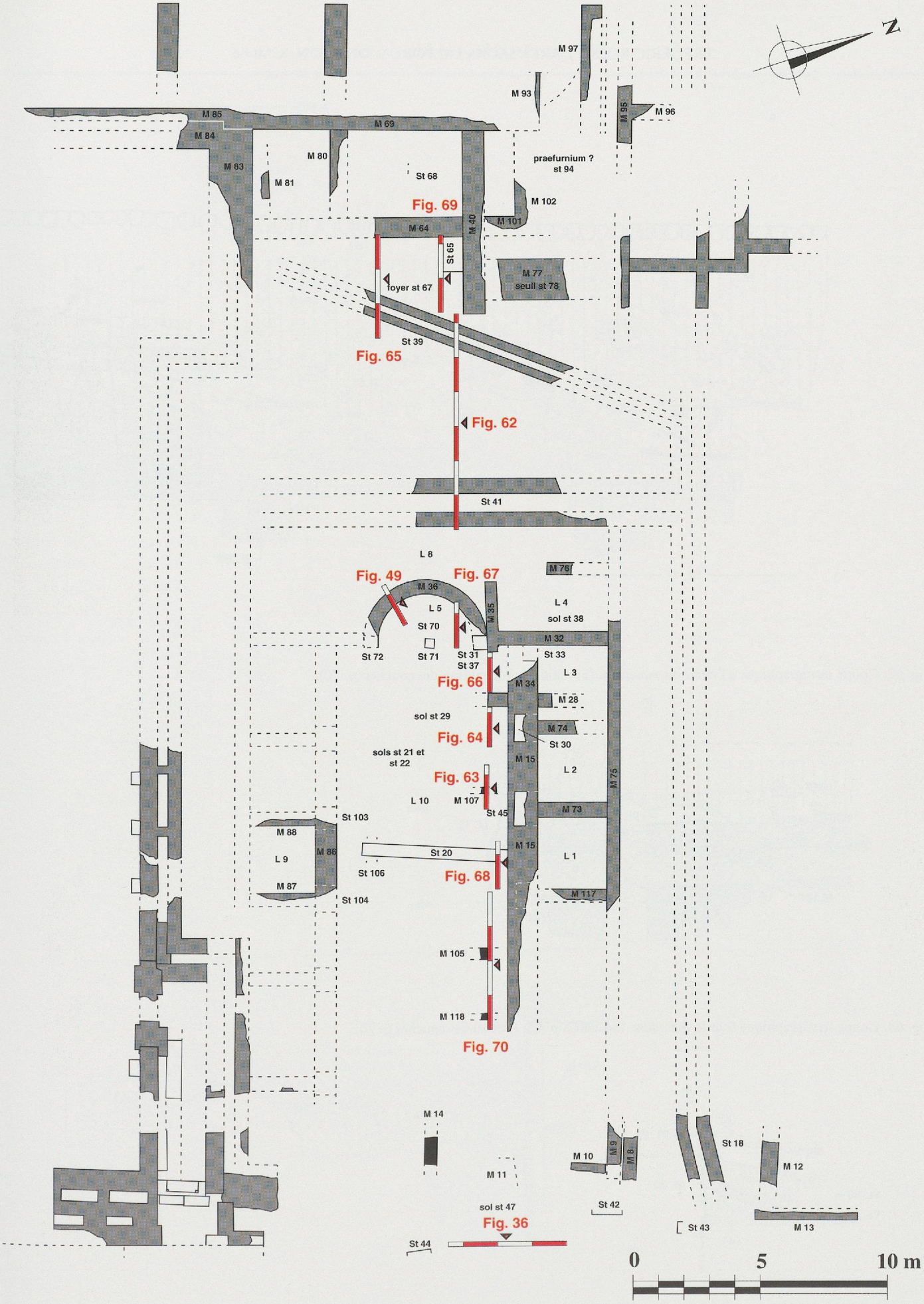

Fig. 61. *Macellum*: plan de situation des numéros de murs, structures et coupes. (Dessin P. Friedemann et E. Soutter).

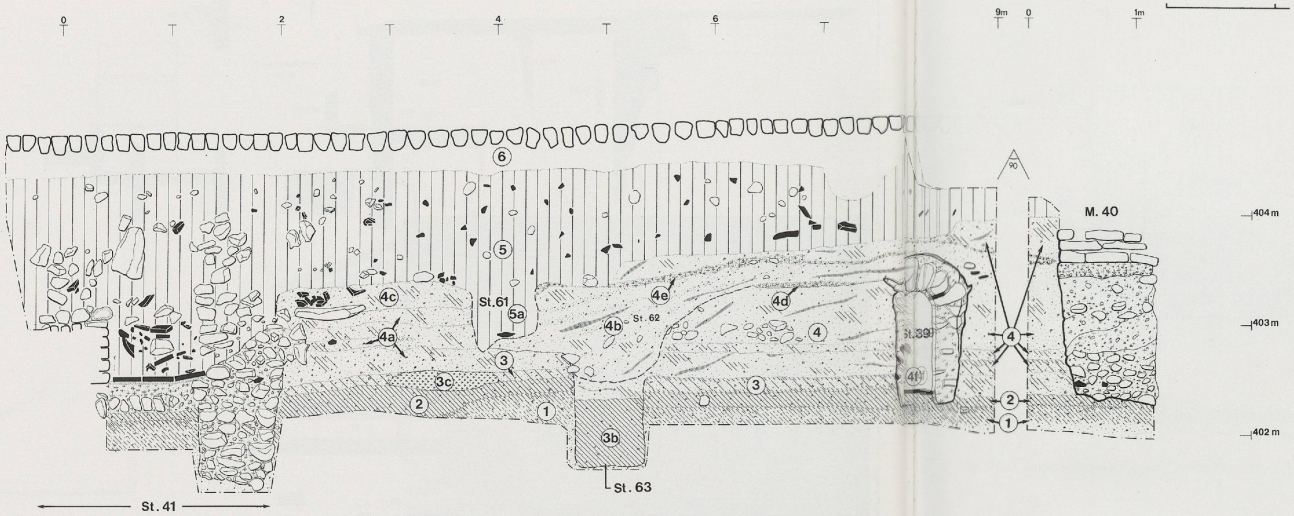

Fig. 62. Coupe stratigraphique à l'ouest du *macellum*. (Situation p. 65; tableau des couches. p. 70).

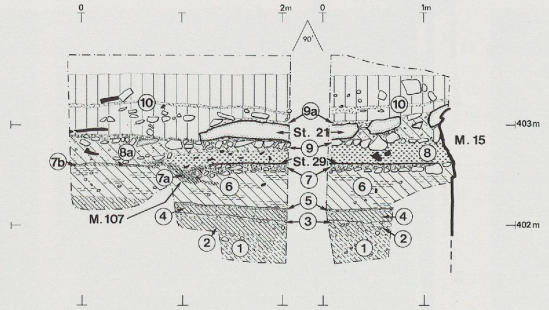

Fig. 63. Coupe stratigraphique sous le *macellum*. (Situation p. 65; tableau des couches p. 70).

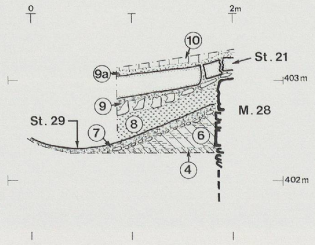

Fig. 64. Coupe stratigraphique sous le *macellum*. (Situation p. 65; tableau des couches p. 71).

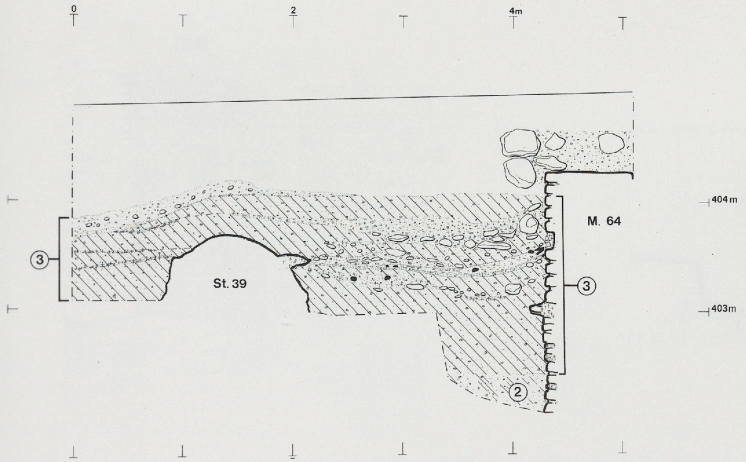

Fig. 65. Coupe stratigraphique au-dessus de l'égout st.39. (Situation p. 65; tableau des couches p. 71).

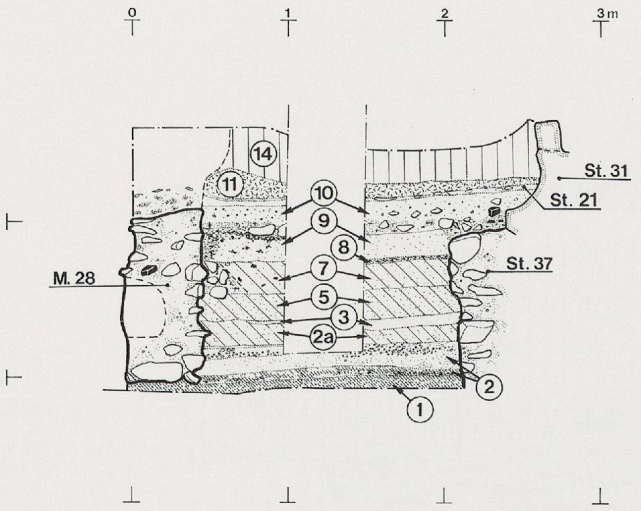

Fig. 66. Coupe stratigraphique sous le *macellum*. (Situation p. 65; tableau des couches p. 71).

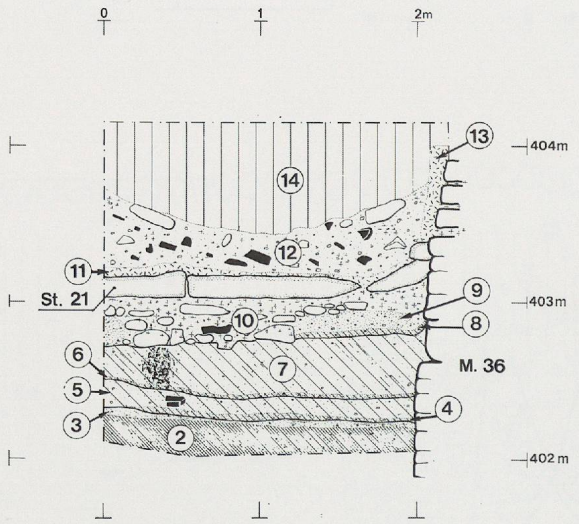

Fig. 67. Coupe stratigraphique sous le *macellum*. (Situation p. 65; tableau des couches p. 71).

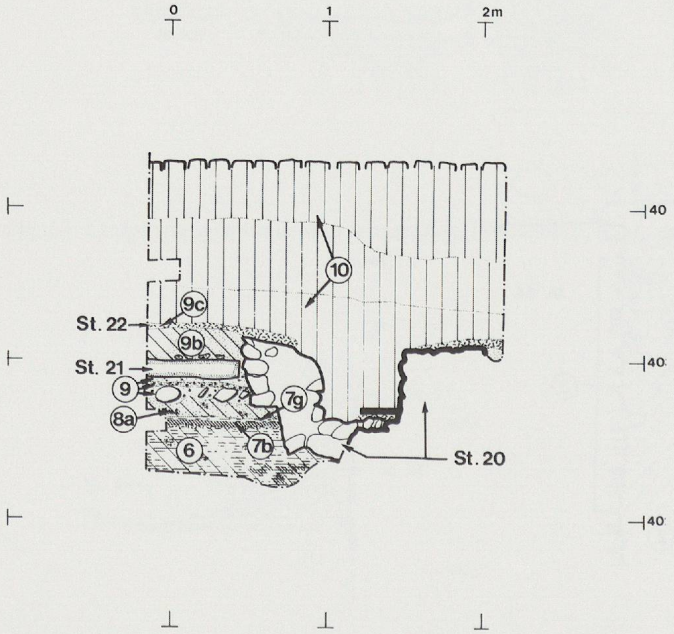

Fig. 68. Coupe stratigraphique sous le *macellum*. (Situation p. 65; tableau des couches p. 70).

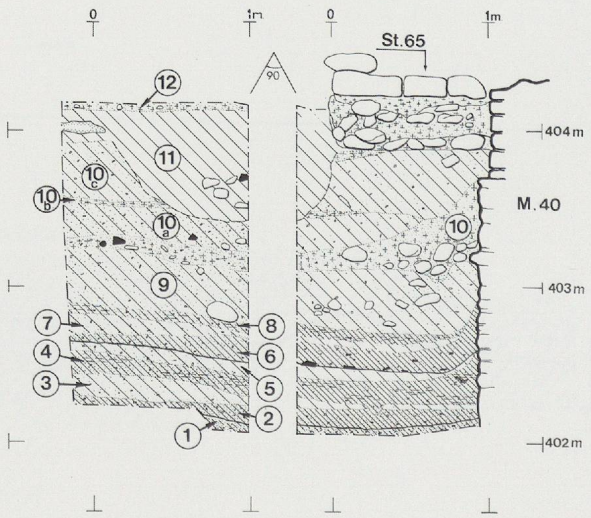

Fig. 69. Coupe stratigraphique à l'ouest du *macellum*. (Situation p. 65; tableau des couches p. 71).

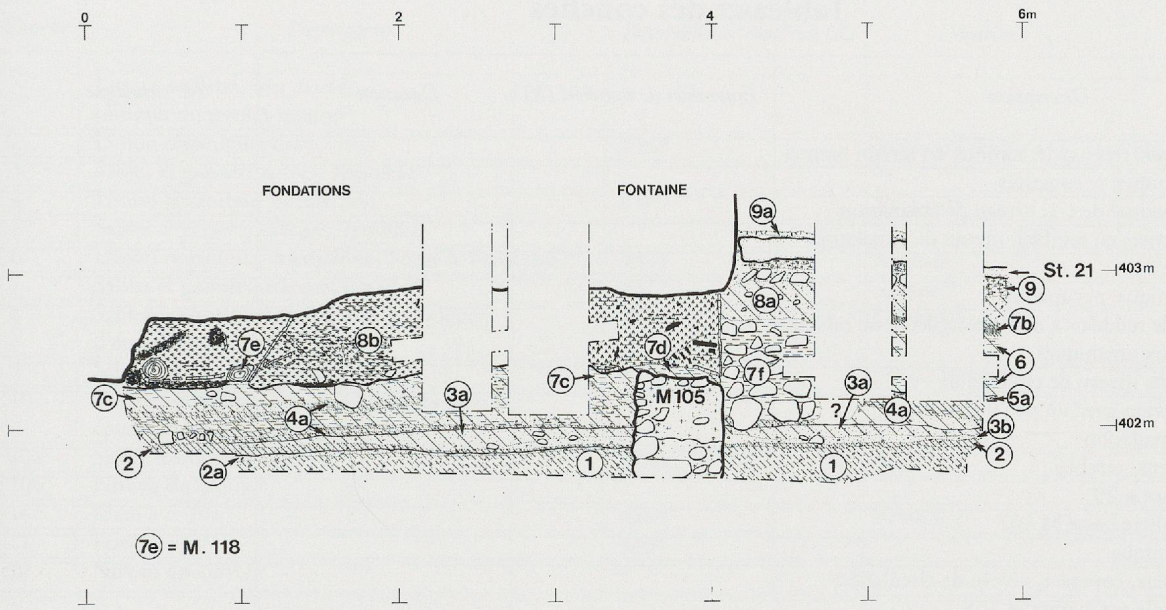

Fig. 70. Coupe stratigraphique sous le *macellum.* (Situation p. 65; tableau des couches p. 70).

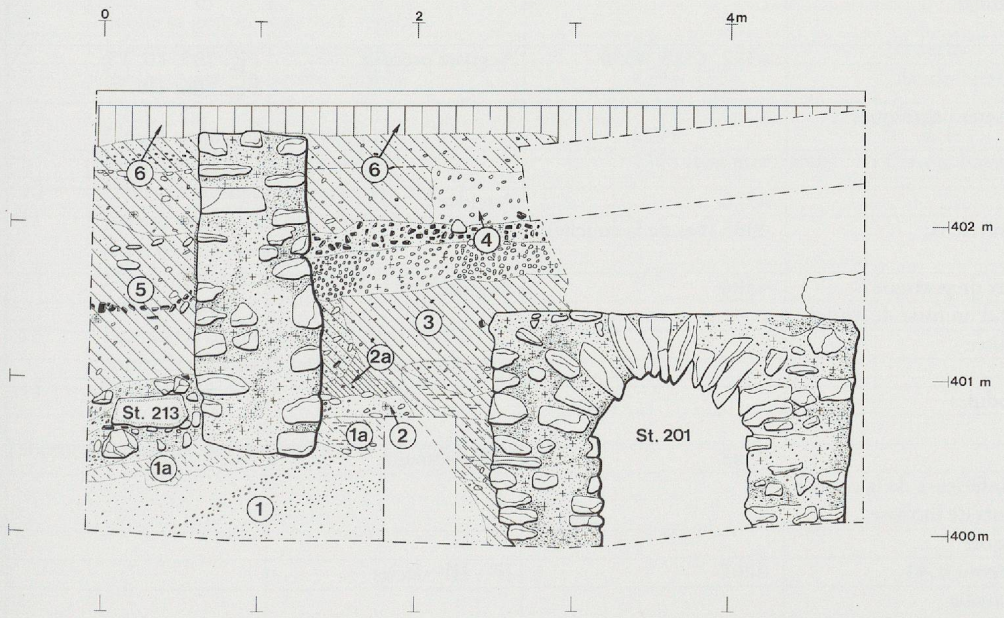

Fig. 71. Coupe stratigraphique de l'égout st.201. (Situation p. 31; tableau des couches p. 72).

Tableaux des couches

Couche	*Description*	*Ensembles de matériel (K)*	*Datation*	*Nos catalogue*
1	Limon argileux, très oxydé; sommet du terrain naturel			
2	Limon organique; occupation			
3	Remblai constitué de c.1; niveau de circulation			
3a	Sables et graviers en remblai; niveau de circulation			
3b	idem à 3			
4	Limon organique; occupation			
4a	Succession de remblais à matrice argileuse ou sableuse et fins niveaux organiques			
5	Petits graviers; niveau de circulation			
5a	Sables et graviers avec un peu de mortier; niveau de circulation			
6	Limon argileux; remblai			
7	Sol de mortier st.29			
7a	Trace de sablière basse M 107			
7b	Niveau organique			
7c	Limon argileux, compact; niveau de circulation			
7d	Niveau d'argile sur le mur M 105			
7e	Trace de sablière basse M 118			
7f	Pierres liées à l'argile			
7g	Niveau d'argile			
8	Démolition de murs en terre	4324	Claude-Néron	Fig. 72: 3; fig. 73: 14, 16, 23, 24
8a	Remblai hétérogène			
8b	Démolition de murs en terre, gros charbons et frgts d'enduits peints	4314, 4321	Claude-Néron	Fig. 72: 2, 4, 5, 10, 12; Fig. 73: 18-20, 25, 26
9	Dalles de molasse (st.21) posées sur un radier de pierre et un lit de mortier			
9a	Niveau de mortier de tuileau			
9b	Remblai avec frgts de mortier de tuileau			
9c	Niveau de mortier de tuileau			
10	Couche perturbée avec niveau de mortier de tuileau			

Tableau de couches des coupes D13, D16, D18 et D23 (fig. 63, 64, 68, 70).

Couche	*Description*	*Ensembles de matériel (K)*	*Datation*	*Nos catalogue*
1	Limon argileux, très oxydé; sommet du terrain naturel			
2	Limon organique; occupation	4382, 4383, 4330	Auguste précoce	Fig. 105: 10, 15; Fig. 106: 19
3	Remblai de sables gris vert et liserés organiques (niveau de circulation?)			
3a	Chape de rubéfaction (foyer?)			
3b	Fosse (st.63)	4379	Auguste	
4	Succession de remblais sablo-graveleux; niveaux de route?	4385 (bas de la couche)	Auguste?	
4a	Idem à 4, mais pour des niveaux de portique	4384	Auguste?	
4b	Idem à 4, mais en comblement d'un fossé de route?			
4c	Idem à 4a, mais avec molasse fusée			
4d	Liseré de mortier rosâtre, fusé			
4e	Liseré de mortier blanc avec nodules de calcaire et de molasse			
4f	Comblement de l'égout st.39	4348	Gallo-romain	
5	Remblai-démolition; la partie inférieure de la couche renferme de nombreux fragments de molasse			
5a	Récupération du mur du portique?			
5b	Comblement-démolition de l'égout st.41	4262	IIe - IIIe siècles	
6	Pavés de la place du Marché actuelle			

Tableau de couches de la coupe D45 (fig. 62).

Couche	*Description*	*Ensembles de matériel (K)*	*Datation*	*Nos catalogue*
	Limon argileux, très oxydé; sommet du terrain naturel			
2	Limon organique; occupation	4388	Auguste précoce	Fig. 105: 6
3	Sables et graviers jaunes; remblai			
4	Limon organique; occupation	4389	Auguste	
5	Sables et graviers orangés; remblai			
6	Limon organique; occupation. Scelle le foyer st.67	4374	Auguste	
7	Sables et graviers orangés; remblai	4372	Auguste?	
8	Sables limoneux verdâtres avec fragments d'enduits muraux	4371	Début Ier siècle	
9	Sables limoneux; remblai	4371	Début Ier siècle	
10	Mortier de chaux, boulets et déchets de taille; construction du mur M40			
10a	Sables limoneux; remblai	4366	Auguste ?	
10b	Niveau de mortier			
10c	Idem à c. 10a	4364	Ier siècle ?	
11	Fosse	4364		
12	Niveau de mortier			

Tableau des couches de la coupe D52 (fig. 69).

Couche	*Description*	*Ensembles de matériel (K)*	*Datation*	*Nos catalogue*
2	Limon organique; occupation	4370, contaminé par le bas de c. 3	Auguste	Fig. 107: 28, 33
3	Succession de sables et graviers en alternance avec des niveaux de mortier et boulets; recharges de route?			

Tableau des couches de la coupe D49 (fig. 65).

Couche	*Description*	*Ensembles de matériel (K)*	*Datation*	*Nos catalogue*
1	Limon argileux, très oxydé; sommet du terrain naturel			
2	Limon organique; occupation	4393	Auguste	
2a	Limon sableux brun gris; remblai			
3	Sables oxydés; niveau de circulation			
4	Limon organique; occupation			
5	Sables et graviers gris vert; remblai			
6	Limon organique; occupation	4394	Ier siècle ?	
7	Sables et graviers bruns; remblai	4394, 4345, (4346?, 4351?)	Claude-Néron	Fig. 72: 1, 7, 9, 11; Fig. 73: 13, 15, 22
8	Limon organique; occupation	4394	Ier siècle ?	
9	Limon sableux, jaune; remblai	4343 (sommet), 4344	Claude-Néron	Fig. 72: 8; fig. 73: 17, 21
10	Dalles de molasse sur radier (st.21)			
11	Niveau de mortier de tuileau; lit de pose des dalles de calcaire (st.22)			
12	Démolition-récupération des dalles de calcaire (st.22)	4395		Fig. 125, 140 b
13	Banquette de mortier de tuileau (st.70) contre le mur M36 (abside du macellum)			
14	Démolition			

Tableau des couches des coupes D24 et D55 (fig. 66 et 67).

Couche	*Description*	*Ensembles de matériel (K)*	*Datation*	*N^os^ catalogue*
1	Sables et graviers jaunes; terrain naturel			
1a	Limon argileux, très oxydé; sommet du terrain naturel			
2	Sables et gravier limoneux			
2a	Limon sableux			
3	Remblais de construction de l'égout st.201			
4	Sables et graviers avec mortier fusé et frgts de tuiles; remblais de route			
5	Comblement d'une cave «médiévale» limité par le mur M 212			
6	Démolition et remblais modernes			

Tableau des couches de la coupe D6 (Aff.106) (fig. 71).

Catalogue de la céramique des couches immédiatement antérieures au *macellum*. Ensemble Claude-Néron (fig. 72 et 73)

1. Inv. 4346/5. Bol caréné Drag. 29a. Registre supérieur: rinceau à feuilles nervurées. Registre inférieur: godrons volutés. La Graufesenque; Tibère-Claude.

2. Inv. 4314/3. Plat Drag. 17. Gaule méridionale.

3. Inv. 4324/3. Plat Drag. 17. Gaule méridionale.

4. Inv. 4314/2. Plat Drag. 17. Gaule méridionale.

5. Inv. 4314/1. Plat Drag. 15/17. Estampille sur le fond: AQVITA (...). La Graufesenque; Aquitanus: 25-70 ap. J.-C. Cf. Hofmann sd, N° 11,1.

6. Inv. 4261/1. Coupe Ha. 12. Fin Auguste-Tibère.

7. Inv. 4346/4. Coupe Drag. 24/25. Gaule méridionale.

8. Inv. 4343/1. Imitation d'assiette Hofheim 1. Pâte prob. beige orangé; vernis prob. rouge orangé. Pièce brûlée.

9. Inv.4346/3. Imitation d'assiette Hofheim 1. Pâte beige orangé à gris-beige; vernis rouge orangé à brun noir.

10. Inv. 4314/4. Assiette proche du type Drack 4 ou 5. Pâte beige orangé; vernis rouge orangé, mat.

11. Inv. 4346/1. Bol caréné Drack 21Aa. La lèvre, profilée d'une gorge et de deux cannelures externes, n'est pas détachée de la paroi. Pâte gris beige; vernis externe brun, peu brillant.

12. Inv. 4314/5. Gobelet ovoïde à lèvre déversée, triangulaire, légèrement concave à l'intérieur. Pâte gris verdâtre; vernis grisâtre, mat, sablé.

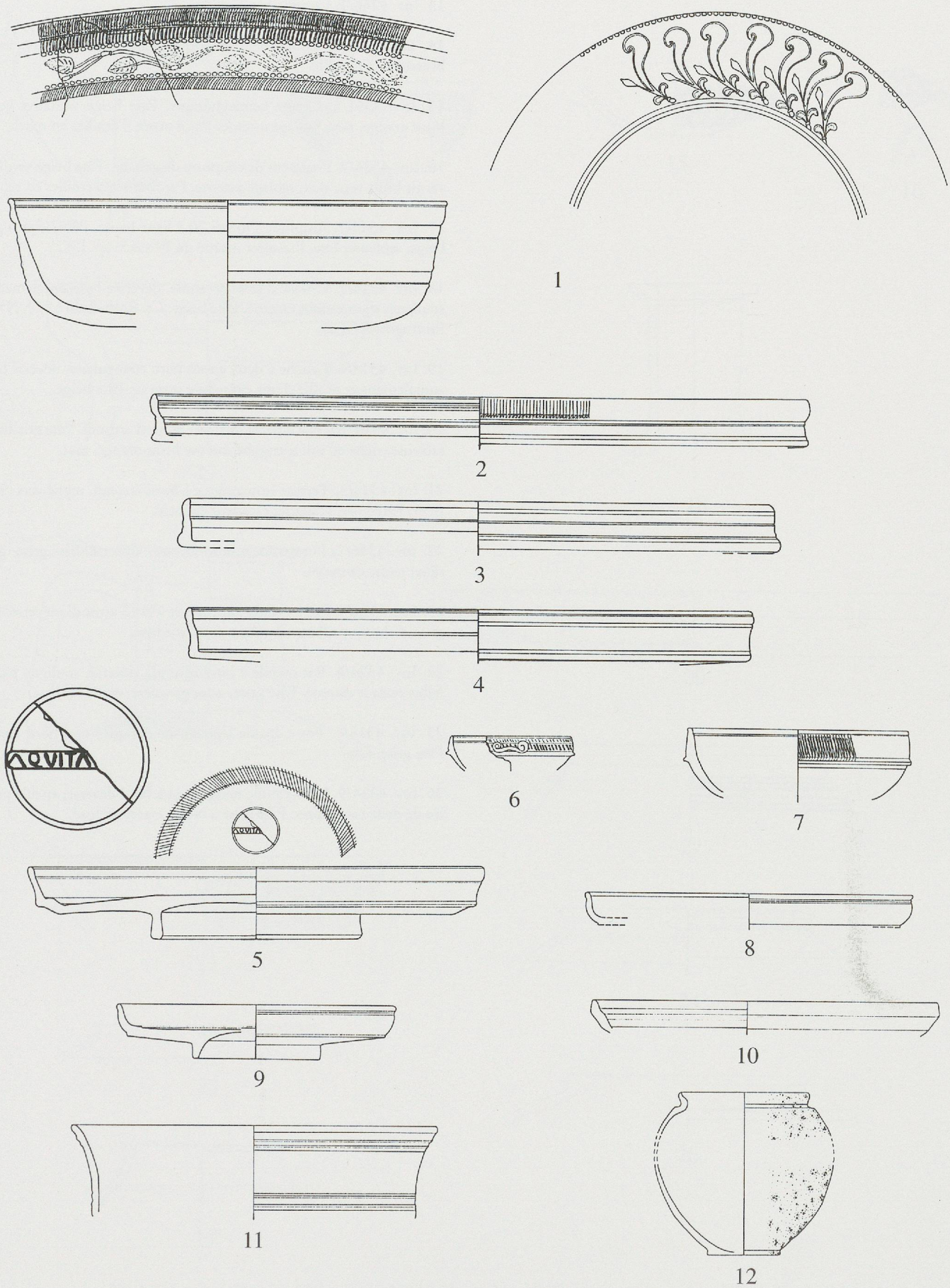

Fig. 72. Céramique. N°s 1-7: TS; N°s 8-11: imitations de TS; N°s 12: parois fines. Ech.1:3. (Dessin: T. Dematteis).

13. Inv. 4246/1. Comme le précédent.

14. Inv. 4324/1. Coupe hémisphérique. Pâte beige verdâtre; vernis brunâtre, mat, sablé.

15. Inv. 4351/1. Coupe hémisphérique. Pâte beige verdâtre; vernis brun orangé, mat; sablage interne. Paroi ornée d'écailles en relief.

16. Inv. 4324/2. Fragment de coupe ou de gobelet. Pâte beige verdâtre; vernis brun-vert, mat; sablage interne. Paroi ornée d'écailles en relief.

17. Inv. 4344/2. Amphore Dressel 20 à lèvre haute. Pâte beige à gris-beige, sableuse, fine. Première moitié du Ier siècle ap. J.-C.

18. Inv. 4314/7. Cruche à lèvre arrondie, déversée horizontalement et soulignée d'un ressaut externe. Pâte beige. Cf. Roth-Rubi 1979, N° 10: fin Auguste-Tibère.

19. Inv. 4314/6. Cruche à deux anses; bord triangulaire, déversé horizontalement et profilé d'une cannelure externe. Pâte beige.

20. Inv. 4314/10. Plat à paroi incurvée et bord arrondi. Pâte gris-beige, sableuse, riche en mica; engobe interne brun orangé, mat.

21. Inv. 4344/3. Terrine tronconique à bord arrondi, replié vers l'intérieur. Pâte grise, sableuse; extérieur cannelé.

22. Inv. 4346/2. Pot ovoïde à bord arrondi, déversé. Pâte grise, grossière; panse cannelée.

23. Inv. 4324/4. Pot à épaule marquée et à bord arrondi, déversé. Pâte grise, riche en paillettes de mica; extérieur lissé.

24. Inv. 4324/4. Pot ovoïde à bord arrondi, déversé, souligné par un faible ressaut externe. Pâte grise, assez grossière; extérieur lissé.

25. Inv. 4314/8. Pot à épaule légèrement marquée et à bord épaissi. Pâte grise, fine.

26. Inv. 4314/9. Pot à épaule marquée et à bord déversé; épaule profilée de deux cannelures. Pâte grise à beige; extérieur lissé.

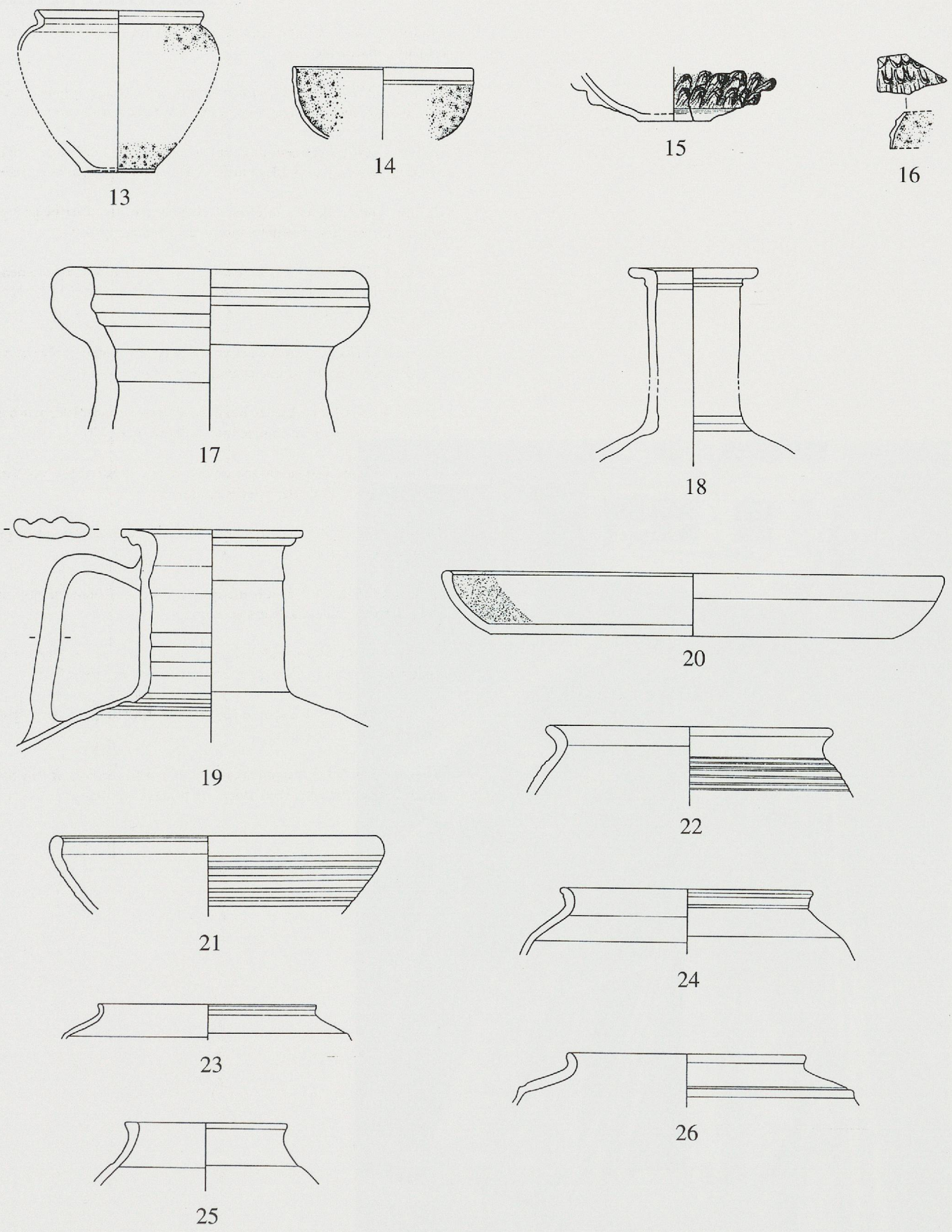

Fig. 73. Céramique. Nos 13-16: parois fines; N° 17: amphore; Nos 18-19: cruches; N° 20: plat à engobe interne; Nos 21-26: céramiques à pâte grise. Ech. 1:3. (Dessin: T. Dematteis).

LES THERMES

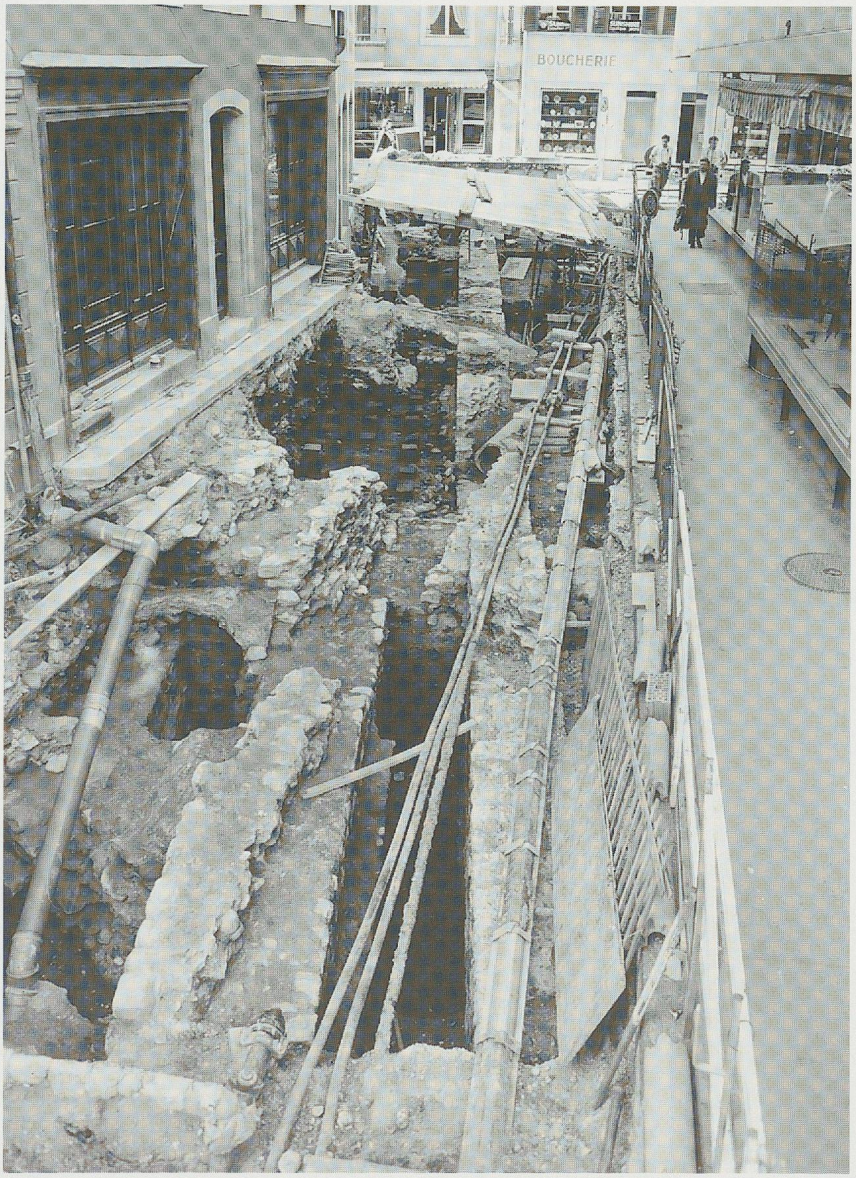

Fig. 74. Rue du Marché 1990: vue générale de la fouille des thermes.

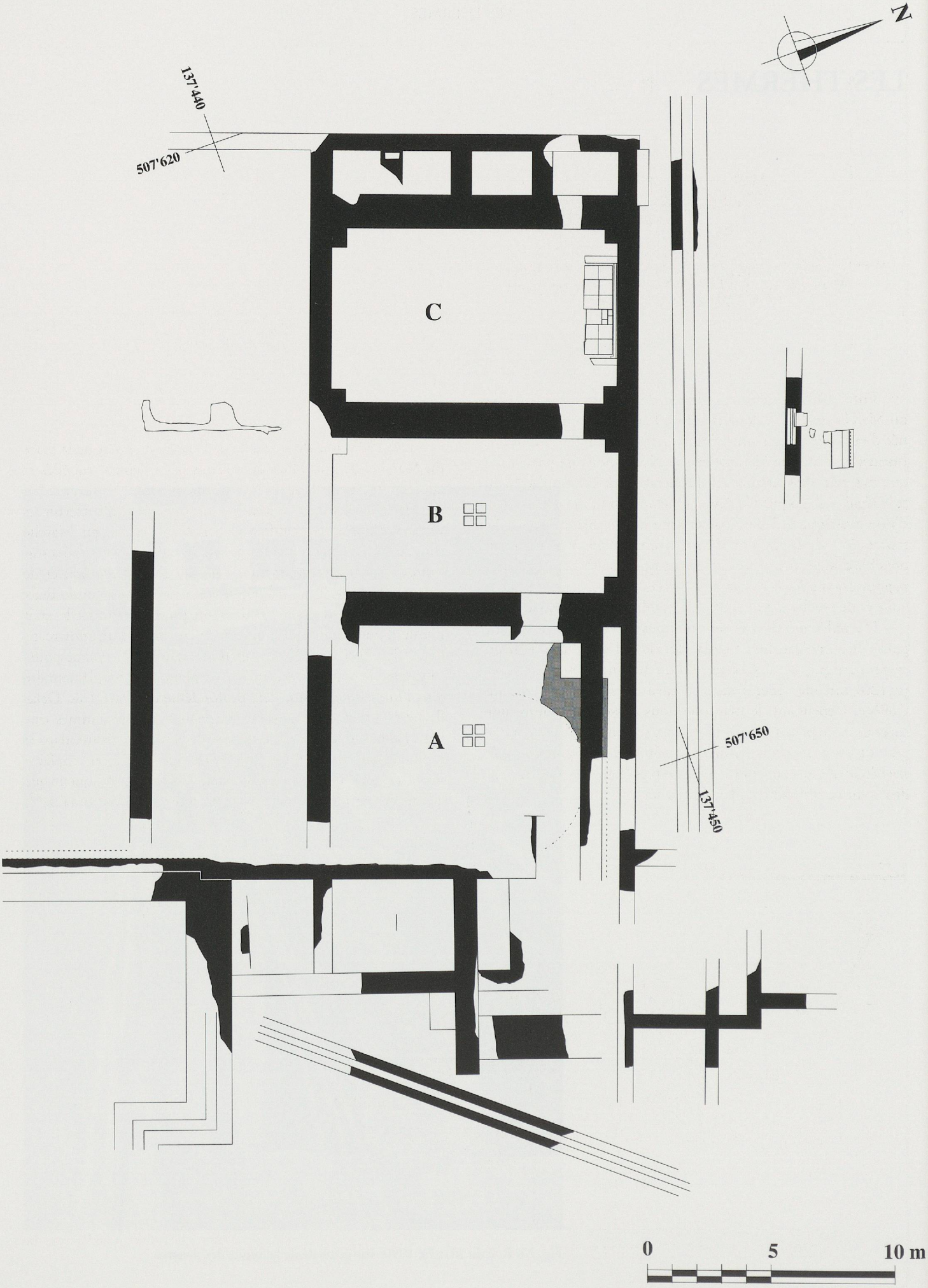

Fig. 75. Plan archéologique des thermes. Ech. 1:200. (Dessin P. Friedemann et E. Soutter). A: caldarium; B: tepidarium; C: frigidarium.

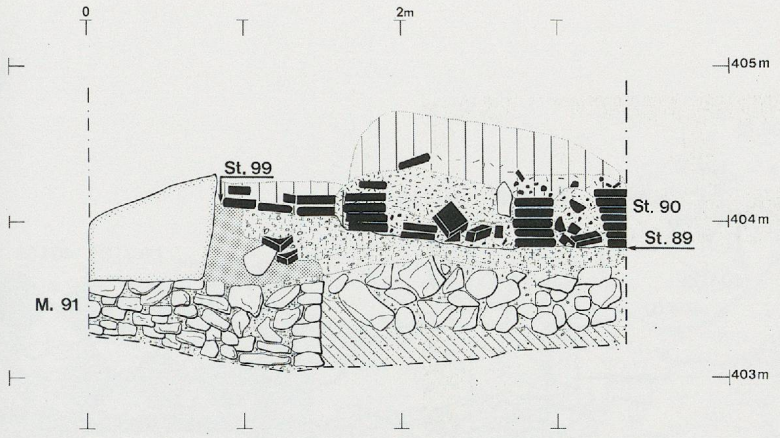

Fig. 76. Coupe à travers le *caldarium* des thermes. (Situation p. 88).

Entre 1989 et 1990, à la faveur de la rénovation de la rue du Marché et d'un bâtiment voisin, l'occasion nous a été donnée d'explorer le zone située immédiatement au nord du *forum*. Jusqu'alors, comme bien souvent à Nyon, nous ne possédions que très peu d'indications sur l'affectation de cet emplacement privilégié à l'époque romaine. Quelques murs et les vestiges d'une mosaïque à décor géométrique noir et blanc avaient été repérés lors de la création d'une cave en 1946, sans qu'il soit possible d'identifier le monument en question[84]. Les deux campagnes organisées ces dernières années ont permis de lever le voile et de révéler la présence d'un établissement thermal.

D'emblée il faut préciser que nous ne connaissons qu'une partie du complexe qui s'étendait vers le sud-ouest, à l'arrière du cryptoportique, où les vestiges d'un bassin en *opus spicatum* (st.120) ont été repérés dans la cave du N° 5 de la rue du Collège. Cependant, le plan que nous possédons montre une succession de pièces agencées selon un schéma classique pour ce type de monument, à savoir un *caldarium*, un *tepidarium*, un *frigidarium*[85] et une rangée de boutiques (fig. 75); nous reviendrons sur l'emplacement des *praefurnia*.

Le *caldarium*

Dès 1988, lors de la fouille de l'extrémité ouest de la place du Marché, de gros blocs de molasse partiellement rubéfiés et apparemment sans organisation distincte furent découverts. Un sondage complémentaire nous permit également d'entrevoir les vestiges d'une salle chauffée à l'entrée de la rue du Marché (fig. 76)[86]. Les investigations qui se déroulèrent les années suivantes allaient confirmer qu'il s'agissait d'un *caldarium* et de son *praefurnium*. Très mal conservée, cette pièce a connu deux états parfaitement distincts: dans un premier temps elle était munie d'une abside qui a été arasée au profit d'un mur rectiligne (fig. 75 et 77). Nos connaissances du *caldarium* ne pourront guère progresser puisqu'une exploration complémentaire sous l'immeuble voisin, déjà profondément excavé (rue Delafléchère 1) n'est plus possible. Cependant, nous sommes certains qu'au sud le mur de fermeture de la pièce se trouve dans le prolongement de celui du *frigidarium*. En effet, à cet emplacement, des observations effectuées en 1945 nous indiquent que le mur du bâtiment actuel repose sur une fondation romaine[87].

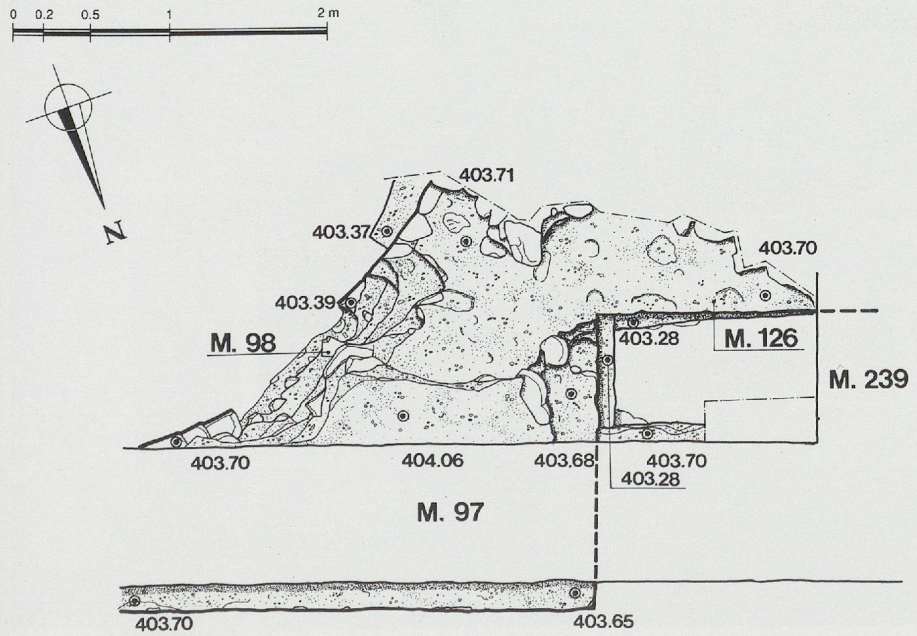

Fig. 77. Pierre-à-pierre du premier état du *caldarium*. Ech.: 1:50.

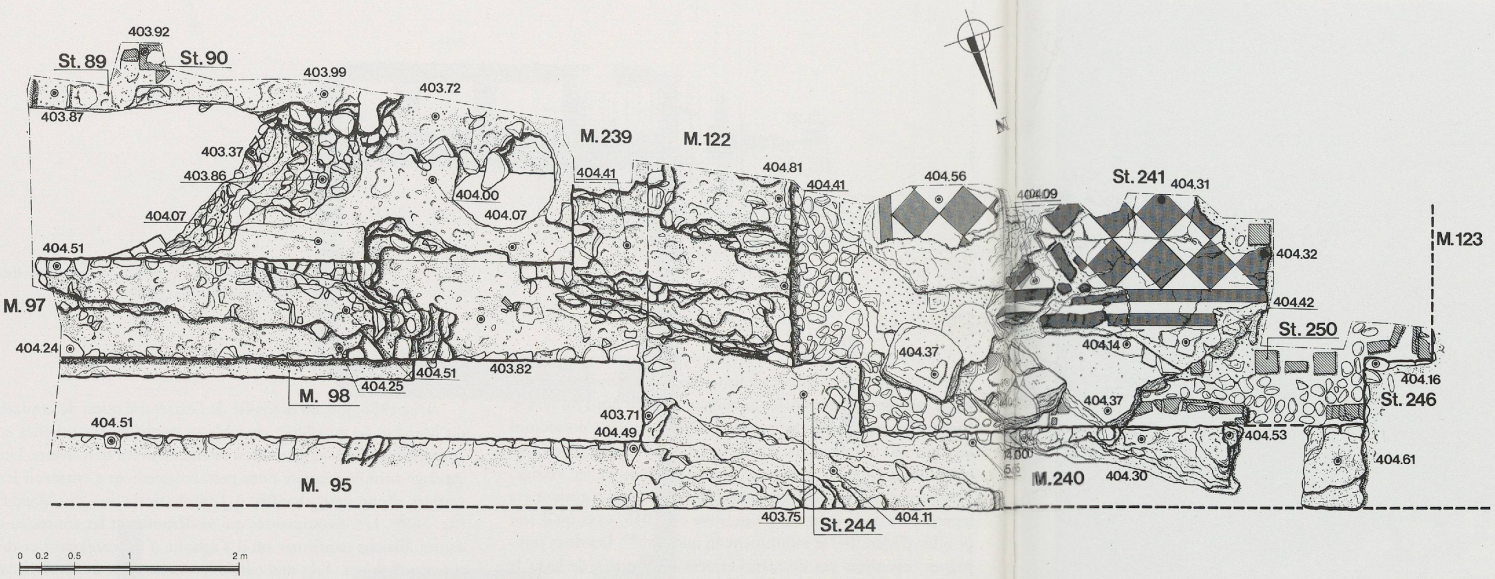

Fig. 78. Pierre-à-pierre du *caldarium* et du *tepidarium*. Ech.: 1:50.

Fig. 79. La mosaïque du *tepidarium*.

Le *tepidarium*

Vaste pièce rectangulaire, le *tepidarium* (fig. 79, 80 et 81) était orné d'une mosaïque à décor géométrique noir et blanc[88], retrouvée effondrée avec la *suspensura* qui la supportait[89]. Seul un fragment était encore en place. Il a permis de restituer la coupe de la fig. 82 en tenant compte des bases de pilettes qui subsistaient. Le long du mur M123, la stabilité de la *suspensura* était assurée par une demi-pilette, tandis qu'au pied du mur M240 les pilettes étaient jointives. La présence de deux bases maçonnées (fig. 78: st.244 et 246) aux angles de la pièce laisse supposer une élévation importante vraisemblablement surmontée d'une voûte d'arête[90]. Par comparaison avec le *frigidarium*, nous pouvons restituer deux autres bases à l'extrémité méridionale de la pièce dont nous avons rétabli le mur par symétrie. Contrairement au *caldarium*, le *tepidarium* ne semble pas avoir subi de modification significative. Quelques irrégularités du radier et dans la disposition des pilettes montrent néanmoins que l'hypocauste a été réaménagé une ou plusieurs fois au cours du temps (fig. 83 et 84).

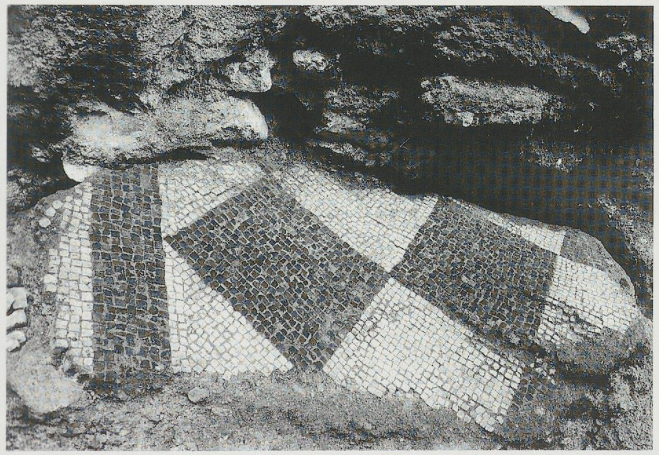

Fig. 80. Détail de la mosaïque du *tepidarium*.

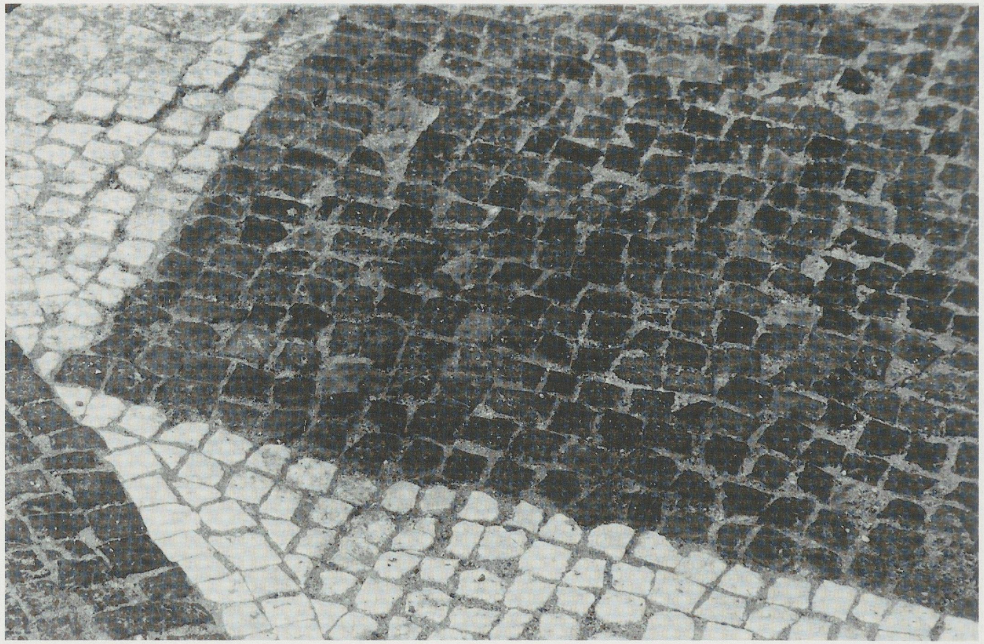

Fig. 81. Détail de la mosaïque du *tepidarium*.

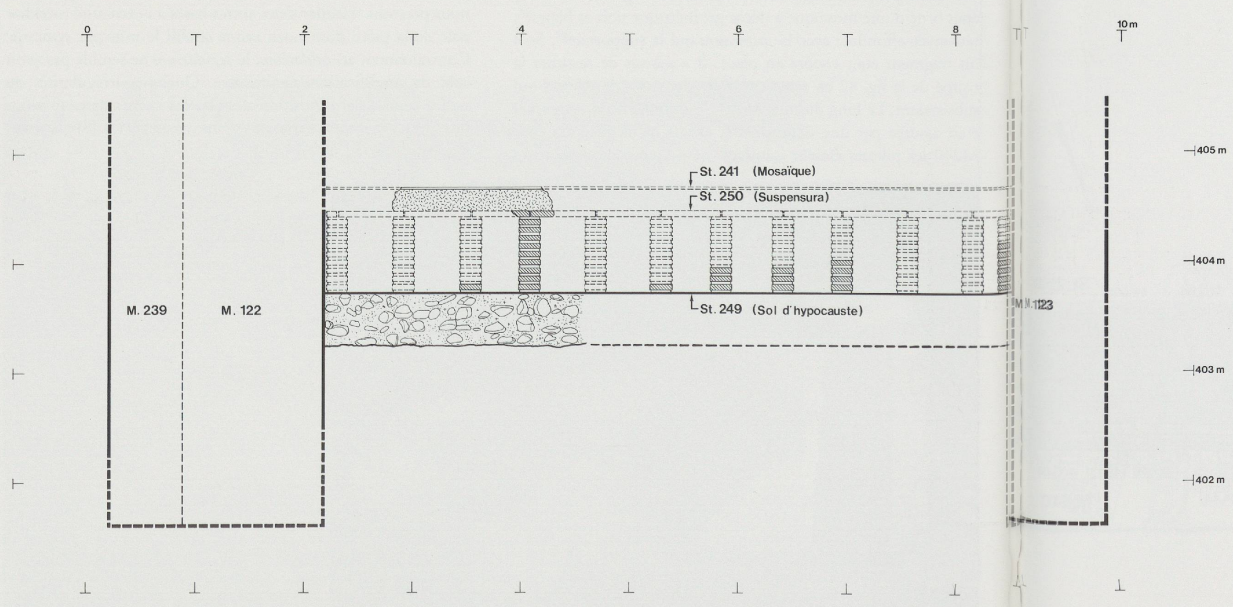

Fig. 82. Coupe restituée de l'hypocauste du *tepidarium*.

Le *frigidarium*

Le *frigidarium* est la pièce la mieux connue. Elle présente, de manière beaucoup plus évidente, les mêmes caractéristiques que le *tepidarium*: deux longs murs de forte épaisseur et quatre bases maçonnées faisant corps avec les murs disposées aux quatre angles[91]. Un fragment de mosaïque découvert en 1945 et conservé au Musée Romain de Nyon a pu également être attribué au *frigidarium*[92]. Il s'agit à nouveau d'une mosaïque à décor géométrique noir et blanc[93]. En outre, le long de la paroi nord, se trouve un petit bassin rectangulaire relativement bien conservé qui a connu trois états de construction. Dans un premier temps la longueur du bassin, dont le fond est construit en *opus spicatum*, atteint env. 3 m (fig. 94: st.255). Par la suite, sa longueur intérieure est portée à 3,60 m (12 pieds) tandis que sa largeur, conservée sur 1,20 m, devait être vraisemblablement de 1,80 m (6 pieds), soit un rapport logique de 1 sur 2. Le revêtement en *opus spicatum* est complété par des dallettes de terre cuite rectangulaires (0,40 x 0,30 m) (fig. 86 et 87). En dernier lieu de grandes dalles quadrangulaires (*bipedales*: 0,60 x 0,60 m) sont mises en place (fig. 85 et **88**). Phénomène particulier, le bassin est légèrement décentré par rapport à la pièce alors que le conduit d'évacuation de l'eau, constitué d'un tuyau de plomb traversant le mur M240 et se déversant dans l'égout voisin, est situé parfaitement dans l'axe. Cette petite anomalie est due aux différentes phases d'agrandissement. En effet, chacune réutilise le canal d'évacuation du premier bassin qui, lui, se trouvait au centre (fig. 94).

La technique de construction employée est parfaitement comparable à celle rencontrée habituellement dans des aménagements de même nature: brique et mortier de tuileau. Il faut toutefois noter que le long du mur M240 le mortier de tuileau n'a pas été directement appliqué contre la maçonnerie: un placage de carreaux de terre cuite fixés à l'aide de clous a d'abord été mis en place (fig. 90).

Annexes et voirie

Une rangée de boutiques borde la façade occidentale de l'édifice thermal. De dimensions fort modestes et comportant toutes un sol de mortier, leur présence à cet endroit indique sans doute la proximité d'une rue nord-sud sur laquelle elles s'ouvraient et dont l'existence était supposée depuis la découverte d'un tronçon d'égout, plus au sud. La boutique située à l'angle nord du bâtiment se distingue pourtant de ses voisines. D'une part, sous le sol de mortier, nous avons retrouvé une couche très charbonneuse dans laquelle étaient enfouies six monnaies d'époque julio-claudienne (fig. 94, c.6). Nous interpréterons volontiers ce niveau comme étant les vestiges d'un plancher entre les lattes duquel les pièces auraient glissé. D'autre part l'emplacement du seuil indique que son entrée donne sur une rue perpendiculaire à la précédente. Cette rue dont le tracé est conforté par la présence d'un égout (st.245), se situe dans le prolongement de celle qui longe la façade septentrionale du *macellum*. Toutefois cet axe semble interrompu par un bâtiment dont quelques murs ont été repérés en 1938 (fig. 93)[94]. Cette construction pourrait appartenir aux annexes de l'établissement thermal. C'est en tous cas ainsi que nous interprétons les structures voisines, découvertes à l'extrémité occidentale de la place du Marché. Il s'agit avant tout de simples pièces très partiellement fouillées qui ne présentent aucun aménagement particulier. Néanmoins, c'est dans l'une d'elles qu'ont été retrouvés les gros blocs de molasse rubéfiée (fig. 93: st.93) appartenant sans nul doute au *praefurnium* qui alimentait en chaleur le *caldarium*, puis le *tepidarium*. L'entrée de ces locaux de service et peut-être des thermes eux-mêmes se faisait depuis l'est par une large porte ménagée dans le mur M77 (fig. 91: st.78) qui s'ouvrait sur une rue ou une petite place qui séparait le *macellum* des thermes[95].

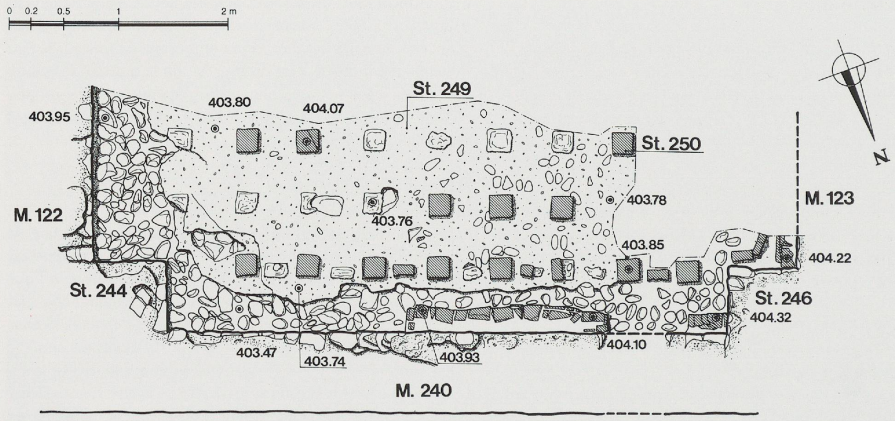

Fig. 83. Pierre-à-pierre de l'hypocauste du *tepidarium*. Ech.: 1:50.

Fig. 84. Vue de l'hypocauste du *tepidarium*.

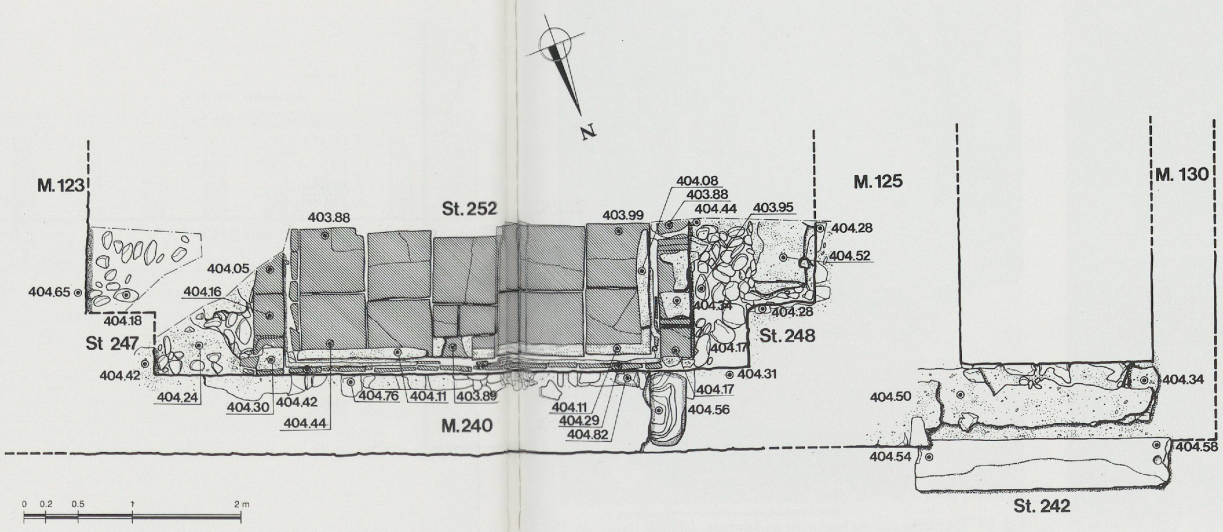

Fig. 85. Pierre-à-pierre du 3e état du bassin du *frigidarium*. Ech.: 1:50.

Datation et conclusion

Peu d'éléments sont à notre disposition pour préciser le cadre chronologique. Les niveaux antérieurs au bâtiment sont tous datables de l'époque augustéenne qui constitue le *terminus post quem* pour la construction des thermes. D'autre part, il est établi que les bains ont précédé la construction du cryptoportique, puisque l'angle nord-ouest de ce dernier englobe le mur oriental des thermes (fig. 75). Comme nous avons fait remonter l'édification du cryptoportique dès l'époque de Tibère, c'est sans doute dans le courant de la période augusto-tibérienne qu'il faut situer la construction de l'établissement thermal. Les différents réaménagements observés ici et là, telle la suppression de l'abside du *caldarium*, sont difficiles à situer chronologiquement. La seule transformation pour laquelle nous possédons un indice de datation est celle du remplacement du probable plancher de la boutique septentrionale par un sol de mortier. Cet aménagement est postérieur aux années 22/23-30 ap. J.-C., date fournie par les plus tardives des six monnaies retrouvées dans les vestiges supposés du plancher[96]. Sans attacher une importance excessive à cette date tibérienne qui pourrait être le fruit du hasard, il est raisonnable de penser que la mise en chantier du cryptoportique aux abords immédiats des thermes a nécessité une réfection partielle de ceux-ci, notamment dans le *caldarium*, et une redistribution des locaux de service dont certains ont sans doute disparu sous le cryptoportique. La mosaïque à damier noir et blanc du *tepidarium*, datée dans le courant du Ier ou au début du IIe siècle ap. J.-C. (cf. p. 158), est évidemment une réfection, sans doute moins profonde, qui peut être mise en relation avec les réaménagements observés dans l'hypocauste (cf. p. 8).

Des investigations futures sous les rues voisines et dans les quelques espaces non excavés de la zone bâtie devraient permettre de mieux connaître l'emprise de ce complexe et, peut-être, de résoudre le problème de l'adduction d'eau.

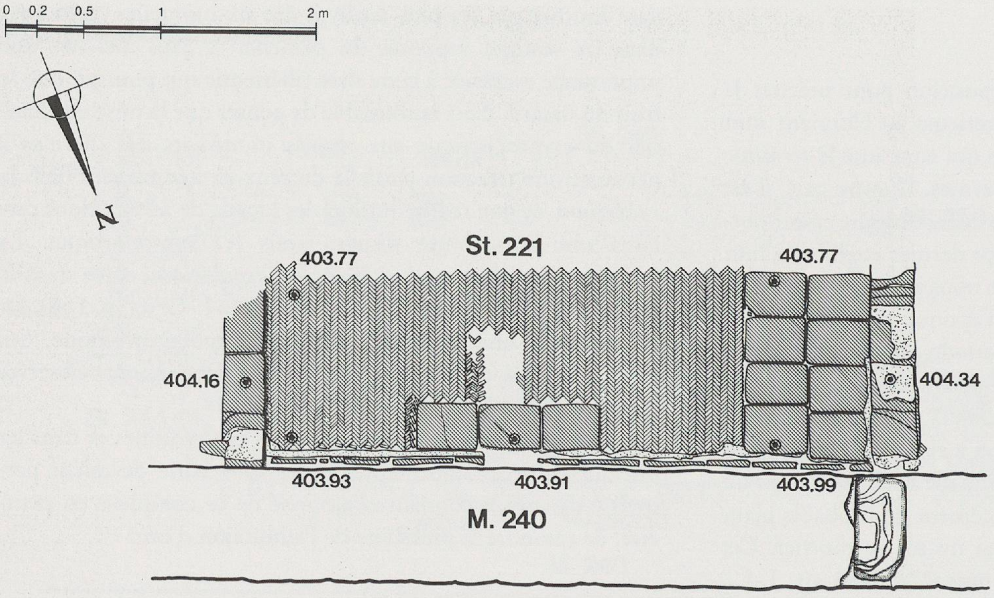

Fig. 86. Pierre-à-pierre du 2e état du bassin du *frigidarium*. Ech.: 1:50.

Fig. 87. Deuxième état du bassin du *frigidarium*: *opus spicatum* et dalles de terre cuite.

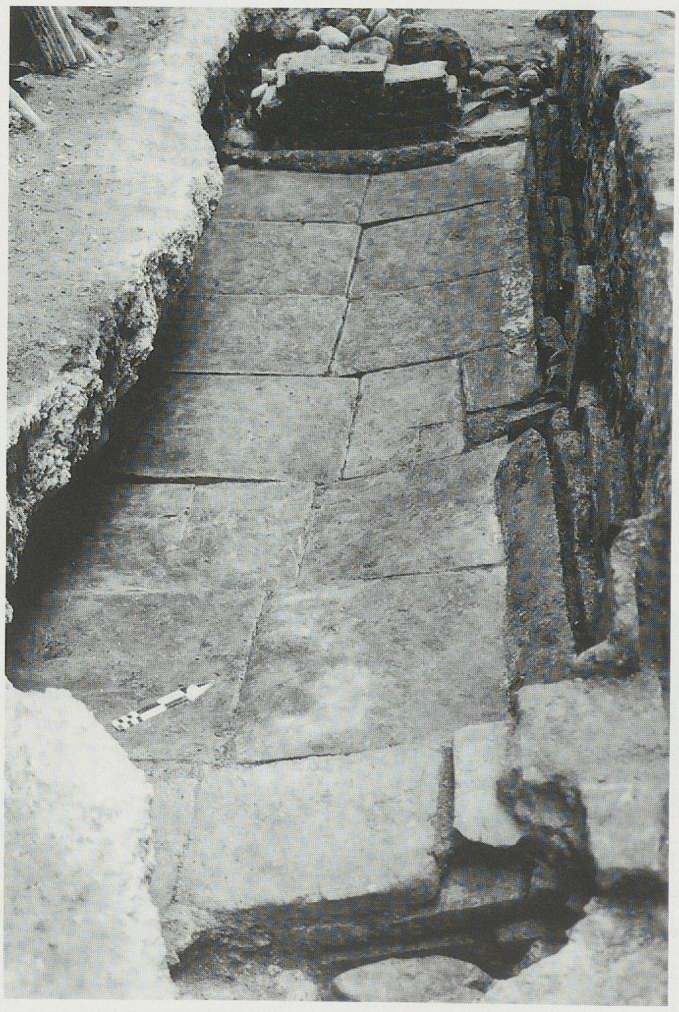

Fig. 88. Troisième état du bassin du *frigidarium*: dalles de terre cuite.

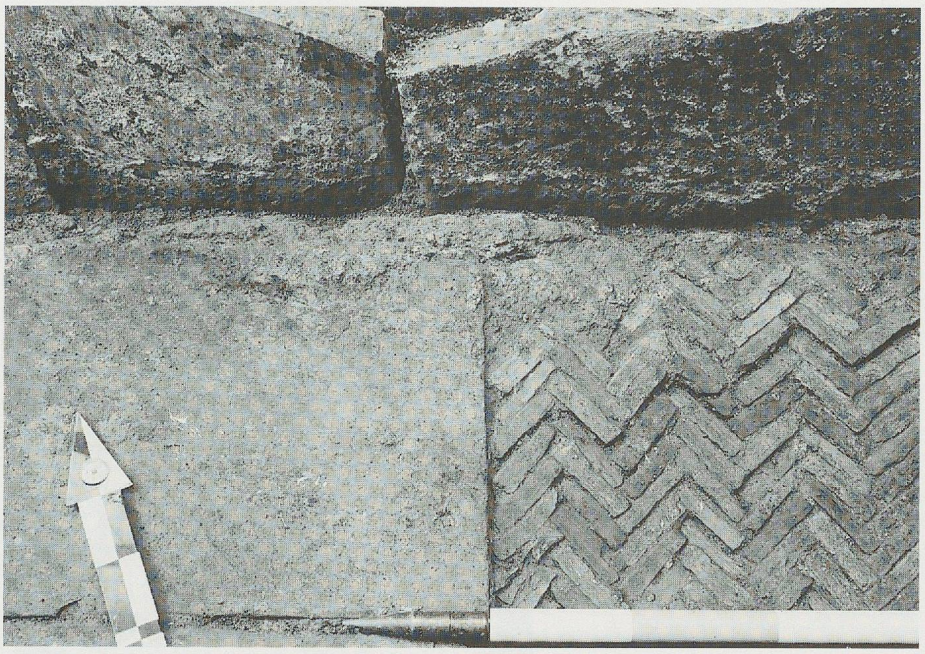

Fig. 89. Deuxième état du bassin du *frigidarium*: détail.

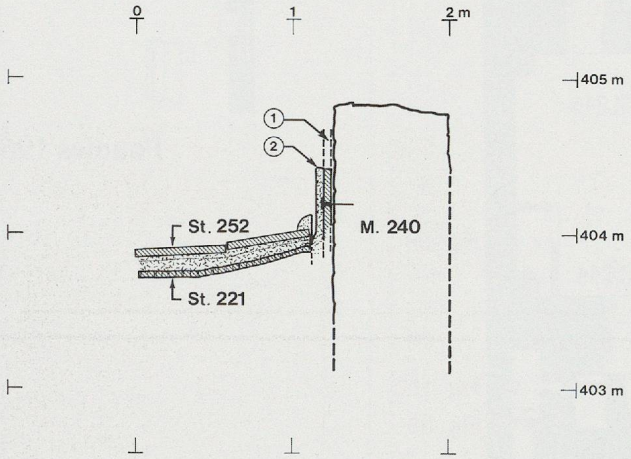

Fig. 90. Coupe à travers le bassin du *frigidarium*. (Situation p. 88).

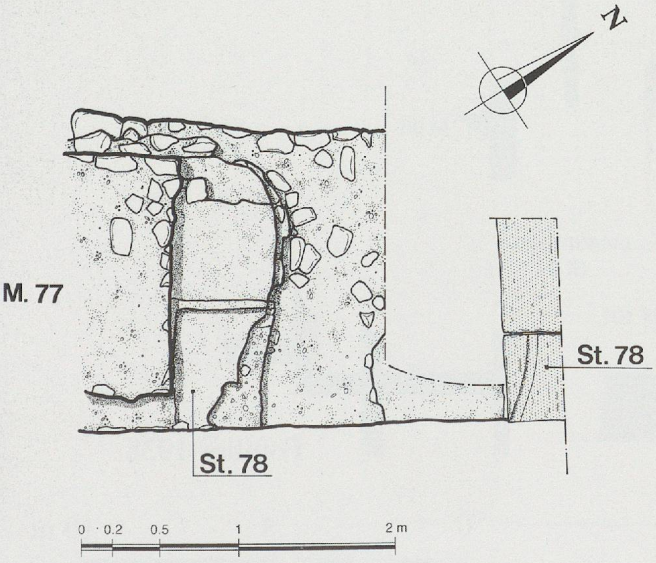

Fig. 91. Trace de seuil dans le mur M77. Ech. 1:50.

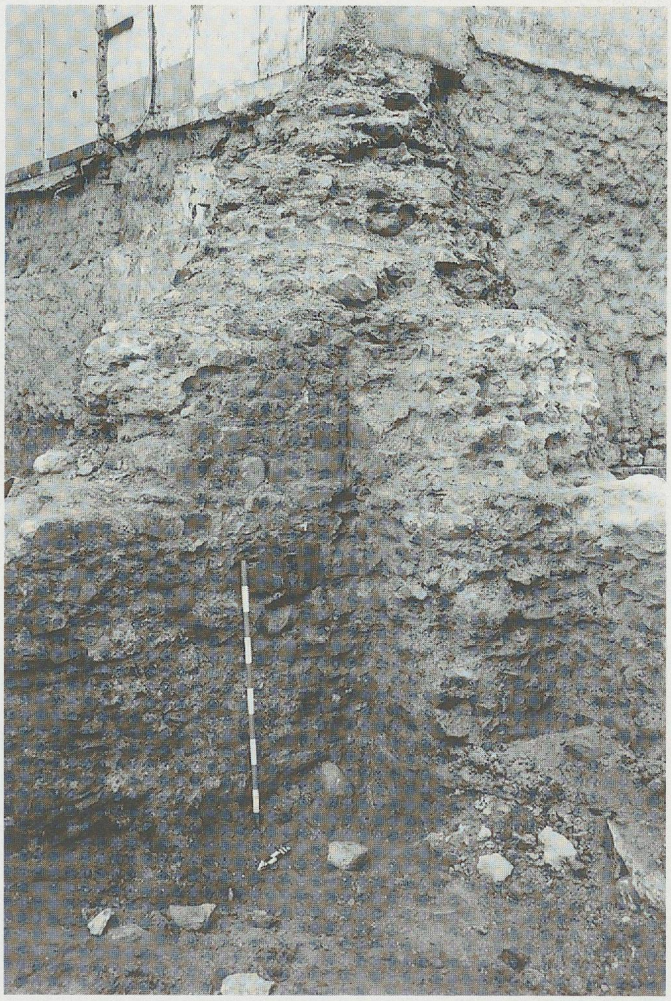

Fig. 92. Elévation du mur sud-est du *frigidarium*.

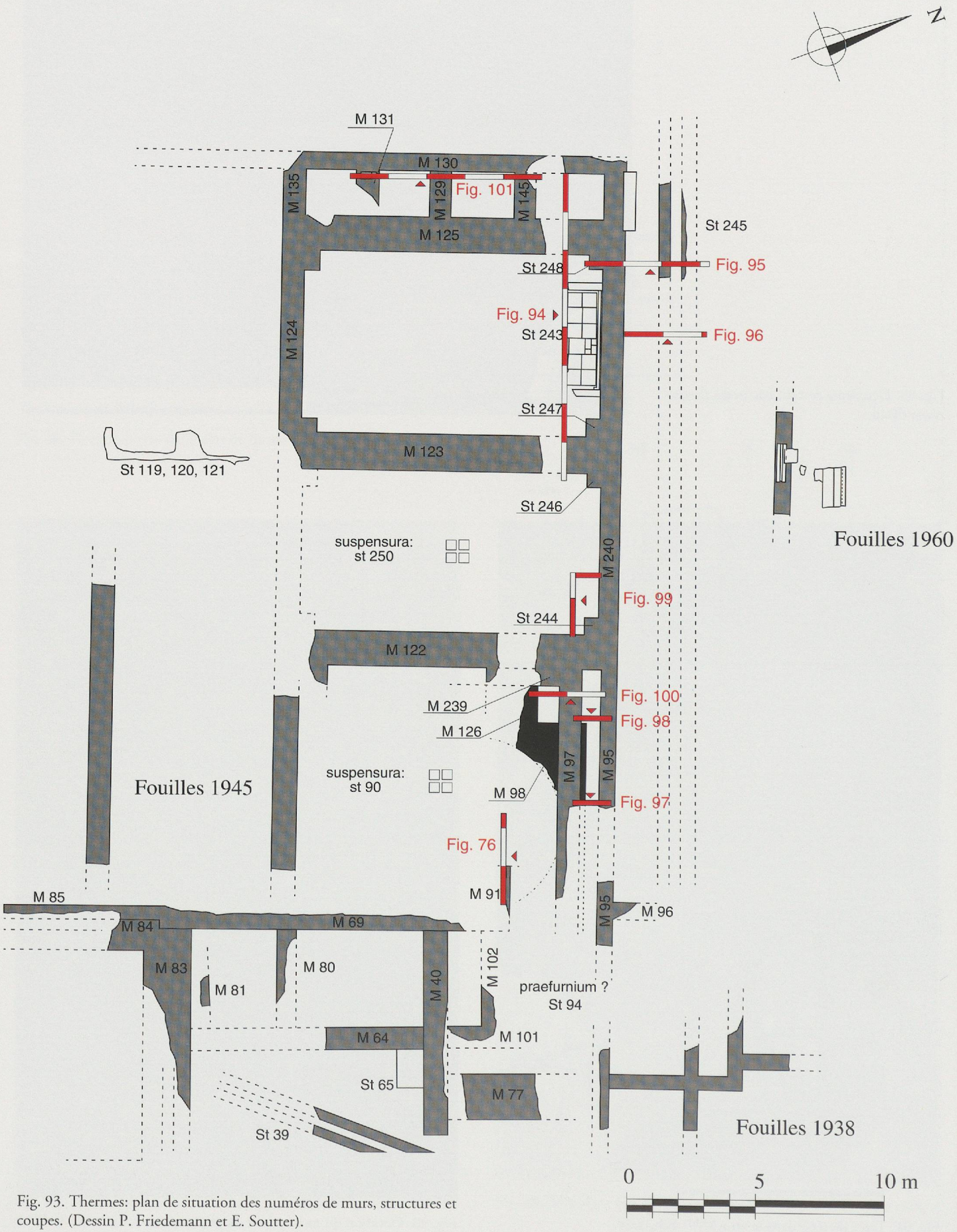

Fig. 93. Thermes: plan de situation des numéros de murs, structures et coupes. (Dessin P. Friedemann et E. Soutter).

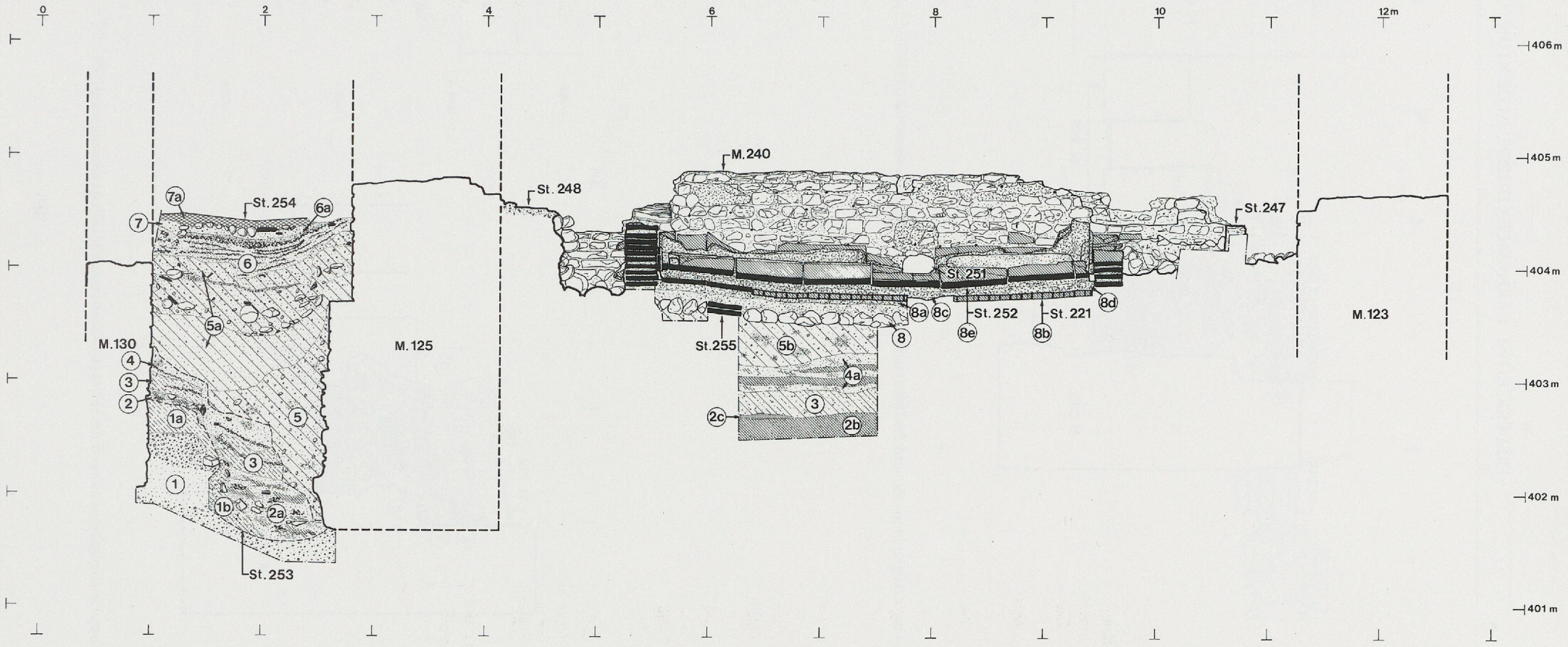

Fig. 94. Coupe stratigraphique à travers le *frigidarium*. (Situation p. 88; tableau des couches p. 93).

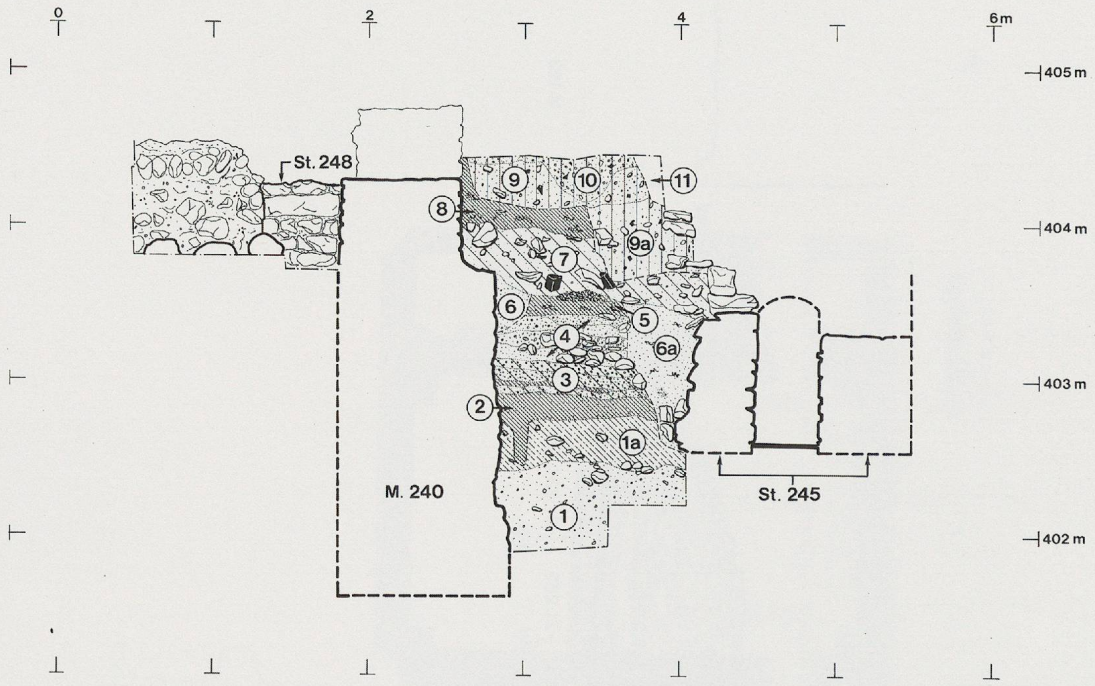

Fig. 95. Coupe stratigraphique au nord des thermes. (Situation p. 88; tableau des couches p. 95).

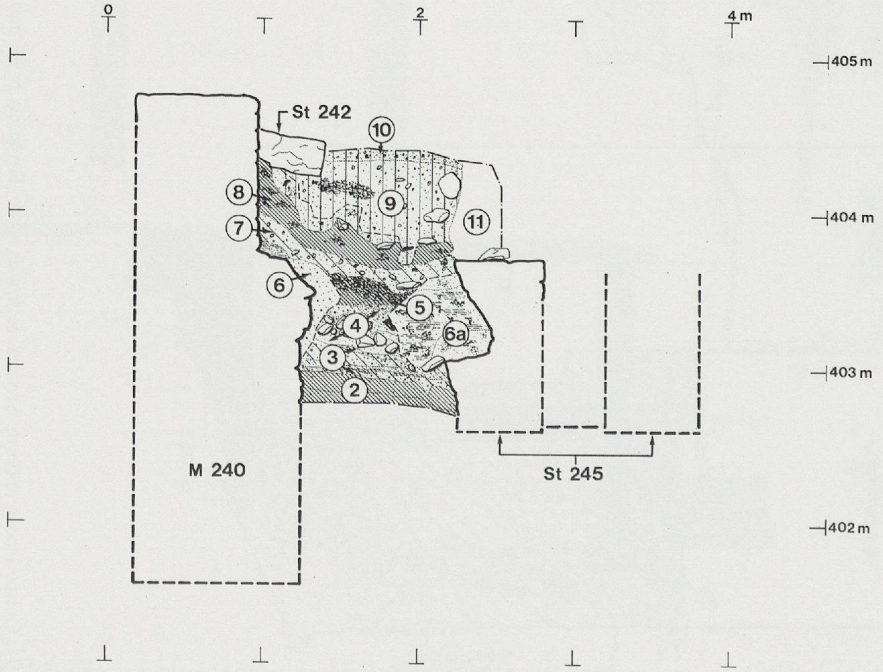

Fig. 96. Coupe stratigraphique au nord des thermes. (Situation p. 88; tableau des couches p. 95).

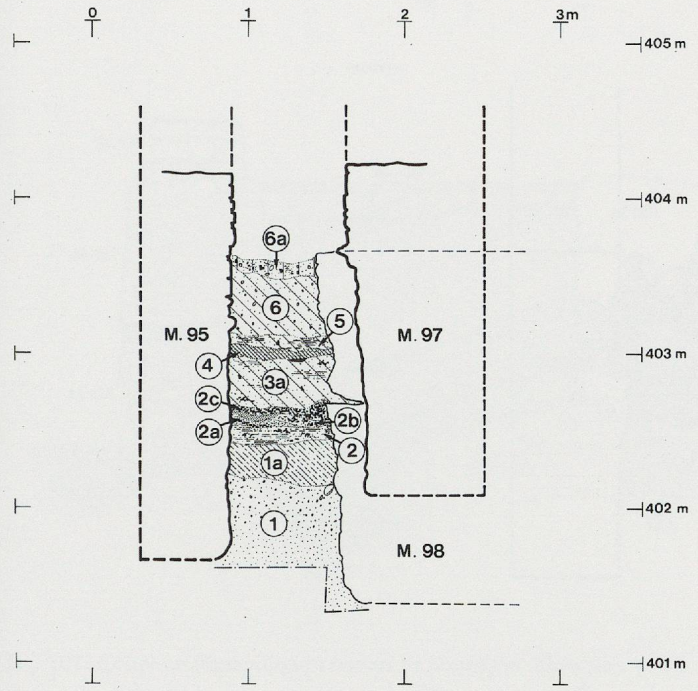

Fig. 97. Coupe stratigraphique entre les murs M97 et M95. (Situation p. 88; tableau des couches p. 94).

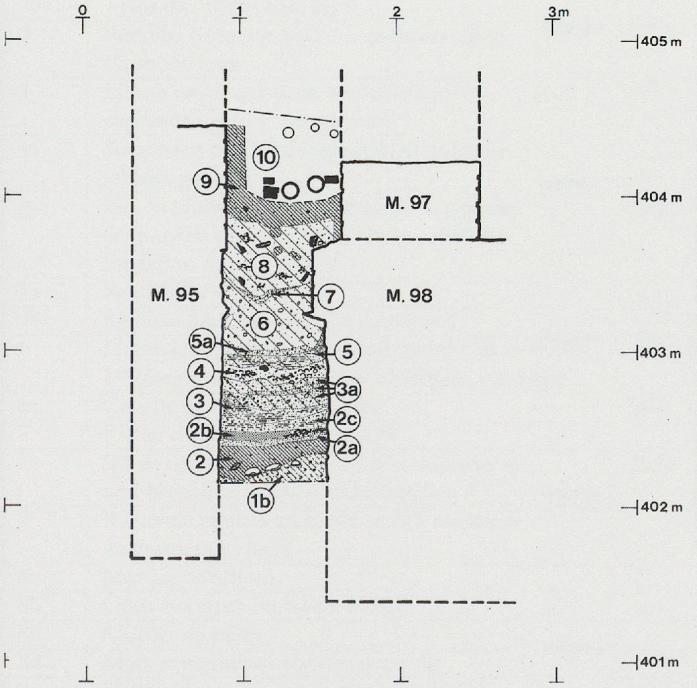

Fig. 98. Coupe stratigraphique entre les murs M97 et M95. (Situation p. 88; tableau des couches p. 94).

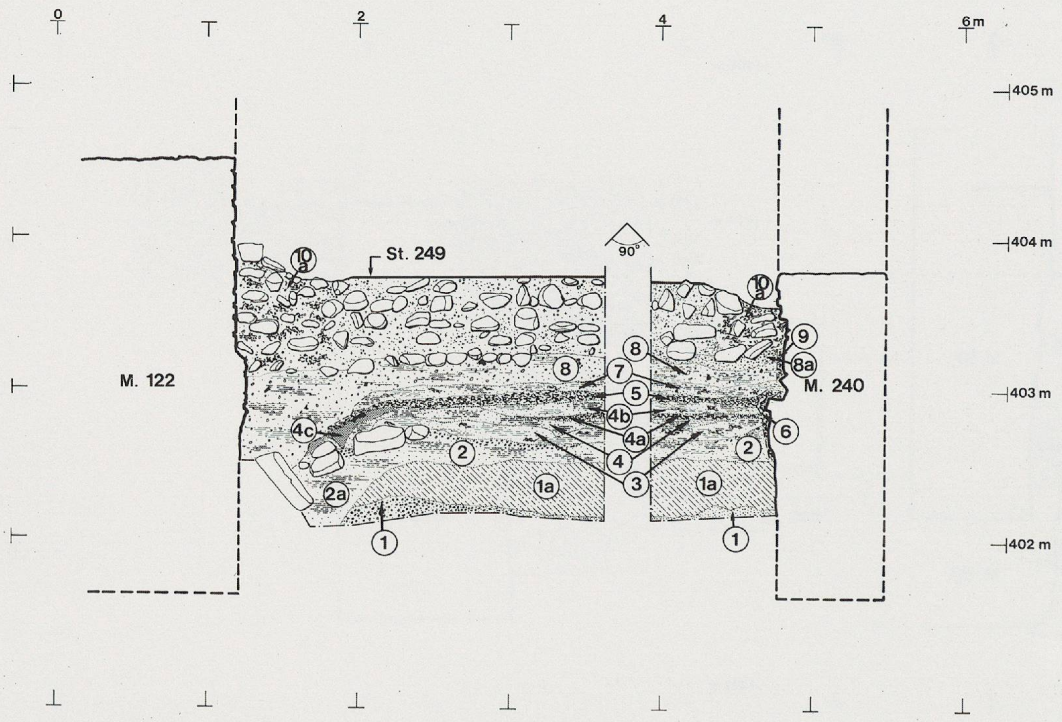

Fig. 99. Coupe stratigraphique sous le *tepidarium.* (Situation p. 88; tableau des couches p. 94).

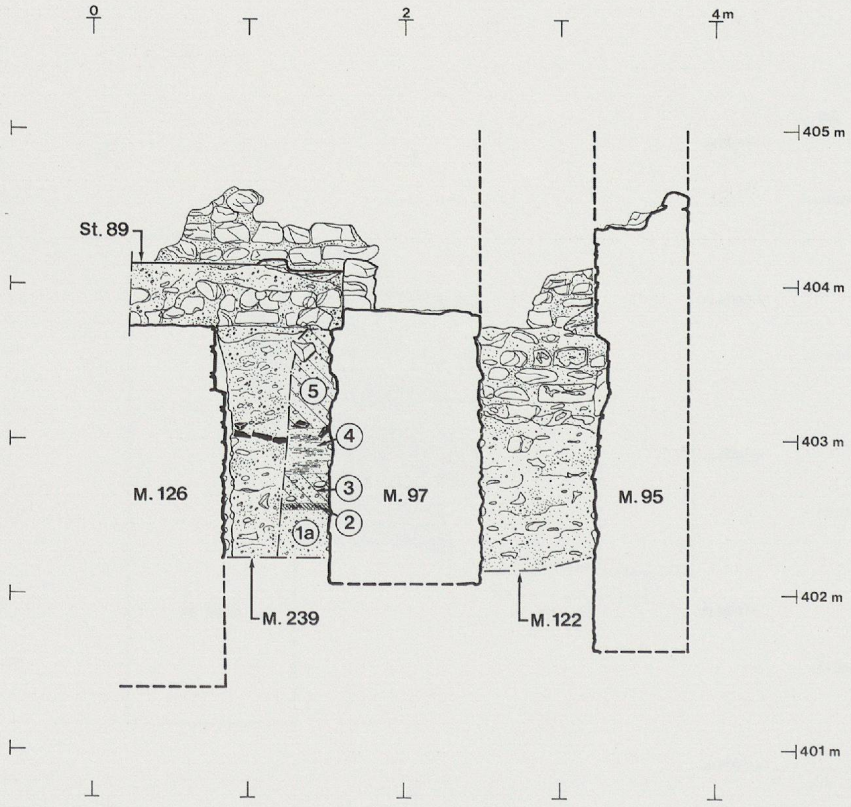

Fig. 100. Coupe stratigraphique à travers le mur M97. (Situation p. 88; tableau des couches p. 94).

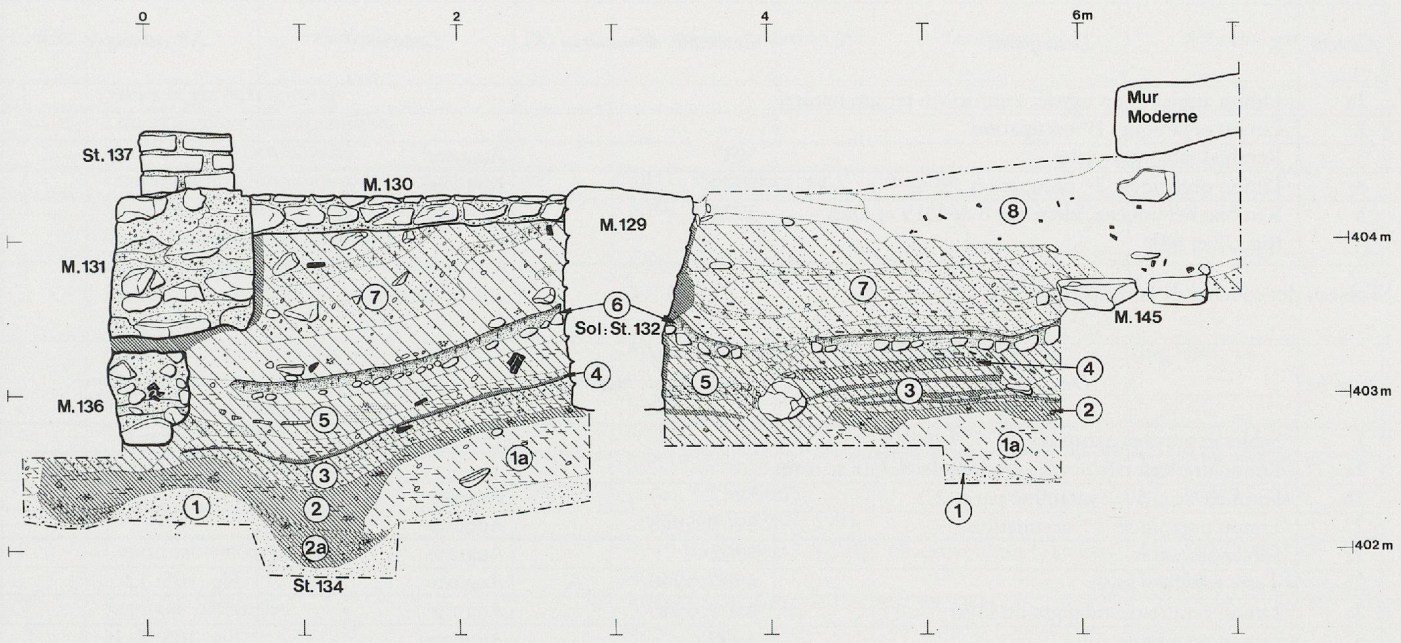

Fig. 101. Coupe stratigraphique à travers les boutiques. (Situation p. 88; tableau des couches p. 95).

Tableaux des couches

Couche	*Description*	*Ensembles de matériel (K)*	*Datation*	*Nos catalogue*
1	Sables et graviers naturels			
1a	Limon argileux très oxydé; sommet du terrain naturel			
1b	Mélange des c. 1 et 1a; effondrement dans la fosse st.253			
2	Limon organique; 1re occupation			
2a	Idem à la c. 2; comblement de la fosse st.253	5985	Auguste précoce	Fig. 106: 21, 22, 24, 25 Fig. 107: 32, 34
2b	Limon organique; 1re occupation			
2c	Trace de rubéfaction; foyer			
3	Remblai composé de c. 1a, quelques traces charbonneuses	5984	Auguste	Fig. 105: 1; fig. 105: 23
4	Limon organique brun verdâtre, traces charbonneuses; 2e occupation	5983	Auguste ?	
4a	Succession de limon organique et de limon sableux gris vert			
5	Limon sableux, quelques graviers et nodules de mortier; comblement de la tranchée de fondation du mur M 125	5982	Auguste	
5a	Remblai hétérogène			
5b	Remblai avec gros nodules de mortier			
6	Limon charbonneux, quelques nodules de mortier; 1er niveau de circulation des boutiques, plancher?	5981, 5933	Milieu Ier s. (monnaies julio-claudiennes)	
6a	Couche de mortier blanc, fin	5992	Ier s.	
7	Radier de boulets du sol st.254			
7a	Sol de mortier de chaux st.254 contenant de nombreux fragments d'enduits peints	5993		
8	Radier de boulets du bassin st.221 recouvert de mortier de chaux			
8a	Mortier de tuileau			
8b	Opus spicatum du bassin st.221			
8c	Mortier de tuileau			
8d	Mortier de tuileau plus fin que c. 8c			
8e	Dallage de terre cuite du bassin st.252			

Tableau des couches de la coupe D30-D37 (fig. 94).

Couche	*Description*	*Ensembles de matériel (K)*	*Datation*	*Nos catalogue*
1a	Limon argileux très oxydé; sommet du terrain naturel			
2	Limon organique; 1re occupation			
3	Remblai sablo-graveleux	5932	Auguste?	
4	Limon organique; 2e occupation	5929	Auguste?	
5	Remblai hétérogène, idem à c. 6 de D19 et D26 (fig. 97 et 98)	5928	Auguste?	

Tableau des couches de la coupe D25 (fig. 100).

Couche	*Description*	*Ensembles de matériel (K)*	*Datation*	*Nos catalogue*
1	Sables et graviers naturels			
1a	Limon argileux très oxydé; sommet du terrain naturel			
1b	Sommet de c. 1a, contaminé par c. 2	5947	Auguste	
2	Limon organique; 1re occupation	5903, 5948	Auguste	
2a	Sables jaunâtres	5902	Auguste	
2b	Terre rubéfiée; foyer	4500, 5946	Auguste	Fig. 105: 12
2c	Limon cendreux; vidanges du foyer	4500, 5945	Auguste	
3	Limon organique	4499	Auguste	Fig. 105: 7, 11
3a	Sables limoneux, hétérogènes; remblai, démolition de murs en terre?	5944	Auguste	
4	Limon sableux organique; 2e occupation	4497, 5943	Auguste	
5	Idem à c. 3a			
5a	Mortier de chaux; niveau de travail du mur M98			
6	Remblai hétérogène	4492	Auguste	
6a	Idem à c. 6, mais perturbé			
7	Mortier de chaux; niveau de travail du mur M97?			
8	Remblai hétérogène	4489, 4490, 5942	Auguste	
9	Limon organique très noir			
10	Perturbation moderne, canalisations			

Tableau des couches des coupes D19 et D26 (fig. 97 et 98).

Couche	*Description*	*Ensembles de matériel (K)*	*Datation*	*Nos catalogue*
1	Sables et graviers naturels			
1a	Limon argileux très oxydé; sommet du terrain naturel			
2	Limon gris brun, organique, quelques gros graviers dans sa partie supérieure; 1re occupation	5962	Auguste	
2a	Fosse dans c. 2	5967	Auguste ?	
3	Limon argileux brun rouge avec nodules de charbons; remblai			
4	Limon sableux gris vert			
4a	Limon noirâtre, organique			
4b	Limon sableux gris vert	5952	Auguste	Fig. 105: 13
4c	Rubéfaction; foyer			
5	Limon noirâtre, organique	5951	Auguste	Fig. 105: 5
6	Limon noirâtre avec nodules de mortier; tranchée de fondation du mur M240			
7	Limon sableux gris vert			
8	Limon sableux, assez graveleux, gris vert	5950	Auguste?	
8a	Limon grisâtre avec nombreux petits graviers			
9	Idem à c. 6 ?			
10	Radier du sol d'hypocauste st. 249			
10a	Blocage de pierres et de terre, un peu de mortier; réfection de l'hypocauste			

Tableau des couches de la coupe D27-D29 (fig. 99).

Couche	*Description*	*Ensembles de matériel (K)*	*Datation*	*Nos catalogue*
1	Sables et graviers naturels			
1a	Limon argileux très organique; sommet du terrain naturel			
2	Limon grisâtre, organique; 1re occupation	5941, 5956 (part. inf.)	Auguste	
3	Succession de niveaux limono-sableux plus ou moins organiques; remblais	5940, 5969	?	
4	Succession de niveaux limono-sableux plus ou moins organiques et comportant de gros boulets; remblais?	5938, 5960, 5968, 5973	Début Ier s. ?	
5	Limon sableux organique, très cendreux dans sa partie supérieure	5923, 5953, 5966	Claude-Néron	Fig. 103: 14
6	Tranchée de fondation du mur M240	5926	Claude-Néron	
6a	Tranchée de fondation de l'égout st. 245	5954	Début Ier s.	
7	Remblai hétérogène	5955 (mélange avec c. 6a), 5959, 5965, 5972, 5987, 5988, 5991	Claude-Néron	Fig. 102: 1, 3, 6, 9; Fig. 103: 17, 21
8	Limon sableux organique	5919 (mélange c.7-8-9a), 5957, 5980	Claude-Néron (Flaviens)	Fig. 102: 2, 4, 7, 8; Fig. 103: 15, 18, 20, 22
9	Remblai hétérogène	5958, 5963, 5974, 5979, 5986	Fin Ier - IIe s.	
9a	Fosse	5964, 5989	Fin Ier s. ?	Fig. 102: 11
10	Démolition	5975, 5978	-> IIIe s.	
11	Tranchée de récupération de l'égout st. 245	5906 (mélange c.9-10-11), 5976, 5977	-> IIIe s.	Fig. 102: 10

Tableau des couches des coupes D24 et D36 (fig. 95 et 96).

Couche	*Description*	*Ensembles de matériel (K)*	*Datation*	*Nos catalogue*
1	Sables et graviers naturels			
1a	Limon argileux, très oxydé; sommet du terrain naturel			
2	Limon organique; 1re occupation	3229, 4279, 4293	Auguste	Fig. 106: 26; fig. 107: 29, 31, 35
2a	Limon organique; comblement de la fosse st.134	4278	Auguste	
3	Remblai hétérogène	3205, 4290, 4291	Ier s.	
4	Limon organique; 2e occupation	3228, 4289	Auguste-début Ier s.	
5	Remblai hétérogène	4283, 4284, 4288	Auguste-Ier s. ?	Fig. 107: 30
6	Sol de terrazzo st.132	4292	Ier s. ?	
7	Remblai hétérogène	3206, 4280, 4281, 4282	Auguste-début Ier s.	
8	Perturbation moderne	3204		

Tableau des couches des coupes D6 et D24 (fig. 101).

Catalogue[97]

1. Inv. 5991-1. Fond d'assiette Drag. 15/17. Estampille *OFAQ-VITAN*. Cf. Hofmann sd, N° 11: La Graufesenque, Tibère-Néron.

2. Inv. 5919-6. Fond de Drag. 27. Estampille BAS[SVS]. Cf. Hofmann sd, N° 16: La Graufesenque, Tibère-Vespasien.

3. Inv. 5991-8. Imitation helvétique de terre sigillée. Fond de tasse. Estampille *[FECI]T ? VILLO*. Cf. Drack 1945, Pl. XIX, N°s 116-125 (sous la forme *VILLO FECIT*): Auguste-Tibère.

4. Inv. 5980-7. Imitation helvétique de terre sigillée. Estampille *[V]ILLO FE[C]*. Cf. Drack 1945, Pl. XIX, N°s 142-153: Tibère-Néron.

5. Inv. 5905-1. Pot en pierre ollaire.

6. Inv. 5991-6. Fibule de type Riha 5.2, communément dit «d'Aucissa», variante 5.2.1b. Intacte. Tête de l'arc ornée d'«yeux» mal exécutés. Corrosion faible, patine brune. Cf. Riha 1979, pp. 144 sqq; Feugère 1985, p.312 sqq.
Cette fibule relève du type très répandu appelé communément type d'Aucissa, du nom d'un artisan dont il existe de nombreux exemplaires estampillés. Le profil de leur arc permet de distinguer différentes variantes, à partir desquelles on cherche à établir une chronologie interne du type. La variante 5.2.1b, à face intérieure de l'arc plate et arête médiane, appartient à celles que l'on a tendance à considérer comme précoces. Apparu dès l'époque augustéenne (ainsi que le suggère le *terminus ante quem* d'autour de 10 av. J.-C. donné par la présence du type à Oberaden), sa fabrication ne semble pas continuer au-delà du règne de Claude, même si l'on rencontre encore un certain nombre d'exemplaires dans des contextes plus tardifs.

7. Inv. 5919-5. Fibule de type Riha 5.7 à protubérances latérales, variante 5.7.6. Ardillon perdu, l'une des protubérances latérales cassées. Pièce plutôt massive. Forte corrosion. Patine verte. Cf. Riha 1979, pp. 126 sqq; Feugère 1985, type 23d1, pp. 331 sqq.
Ce type compte parmi les plus répandus dans nos régions et est particulièrement bien représenté à Augst, Lausanne-Vidy ou Oberwinterthur. Une pièce d'Augst trouvée en contexte stratigraphique montre que le type était déjà fabriqué à l'époque de Tibère, mais sa période de grande diffusion se situe sous Claude. M. Feugère donne comme fourchette chronologique 20 à 60-80 ap. J.-C.

8. Inv. 5980-3. Fibule de type Riha 5.12 à arc interrompu et décor longitudinal, variante 5.12.2. Cf. Riha 1979, pp. 137sqq; Feugère 1985, type 23a, pp. 331 sqq.
Très répandue dans nos régions (elles constituent le type proportionnellement le mieux représenté dans les sites d'Augst, Lausanne-Vidy et Oberwinterthur), ces fibules sont particulièrement fréquentes sous le règne de Claude; leur fabrication se situe dans une fourchette chronologique à peu près identique à celle du type 5.7 (cf. supra), même si Augst n'a pas livré d'exemplaire sûrement tibérien.

9. Inv. 5991-4. Fibule de type Riha 5.14 à arc interrompu et boutons latéraux, variante 5.14.3. Ardillon cassé. Pas de trace de décor ou d'étamage. Forte corrosion. Patine vert brun. Cf. Riha 1979, pp. 146 sqq; Feugère 1985, type 23c2, pp. 331 sqq.
Moins répandu que les deux précédents, et très légèrement plus tardif, ce type est néanmoins familier de nos régions; il semble être utilisé principalement à l'époque de Claude et Néron, mais sa fabrication doit durer encore pendant une bonne partie de la seconde moitié du Ier siècle. La variante simplifiée (sans boutons latéraux), «dégénérée», représentée par la pièce nyonnaise pourrait être plutôt tardive.

10. Inv. 5906-1. Fibule de type mixte Riha 7.2 / 7.4. Intacte. Traces d'étamage sur toute la surface supérieure. Corrosion faible.
Cette pièce de petite taille représente l'exacte réunion, en un seul exemplaire, des caractéristiques typologiques de deux types différents: les types 7.2 (fibule en forme de disque avec décoration centrale) et 7.4 (fibule en forme de rhombe). Une fibule de provenance inconnue, mais appartenant à une collection anglaise, rappelle un peu cette pièce, mais n'en constitue pas un véritable parallèle (Hattatt 1985, fig. 59, N° 510A). L'établissement de la datation, par contre, ne pose guère de problème: le type 7.2 semble avoir été fabriqué déjà sous Tibère, mais, pour cette pièce composite, on admettra de préférence une fourchette chronologique qui commence un peu plus tard, sous Claude, et qui couvre toute l'époque flavienne, à l'image de la datation du type 7.4.

11. Inv. 5964-1. Tôle de bronze en forme de feuille.

12. Inv. 5922-4. Applique de bronze.

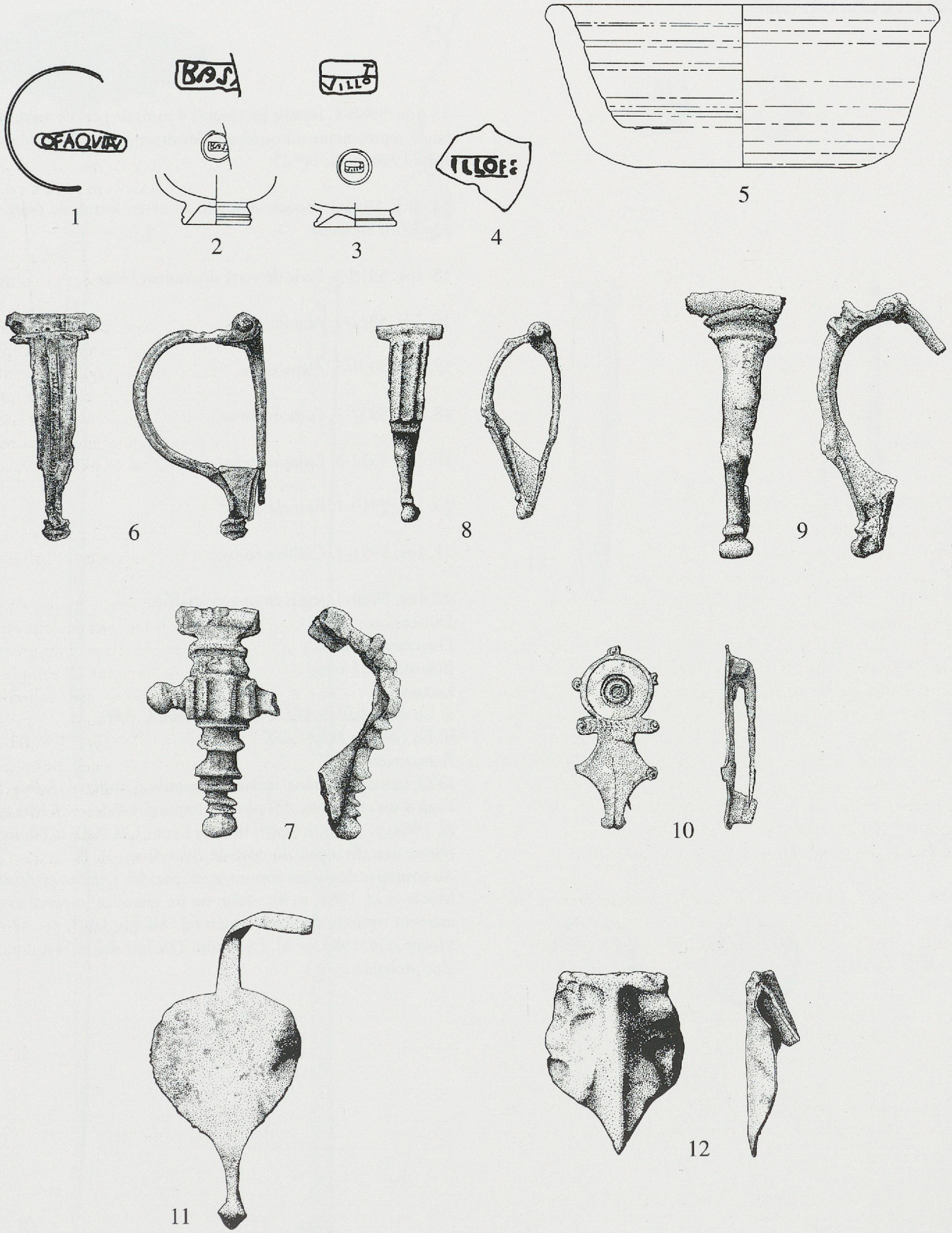

Fig. 102. Nos 1-2: TS; Nos 3-4: imitations de TS; No 5: pierre ollaire; No 6. 12: matériel de bronze. (Céramique: éch. 1:3; bronze et estampille: éch. 1:1).

CATALOGUE (suite)

13. Inv. 5980-8. Intaille (6,5 mm x 4 mm) de pâte de verre brun jaune représentant un quadrige. Monture en fer. Pour le sujet: Riha 1990, pl. 2, N° 25.

14. Inv. 5966-1. Boucle d'oreille en or en forme de poire. Le pendentif est creux.

15. Inv. 5919-3. Perle de verre de couleur bleue.

16. Inv. 5922-1. Aiguille en os.

17. Inv. 5991-5. Alène en os.

18. Inv. 5957-2. Poinçon en os.

19. Inv. 5922-3. Epingle en os.

20. Inv. 5919-1. Epingle en os.

21. Inv. 5991-2. Cuillère en os.

22. Inv. 5980-4. Jeton en os avec graffiti.
Dimensions:
Diamètre: 17 mm
Epaisseur: 2,5 mm
Lecture:
a) En capitales: *L. AEL*, éventuellement *L. AFI*.
b) En cursive: *IVLI - ASI*.
Remarques:
IVLI correspond sans doute au gentilice impérial *Iulius*. S'il s'agit d'un *cognomen*, *ASI* peut correspondre à *Asius*: cf. Mocsy *et al.* 1983, p. 31; une inscription de Lyon, *CIL* XIII 2180, mentionne une affranchie du nom de *Iulia Asia*.
Au contraire des noms commençant par *Afi-* (*Afidius* et *Afinius*: Mocsy *et al.* 1983, p. 8), *Aelius* est un gentilice impérial extrêmement répandu depuis Hadrien (cf. Alföldy 1969, pp. 43-46; Mocsy *et al.* 1983, p. 6). La lecture *L(ucius) Ael(ius)* est donc la plus probable.

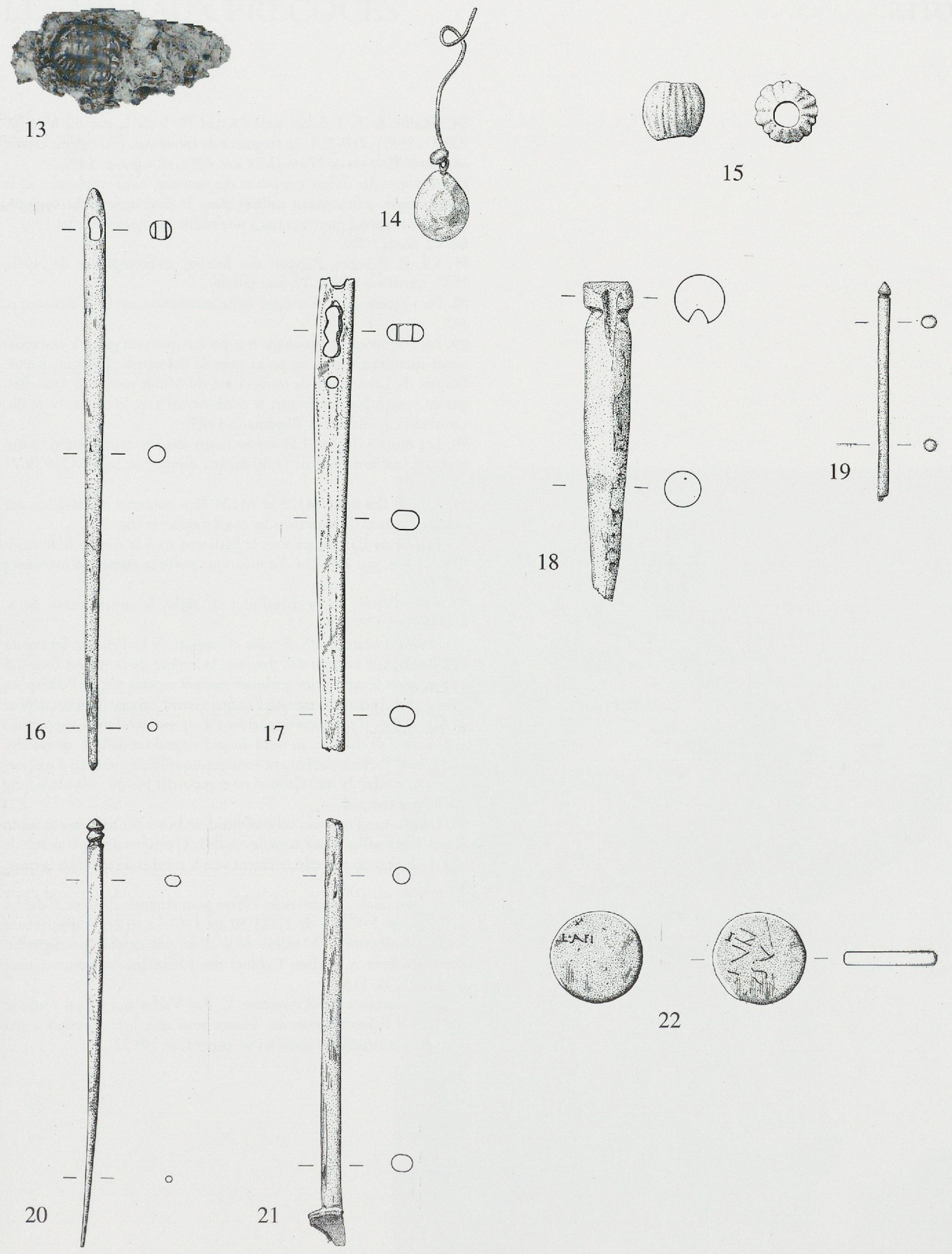

Fig. 103. Nº 13: bague en fer et intaille; Nº 14: or; Nº 15: pâte de verre; Nºs16-22: matériel en os. Ech.1:1.

NOTES

84. Fouille de E. Pelichet sous l'actuel N° 5 de la rue du Marché: RHV, 1948, p.210-214. Le fragment de mosaïque, prélevé, est exposé au Musée Romain de Nyon (MN inv. 695), cf. *infra*, p. 147.
85. A propos des différentes pièces des thermes, nous employons ici la terminologie couramment utilisée dans la littérature archéologique, qui ne correspond pourtant pas à une réalité antique: Rebuffat 1991.
86. Cf. Rossi 1989.
87. Cf. E. Pelichet, Rapport des fouilles archéologiques de Nyon, 1945. (Archives MHAVD, non publié).
88. Pour l'étude de la mosaïque: *infra*, la contribution de S. Rebetez, p. 147.
89. Les fragments de mosaïque ont pu être prélevés grâce à une technique récemment mise au point pour le château de Prangins par A. Glauser du Laboratoire de restauration du Musée romain d'Avenches, qui est venu à Nyon effectuer le prélèvement avec le concours de Ph. Gauthier. Cf. Glauser et Weidmann 1989.
90. Les murs M122 et 123 supportaient chacun deux voûtes, ce qui explique leur forte largeur (1,30 m) par rapport au mur M240 (0,75 m).
91. L'angle des murs M123 et M124 était conservé en élévation sur près de 2 mètres de haut dans les caves modernes (fig. 92).
92. Fouille de E. Pelichet sous le bâtiment sis à la rue du Marché 5: RHV, 1948, pp. 210-214. La mosaïque porte le numéro d'inventaire MN 695.
93. Pour l'étude de la mosaïque: cf. *infra*, la contribution de S. Rebetez, pp. 153-158.
94. Place du Marché 6/8. Fouille et rapport de E. Pelichet déposé au MHAVD. A la hauteur des thermes, la largeur de la rue est fixée à 6 mètres après le report des quelques vestiges repérés par E. Pelichet en 1960 lors de la construction de l'ancien Grand Passage (rapport déposé au MHAVD). Il s'agit essentiellement d'un mur stéréobate supportant une coulisse de calcaire, au nord duquel s'étend un dallage de calcaire également. Vraisemblablement sommes-nous là en présence d'un portique qui bordait la rue. Celui-ci ne comportait pas de vis-à-vis le long de l'édifice thermal.
95. Dans le cas d'une rue, celle-ci viendrait buter contre l'*area sacra* du *forum*. Des fouilles sous l'actuelle rue de la Gare devraient permettre de voir si elle se prolonge effectivement vers le nord et de résoudre la question.
96. Il s'agit de six monnaies de Tibère pour Auguste divinisé: 2 datent de 15-16 ap. J.-C et 3 de 22/23-30 ap. J.-C. La sixième, appartenant vraisemblablement à la même série n'est pas datable précisément. Détermination: A. Geiser, Cabinet des Médailles, Lausanne: Geiser 1993, pp. 117-118.
97. Nous remercions ici vivement V. Rey-Vodoz qui a bien voulu se charger de l'identification des fibules ainsi que J.-L. Veuthey à qui nous devons l'étude du jeton en os inscrit (cat. N° 22).

LES NIVEAUX PRÉCOCES

Fig. 104. Jules César, sur l'esplanade du Musée de Nyon.

La question des origines de la colonie

De l'avis de la majeure partie des historiens qui se sont penchés sur le problème, la fondation de la colonie romaine de Nyon remonte à la fin de l'époque césarienne et, sans nouvelle pièce versée au dossier, il paraît bien hasardeux de vouloir être plus précis[98]. Néanmoins deux remarques s'imposent. La première concerne l'absence de vestiges archéologiques remontant au début de la colonie. Les pièces cataloguées ci-dessous proviennent toutes des niveaux les plus anciens retrouvés lors des fouilles de ces trois dernières années et leur datation ne remonte guère au-delà des vingt dernières années avant notre ère; tout au plus, peut-on signaler quelques fragments de céramique à vernis noir de type «campanien» et de terre sigillée italique précoce (fig. 105, N°s 3 à 9) disséminés ici et là dans des ensembles augustéens[99]. La question se pose de savoir si cette lacune est due à une mauvaise connaissance du matériel archéologique, qui pourrait être plus ancien que nous le pensons, ou s'il existe un réel décalage entre la décision d'établir la colonie et sa réalisation effective.

A Augst, colonie fondée en 44/43 par *L. Munatius Plancus*[100], archéologues et historiens se heurtent au même problème: aucun vestige ne remonte au-delà des années 15-10 av. J.-C. Les deux hypothèses communément formulées pour expliquer ce décalage envisagent toutes deux une solution fondée sur une interprétation historique des faits[101]. Ainsi, certains pensent qu'en raison des troubles occasionnés par les guerres civiles qui suivirent la mort de César, la création de la colonie n'a pu être réalisée concrètement qu'à l'avènement d'Auguste. D'autres sont d'avis que l'établissement colonial primitif de *Plancus* était à Bâle, sur l'*oppidum* du Münsterhügel[102], et non pas à Augst, qui ne fut occupée en fait que lors d'une deuxième fondation, à l'époque augustéenne cette fois.

A Lyon, où jusqu'alors les ensembles les plus anciens ne remontaient guère au-delà des années 30-20 av. J.-C., la mise au jour récente, dans le comblement de fossés de caractère militaire, d'importants lots de céramiques datés les uns des années 80-60 av. J.-C., les autres entre 60-40 av. J.-C. a bouleversé nos connaissances de l'histoire de cette colonie fondée en 43 av. J. C., également par *L. Munatius Plancus.* Sans entrer dans le débat qu'engendrent sur le plan historique des datations aussi précoces, ces découvertes ont nécessité un examen complet de toutes les données disponibles concernant les origines de Lyon. Le bilan de ces recherches[103] met une fois de plus en évidence l'impuissance des archéologues à fournir des critères de datation fiables pour la période charnière que représentent les années 50-15 av. J.-C. Les chercheurs lyonnais qui se sont penchés sur la chronologie des premières trames urbaines ont donc été amenés à vieillir leurs datations pour combler cette lacune irritante. Ils situent ainsi la première phase de construction de la colonie vers 40 av. J.-C., en accord avec les sources historiques. Un des points essentiels de leur démonstration est fondé sur la négation du principe énonçant que l'absence de céramique campanienne et la rareté des amphores Dressel 1 sont forcément l'indice d'une datation basse. La divergence très nette observée entre des niveaux précoces comparables provenant d'une part de Saint-Romain-en-Gal, riches en Dressel 1 et comportant de la campanienne, d'autre part du Verbe Incarné à Lyon, pauvres en Dressel 1 et dépourvus de campanienne, s'expliquerait par l'occupation gauloise qu'a connue l'agglomération viennoise dont il n'est pas étonnant de retrouver des éléments résiduels dans les niveaux gallo-romains précoces, contrairement à Lyon, création totalement romaine[104].

A Nyon, la pauvreté des sources historiques et du matériel archéologique précoce rend la situation encore plus précaire et ne permet en aucun cas d'apporter de nouveaux éléments au débat. Néanmoins les découvertes lyonnaises récentes permettent d'aborder la chronologie des premiers vestiges de la *Colonia Iulia Equestris* sous un angle différent et de ne plus la faire débuter à tout prix vers 20-15 av. J.-C. En effet, l'utilisation de la présence de céramique campanienne et d'amphores Dressel 1 comme critère essentiel pour l'établissement d'une datation haute étant de plus en plus contesté, il n'est pas impossible d'envisager, à notre tour, un vieillissement de nos datations. Malheureusement il faudra, pour cela, attendre la découverte d'ensembles plus homogènes et plus importants numériquement que ceux de notre catalogue où est regroupé, par nécessité, du matériel provenant de plusieurs niveaux qui ne sont pas obligatoirement contemporains, mais où la présence d'éléments précoces, parmi d'autres plus récents, est indéniable[105]. Quant au lot de céramique provenant des fosses augustéennes de Bel-Air, il ne comporte pas de pièces précoces comparables aux nôtres hormis quelques pièces issues du répertoire de La Tène finale[106].

La deuxième remarque, motivée en partie par ce qui précède, est relative à la présence d'un établissement gaulois antérieur à la ville romaine. En effet, nous venons de voir l'influence que cette origine peut exercer sur le faciès céramologique des premiers niveaux de la colonie. C'est un fait établi qu'outre son titre officiel (*Colonia Iulia Equestris)* Nyon possédait un nom d'origine celtique qui devait être employé par les indigènes: *Noviodunum*[107]. De là, on en a déduit que la colonie césarienne s'était établie à l'emplacement d'un établissement celtique[108]. *Noviodunum* signifiant étymologiquement «nouveau rempart», on a émis l'hypothèse qu'il s'agirait d'une des nouvelles places fortes fondée par les Helvètes après la défaite que leur infligea César près de Bibracte, en 58 av. J.-C. On pourrait également penser que ce nom s'applique tout simplement à la colonie romaine elle-même qui aurait supplanté un bourg celtique dont les indigènes ont gardé le souvenir. Quoi qu'il en soit, reste le fait que, jusqu'à ce jour, aucun vestige antérieur à la fondation coloniale romaine n'a été repéré sous la ville antique. Certes, en milieu urbain les fouilles archéologiques ne touchent que de petites surfaces difficilement exploitables et les bâtiments gallo-romains ont pu totalement bouleverser les constructions gauloises, mais à défaut de structures, des vestiges matériels tels que

céramiques et monnaies devraient apparaître ici et là sous forme résiduelle dans les remblais du début de l'époque romaine; or de telles découvertes sont rares, voire inexistantes[109].

Dans ces conditions peut-on admettre que l'établissement celtique, de quelque nature qu'il soit, auquel fait allusion le nom indigène de la ville se trouve sous l'agglomération antique? Dans le cas contraire, où le rechercher? Jusqu'ici aucun établissement gaulois proche de Nyon n'a été repéré, si ce n'est l'*oppidum* de Genève, à une vingtaine de kilomètres! Nous en arrivons donc à nous demander si l'appellation *Noviodunum* n'a pas été donnée par les gens de la région à cette «ville nouvelle» que représentait, à leurs yeux, la *Colonia Iulia Equestris* en référence à l'ancien *oppidum* de Genève qui devait être, avant la conquête, l'agglomération la plus importante de la contrée et qui deviendra, au Bas-Empire, capitale de cité. Le fait que Genève se situait sur le territoire des Allobroges, c'est-à-dire, à l'époque qui nous intéresse, dans la province romaine de Narbonnaise[110], et que Nyon a été en principe fondée sur des terres confisquées aux Helvètes[111] n'empêche pas, à nos yeux, un tel phénomène. D'une part nous savons bien que le concept d'une frontière précise entre Etats, avec toutes les notions de barrières administratives qui en découlent, est moderne et ne saurait s'appliquer en aucun cas aux frontières extérieures de l'Empire romain[112]. D'autre part, l'épigraphie dévoile clairement les liens privilégiés qui unissaient Nyon et la province de Narbonnaise, et à fortiori Genève, puisque nous voyons des citoyens exercer des fonctions officielles aussi bien à Nyon qu'à Vienne. L'explication habituellement fournie pour éclairer cette dernière anomalie évoque la possibilité que des Allobroges, en particulier ceux de la région de Genève, aient été inclus dans la colonie de Nyon par l'octroi de terres sur la rive droite du Rhône[113]; cette hypothèse renforce notre conviction de l'importance des attaches unissant *Genava* à la *colonia Iulia Equestris* dont l'appellation *Noviodunum* se trouverait ainsi justifiée. En tout état de cause, nous considérons comme acquis, à défaut de nouvelles découvertes, le fait que la colonie de Nyon n'a pas succédé à un établissement celtique. Comme pour Lyon, ce fait suffirait à expliquer la difficulté que nous avons à appréhender les niveaux remontant à l'origine de la colonie[114].

Catalogue[115]

1. Inv. 5984/2. Pot à col cintré et bord arrondi. Pâte beige orangé, assez dure, fine. La lèvre, le col et le sommet de la panse sont revêtus de peinture brun rouge. Cf. Genève: Paunier 1981, N° 12: horizon ancien; Haldimann et Rossi 1994, N° 4; Bâle: Furger-Gunti 1979, N° 564; parallèles inédits à Yverdon.

2. Inv. 3214/1. Pot à bord oblique. Pâte beige clair, dure, assez fine; peinture brun rouge sous la lèvre.

3. Inv. 5961/1. Tasse Ha 7 (service Ia). Pâte beige légèrement rosée, dure, fine; vernis rouge foncé, brillant, adhérant bien. Cf. *Conspectus*, forme 13: horizon Dangstetten-Oberaden.

4. Inv. 3209/2. Tasse Ha 7 (service Ic). Pâte beige rose, dure, fine; vernis rouge orangé, brillant, adhérant bien. Cf. *Conspectus*, forme 14.2.

5. Inv. 5951/1. Tasse Ha 7 (service Ic). Pâte beige, légèrement rosée, dure, fine, vernis rouge orangé, brillant, adhérant bien. Cf. *Conspectus*, forme 14.2.

6. Inv. 4388/2. Fond de plat de céramique à vernis noir. Pâte beige, dure, fine; vernis noir, adhérant assez mal, avec quelques reflets métallescents.
Bibl.: Rossi 1989, fig. 16, N° 28.

7. Inv. 4499/1. Bord de plat de céramique à vernis noir. Pâte beige, dure, fine; vernis noir, adhérant bien, peu brillant. Cf. Saint-Romain-en-Gal: Desbat et Savay-Guerraz 1986, pl. 1, N°s 2-7

8. Inv. 4303/2. Plat Ha 1 (service Ia). Pâte rouge orange, dure, fine; vernis rouge foncé, adhérant bien, brillant. Cf. Goudineau 1968, type 6b: dès 35-20 av. J.-C.; *Conspectus*, forme 10.
Bibl.: Rossi 1989, fig. 16, N° 30.

9. Inv. 4301/1. Plat Ha 1 (service Ia). Pâte beige orangé, dure, fine; vernis rouge foncé, adhérant bien, brillant. Cf. Goudineau 1968, type 6c: dès 20 av. J.-C.; *Conspectus*, forme 10.
Bibl.: Rossi 1989, fig. 16, N° 31.

10. Inv. 4330/4. Pot à paroi oblique, proche de la forme Goudineau 1 (?): Goudineau 1968, type 1. Pâte beige, dure, fine; vernis brun gris, mat, adhérant assez bien.
Bibl.: Rossi 1989, fig. 16, N° 32.

11. Inv. 4499/2. Coupe Drack 22A. Pâte beige orangé, savonneuse, fine; vernis orange clair, mat, adhérant assez mal.

12. Inv. 5946/1. Gobelet de type «Aco». Pâte beige, assez dure, fine. Décor de picots surmonté de deux rangées de feuilles.

13. Inv. 5952/1. Gobelet de type «Aco». Pâte beige orangé, assez dure, fine avec paillettes de mica. Décor de picots souligné d'une rangée de motifs circulaires et parcouru de triangles ornés d'une feuille bilobée.

14. Inv. 5961/2. Fond de gobelet à parois fines. Pâte orangée, dure, fine. Décor de lignes verticales, légèrement ondulées.

15. Inv. 4330/1. Bord d'amphore Dressel 1B. Pâte beige, légèrement orangée, avec quelques inclusions noires. Lèvre estampillée d'un motif végétal.
Bibl.: Rossi 1989, fig.16, N° 33.

16. Inv. 3211/2. Bord d'amphore Dressel 1C. Pâte beige rose, dure, à dégraissant moyen; surface beige verdâtre.

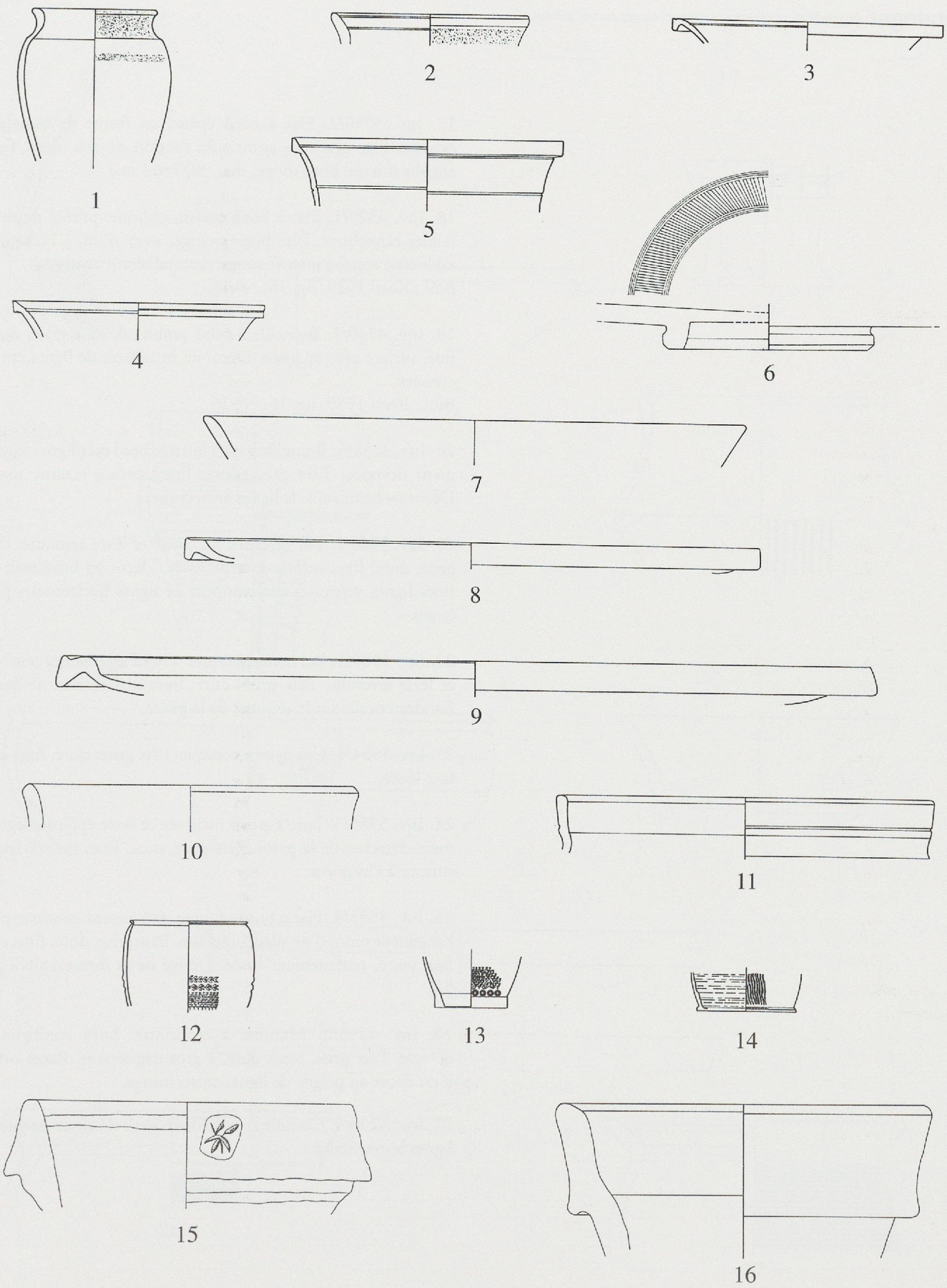

Fig. 105. Céramique. Nos 1-2: céramiques peintes; Nos 3-11: TS et imitation de TS; Nos 12-14: parois fines; Nos 15-16: amphores. Ech.1:3. (Dessin: E. Soutter et Ch. Martin).

Catalogue (suite)

17. Inv. 3230/2. Plat à bord épaissi en forme de bourrelet externe. Pâte gris rose ayant subi l'action du feu, dure, fine; engobe interne brun rouge, mat, adhérant mal.

18. Inv. 4329/1. Plat à bord épaissi, oblique, profilé de deux faibles cannelures. Pâte beige orangé, assez dure, à inclusions sableuses; engobe interne rouge, mat, adhérant assez mal.
Bibl.: Rossi 1989, fig. 16, N° 34.

19. Inv. 4330/2. Bouteille à fond ombilical. Pâte grise, dure, fine; surface externe lissée. Décor au brunissoir de lignes entrecroisées.
Bibl.: Rossi 1989, fig. 16, N° 36.

20. Inv. 3230/5. Bouteille à col cintré et bord rectiligne, légèrement déversée. Pâte grise, dure, fine; surface externe lissée. Décor au brunissoir de lignes entrecroisées.

21. Inv. 5985/2. Pot caréné à col cintré et lèvre arrondie. Pâte grise, dure, fine; surface externe lissée. Décor au brunissoir de fines lignes verticales entrecoupées de lignes horizontales plus larges.

22. Inv. 5985/1. Bol hémisphérique à bord légèrement rentrant et lèvre arrondie. Pâte grise, dure, fine; surface externe lissée. Bandeau ocellé sur le sommet de la panse.

23. Inv. 5984/1. Coupe tronconique. Pâte grise, dure, fine; surface lissée.

24. Inv. 5985/3. Jatte à paroi incurvée et lèvre épaissie, légèrement détachée de la paroi. Pâte grise, dure, fine; surface lissée, surtout à l'intérieur.

25. Inv. 5985/4. Plat à bord oblique, faiblement concave; probablement muni d'un pied annulaire. Pâte grise, dure, fine; surface noire, parfaitement lissée. Dérivé de la forme Lamboglia 5/7.

26. Inv. 4293/2. Marmite à col cintré; bord rectiligne et déversé. Pâte grise, assez dure, à gros dégraissant. Panse ornée d'un décor au peigne de lignes entrecroisées.

27. Inv. 3230/4. Comme le précédent, mais décor au peigne de lignes horizontales.

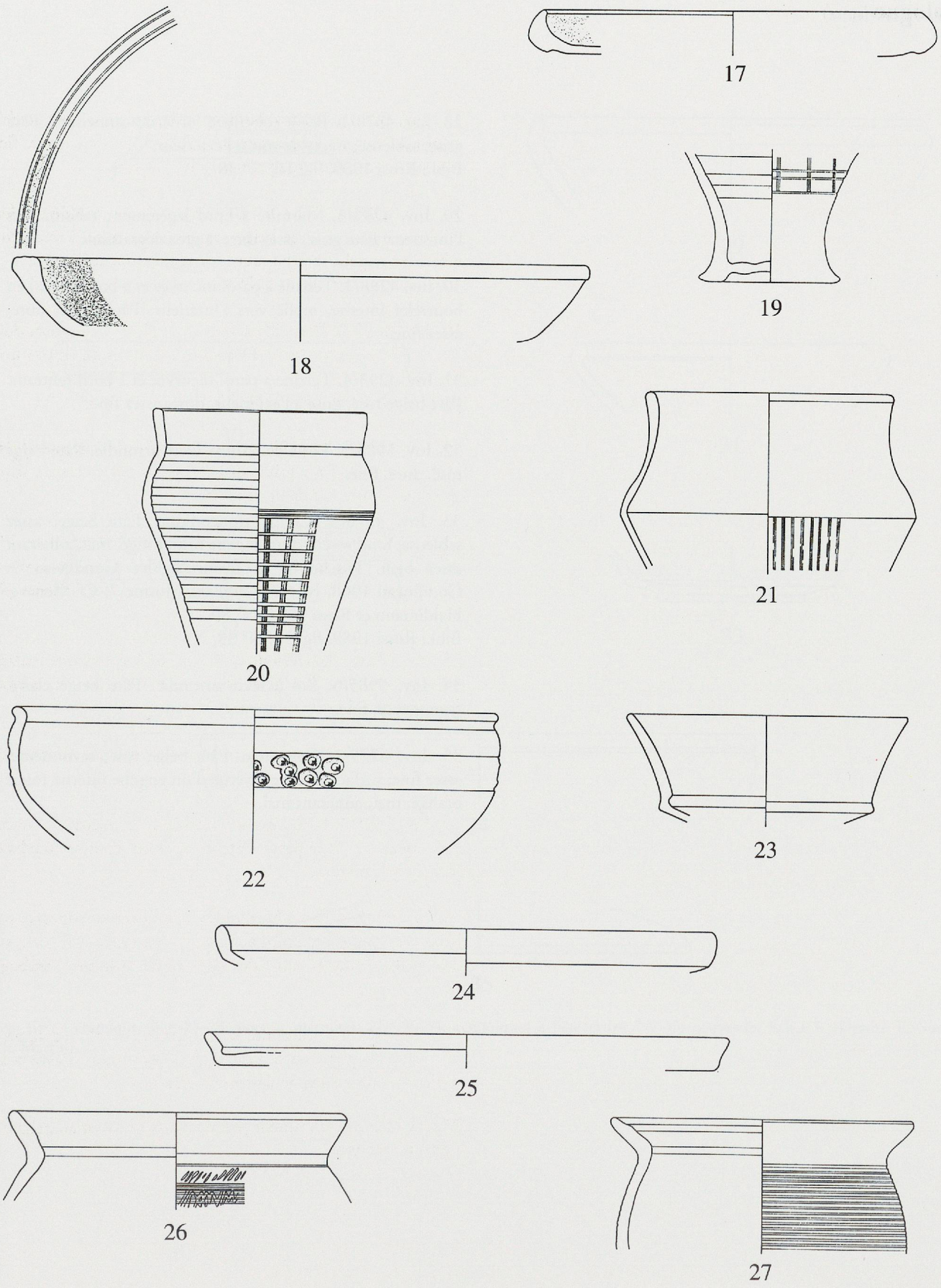

Fig. 106. Céramique. Nos 17-18: plats à engobe interne; Nos 19-25: céramiques à pâte grise, fine; Nos 26-27: pots et marmites. Ech.1:3. (Dessin: E. Soutter et Ch. Martin).

Catalogue (suite)

28. Inv. 4370/1. Pot à col cintré, orné de cannelures. Pâte grise, sableuse; traces de suie à l'extérieur.
Bibl.: Rossi 1989, fig. 16, N° 38.

29. Inv. 4293/3. Marmite à bord légèrement rabattu vers l'intérieur. Pâte grise, assez dure, à gros dégraissant.

30. Inv. 4288/1. Terrine à paroi incurvée et à bord épaissi en bourrelet interne, replié vers l'intérieur. Pâte beige, dure, assez fine.

31. Inv. 4293/4. Terrine à paroi incurvée et à bord rentrant. Pâte beige rosé, grise à l'extérieur, dure, assez fine.

32. Inv. 5985/5. Pot à col cintré, lèvre arrondie. Pâte beige rosé, dure, fine.

33. Inv. 4370/3. Coupe tronconique. Pâte beige, assez sableuse; fond revêtu d'un engobe brun rouge, mat, adhérant assez bien. Proche de la forme sigillée Goudineau 2: Goudineau 1968, type 2; *Conspectus*, forme 7. Cf. Genève: Haldimann et Rossi 1994, N° 80.
Bibl.: Rossi 1989, fig. 16, N° 39.

34. Inv. 5985/6. Bol à lèvre arrondie. Pâte beige claire, savonneuse, fine.

35. Inv. 4279/1. Couvercle. Pâte beige rosé, savonneuse, assez fine; surface interne revêtue d'un engobe interne rouge orange, mat, adhérant mal.

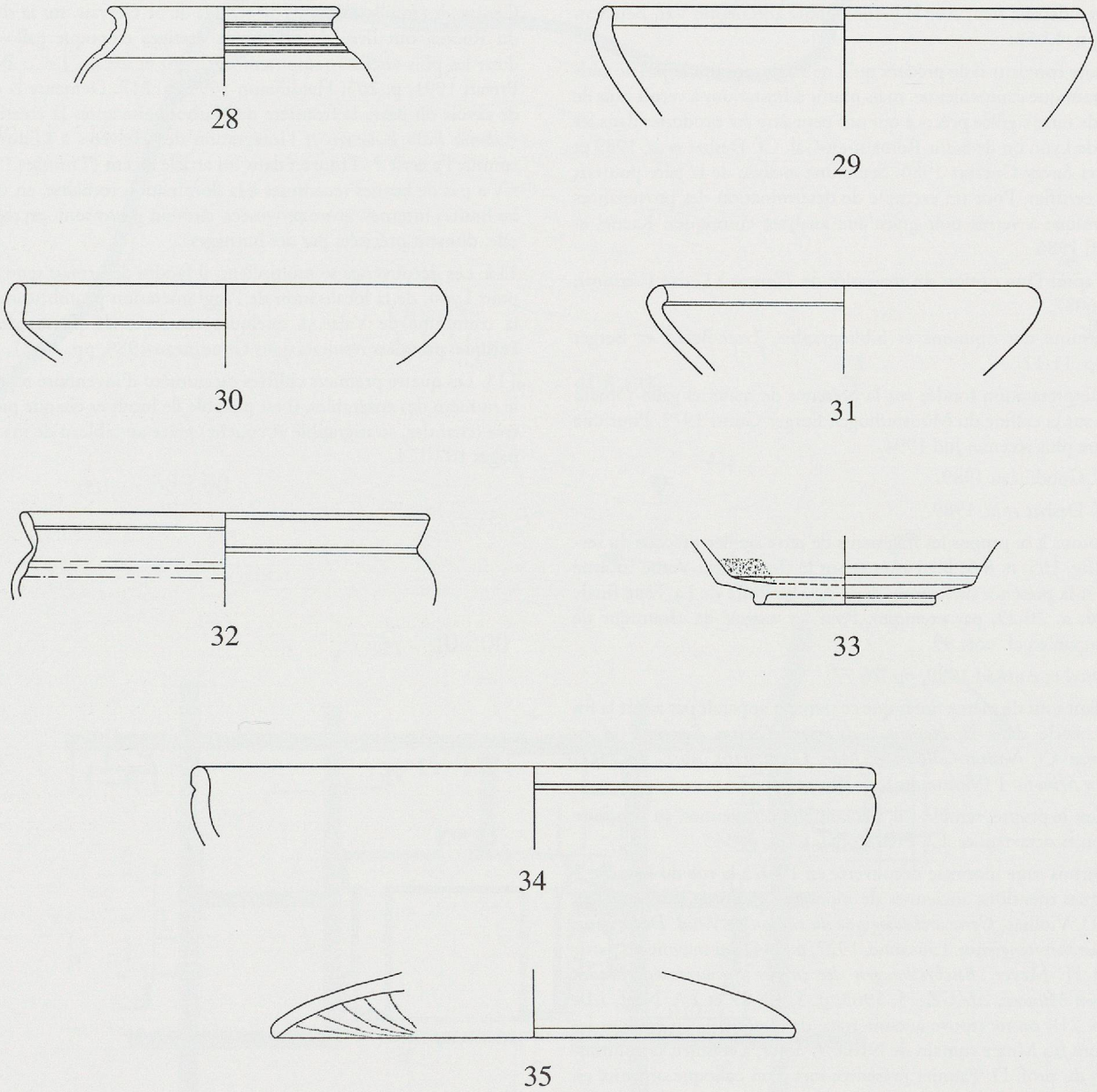

Fig. 107. Céramique. Nos 28-29: pots et marmites; Nos 30-34: céramiques à pâte claire; No 35: couvercle. Ech.1:3. (Dessin: E. Soutter et Ch. Martin).

NOTES

98. Cf. en dernier lieu, avec la bibliographie antérieure: Van Berchem 1982a, pp. 47-53.

99. Encore convient-il de préciser qu'il ne s'agit sans doute pas de véritable céramique campanienne, mais plutôt d'imitations à vernis noir de formes de terre sigillée précoce qui ont peut-être été produites dans les ateliers de Lyon ou de Saint-Romain-en-Gal. Cf. Desbat *et al.* 1989 et Desbat et Savay-Guerraz 1986. Seule une analyse de la pâte pourrait nous le certifier. Pour un exemple de détermination des provenances de céramique à vernis noir grâce aux analyses chimiques: Kaenel et Maggetti 1986.

100. D'après l'inscription du mausolée de *Plancus* à Gaète (Latium): *CIL* X, 6087.

101. Résumé des opinions et bibliographie: Laur-Belart et Berger 1991, pp. 11-12.

102. Interprétatation fondée sur la présence de matériel gallo-romain précoce sur la colline du Münsterhügel: Furger-Gunti 1979. Pour une littérature plus récente: Jud 1994.

103. Cf. Goudineau 1989.

104. Cf. Desbat *et al.* 1989.

105. Notons à ce propos les fragments de terre sigillée précoce du service Ia (fig. 105, n. 8-9) bien attestée sur le chantier du Verbe Incarné à Lyon et la présence de formes issues du répertoire de La Tène finale (fig. 106, n. 20-22, par exemple). Pour les tessons de céramique de type campanien cf. note 99.

106. Morel et Amstad 1990, pp. 76-77.

107. Il faut tout de même noter que ce terme n'apparaît pas avant la fin du IVe siècle dans la *Notitia Galliarum*: *Civitas Equestris id est Noiodunus.* Cf. *Notitia Galliarum, Mon. Germ. Hist, Auct., ant.*, 9,1, *Chronica Minora*, 1 (Mommsen), p. 596.

108. C'est le propre, semble-t-il, des colonies césariennes, au contraire des colonies octaviennes. Cf. Frei-Stolba, 1976, p. 343.

109. Hormis une monnaie découverte en 1946 à la rue du Marché 5 et quelques mentions anciennes de monnaies gauloises provenant de Nyon (D. Viollier, *Carte archéologique du canton de Vaud. Des origines à l'époque mérovingienne.* Lausanne, 1927, p. 244, qui renvoie en particulier à H. Meyer, *Beschreibungen der in der Schweiz aufgefunden Gallischen Münzen, MAGZ*, 15, 1963, p. 5, 12, 27 et à A. Naef, *IAS*, 1901, p. 21), on ne trouve aucune trace de matériel laténien dans les collections du Musée romain de Nyon. A noter, à ce sujet, la communication du prof. D. Paunier présentée lors d'un colloque organisé en 1982 à Zurich sur l'aspect de l'occupation romaine au nord des Alpes: Etat des recherches archéologiques sur les origines de Nyon (non publié). A cette occasion, l'auteur a passé en revue tout le matériel conservé au Musée romain de Nyon et n'y a décelé aucun vestige gaulois indubitable, mis à part ceux que nous venons de mentionner et une monnaie gauloise au nom de *Togirix*, découverte lors de la fouille de la basilique en 1974.

110. *CAES., Bell. gall.*, 1, 6: *Extremum oppidum Allobrogum est proximumque Helvetiorum finibus Genua.*

111. Le territoire de la colonie romaine de Nyon s'étendait, semble-t-il, de la rive droite du Rhône à l'Aubonne et du Jura aux rives du Léman: R. Frei-Stolba 1976, p. 342. Une autre hypothèse, fondée semble-t-il sur une fausse étymologie, le prolonge au N-E jusqu'à la Morges: Nyon 1989, p. 6.

112. Whittaker 1989 et Trousset 1993.

113. Cf. Frei-Stolba 1976, p. 344 et Van Berchem 1982c, p. 258. A Genève, les fouilles récentes du temple de St-Gervais, sur la rive droite du Rhône, ont livré de nombreux vestiges d'époque gallo-romaine dont les plus anciens remontent entre 40 et 20 av. J.-C.: Bonnet et Privati 1991, p. 205; Haldimann 1991, p. 217. Demeure la question de savoir où passe la frontière de Narbonnaise après la création de la *Colonia Iulia Equestris* et l'intégration des Helvètes à l'Empire. Car, comme l'a écrit P. Trousset dans un article récent (Trousset 1993): s'il n'y a pas de bornes reconnues à la domination romaine, en revanche, les limites internes, entre provinces, cités ou *gentes* sont, en règle générale, dûment précisées par des bornages.

114. Les découvertes se multipliant, il faudra désormais tenir compte, pour Lyon, de la localisation de l'agglomération protohistorique dans la commune de Vaise, à quelques centaines de mètres de la ville antique: premiers résultats dans Goudineau 1989, pp. 11-21.

115. Les quatre premiers chiffres du numéro d'inventaire représentant le numéro des ensembles, il est possible de localiser chaque pièce illustrée (chantier, stratigraphie et couche) grâce au tableau de matériel des pages 167-174.

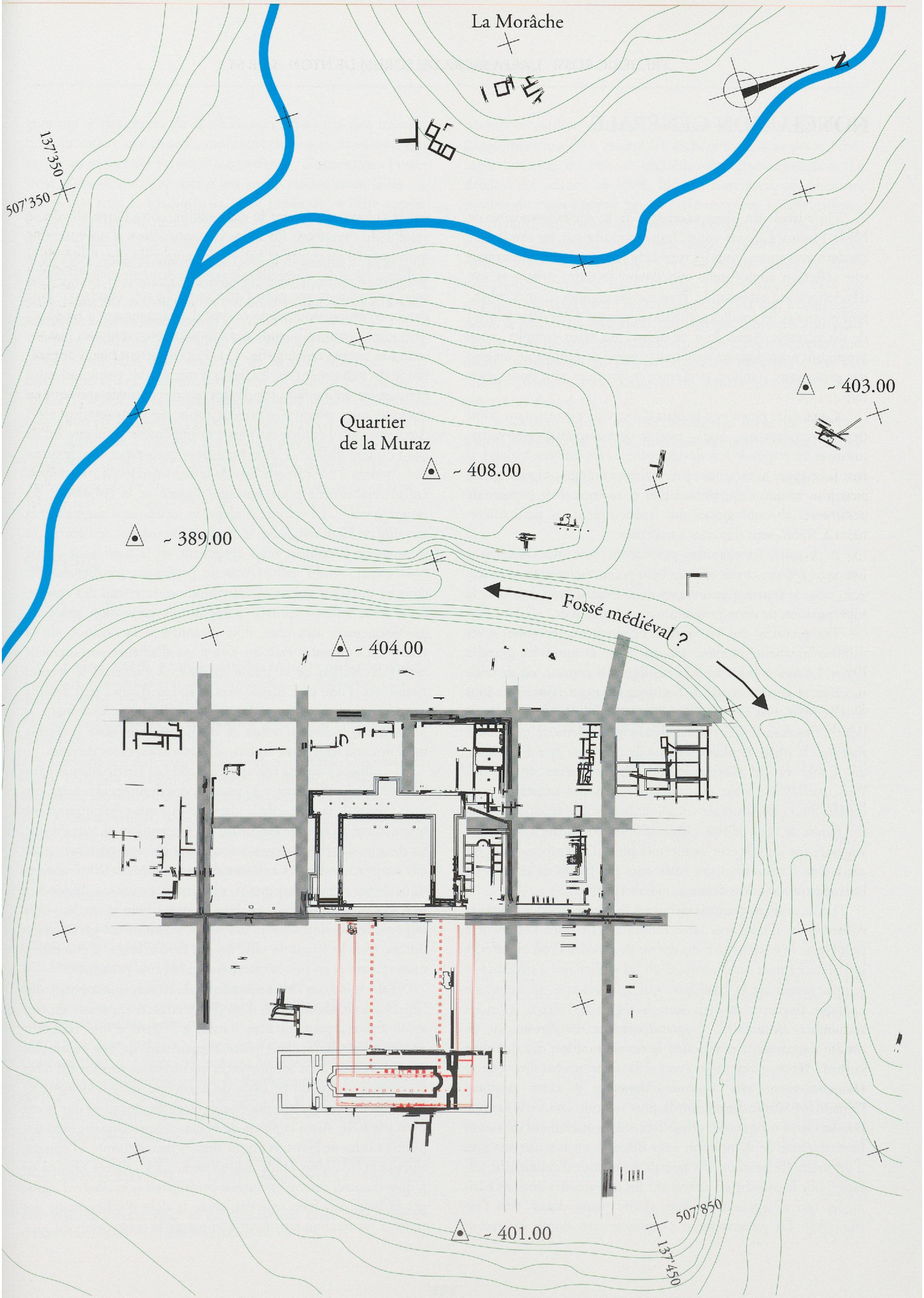

Fig. 108. Plan du centre de la *colonia Iulia Equestris*. En rouge: implantation probable du premier *forum*. En gris: tracé reconnu ou probable des axes de circulation. Ech. 1:2000. (Document MHAVD-Archeodunum SA).

CONCLUSION GÉNÉRALE

Un survol des plans successifs de la colonie romaine de Nyon montre l'acquis considérable apporté par les fouilles de ces dernières années sous les rues de la ville moderne. Désormais une réflexion approfondie concernant le cadre urbain et son développement est possible. Bien sûr, de grandes lacunes subsistent encore et les fouilles actuelles ne cessent d'apporter leur lot de découvertes. Aussi, loin de dresser un bilan complet, nous proposons nous dans les lignes qui suivent de brosser un tableau des principaux résultats et d'émettre quelques réflexions générales.

Construire peu à peu le plan d'une ville est certes un point de départ nécessaire, mais essayer de comprendre son urbanisme et les étapes de son développement est souvent malaisé. Il faut faire appel notamment à des critères topographiques qui ne sont plus toujours appréhendables et surtout tenir compte de paramètres chronologiques qui fréquemment, et particulièrement à Nyon, sont difficiles à maîtriser.

A ce sujet, les chapitres précédents, bien que concernant une zone réduite et des édifices bien précis, permettent d'entrevoir, pour le centre monumental de la *colonia Iulia Equestris*, la superposition de deux programmes urbanistiques.

Du premier, qui remonte à l'époque augustéenne, nous sommes malheureusement réduits à en évoquer les grandes lignes. Le *forum*, dont seule la basilique est connue, est de taille modeste et semble bordé de boutiques. Aucune trace à ce jour d'un temple et de son péribole. Se trouvait-il déjà face à la basilique? S'agissait-il d'un autel dynastique, élément qui paraît marquer la phase la plus ancienne de plusieurs *fora* d'Espagne, de Gaule et de Germanie dès les premières années du Principat?[116] Ce n'est que quelques-unes des questions auxquelles il est prématuré de vouloir apporter une réponse. A côté du *forum*, le seul édifice public contemporain de cette étape augustéenne semble être les thermes puisqu'à l'emplacement du *macellum* se trouvaient des bâtiments aux parois de terre et de bois appartenant sans doute à un habitat privé.

Le second programme débute à l'époque tibérienne par la construction d'une *area sacra* monumentale dont l'ampleur a bouleversé le tissu urbain du centre de la ville. C'est en effet, à nos yeux, la mise en chantier d'un tel édifice qui a nécessité le remplacement de la basilique, qui sera achevée au début de l'époque flavienne ou déjà sous le règne de Néron, selon les recherches récentes[117]. L'agrandissement du *forum* qui en résulte a également occasionné la restructuration des quartiers voisins. Nous avons déjà évoqué la forte probabilité que le réaménagement des thermes remonte à cette période. Cependant la transformation la plus radicale concerne la zone du *macellum*: un quartier d'habitation est entièrement détruit et les matériaux de démolition sont disposés en remblai sur près d'un mètre de hauteur. Il s'agissait avant tout d'établir une terrasse pour le marché en rattrapant les niveaux des anciens bâtiments qui s'étageaient le long d'une pente douce vers l'est (fig. 153). Ce rehaussement s'explique sans doute également par la volonté d'atténuer le déséquilibre entre l'*area sacra* et le secteur du *macellum*. En effet, la construction d'un ensemble monumental au centre et sur un des points les plus élevés de la colline a nécessité d'importants travaux de génie civil destinés à créer une plate-forme pour l'*area sacra*. Le rôle régulateur joué par les cryptoportiques dans ce type d'aménagement n'est plus à démontrer, surtout lorsque des raisons topographiques l'imposent. Les coupes en long (fig. 151-152) illustrent bien l'implantation du monument sur les flancs d'une double pente sud-nord et ouest-est qu'il a fallu régulariser par des remblais qui sont en quelque sorte bloqués entre les murs du cryptoportique[118]. Ainsi, au sud, l'édifice est plus profondément implanté qu'au nord où une différence de niveau trop importante avec le quartier attenant a été corrigée lors de la construction du *macellum*, vraisemblablement pour ménager l'unité et la cohérence du programme[119]. La volonté évidente et reconnue d'augmenter la sacralité de l'aire religieuse en la construisant non seulement au sommet de la colline, mais également en la surélevant a, par conséquent, rendu inéluctables de profondes restructurations dans les quartiers voisins. L'implantation du réseau des *insulae*, dont nous commençons à percevoir l'organisation grâce au positionnement des rues, doit remonter à la création de la ville[120]. Le premier état du *forum* est d'ailleurs parfaitement centré au milieu de la trame urbaine. A l'inverse, le second *forum* est d'une part décalé vers le sud et d'autre part semble condamner une des rues. En fait, ce n'est plus seulement le *forum* qui se trouve au centre de la ville, mais un vaste ensemble monumental englobant au moins le *macellum* et les thermes.

L'influence de tels travaux s'est-elle fait sentir ailleurs dans la cité ? On peut le penser à l'examen des données obtenues lors de la fouille de la *domus* de la place Bel-Air qui a été entièrement restructurée à l'époque flavienne[121]. Cependant, si tant est que les datations archéologiques soient assez précises pour tenter de tels rapprochements et à défaut de connaître les réelles motivations de tous réaménagements, nous nous garderons de généraliser à partir d'un seul cas. Nous savons bien que, dans nos régions, le développement des villes a connu un grand essor durant tout le Ier siècle sans que la construction d'ensembles monumentaux en soit nécessairement la cause principale.

Telle que nous l'avons présentée, la conception à Nyon, dès l'époque julio-claudienne, d'un *forum* tripartite, parfois appelés «bloc-*forum*», peut paraître hardie à l'égard d'une tradition encore bien ancrée, qui place l'apparition de ces ensembles monumentaux dans les provinces occidentales au plus tôt dans la seconde moitié du Ier siècle de notre ère, voire seulement au IIe siècle[122]. Cependant des études récentes montrent que le cas n'est pas isolé. Ainsi le *forum* de Feurs, comparable sur bien des points à celui de Nyon et étudié depuis peu, remonte à l'époque tibérienne[123]. Une étude approfondie des critères chronologiques d'autres exemples connus permettrait sans doute d'allonger la liste, car, bien souvent, seule la date d'achèvement des travaux est retenue sans tenir compte de la conception du pro-

gramme et des étapes de sa réalisation. Plusieurs *fora* italiens, bien qu'encore mal connus, montrent clairement la volonté qui existe, au moins dès l'époque augustéenne, d'ordonner à l'intérieur d'un schéma régulateur les composantes essentielles du *forum* que sont la basilique, la place publique et l'aire sacrée. Cette organisation rigoureuse des espaces se manifeste également très tôt dans la péninsule Ibérique, mais c'est principalement en Gaule et Germanie que la formule semble avoir atteint son degré le plus abouti, bénéficiant peut-être des expériences précédentes ou trouvant là un terrain favorable à l'adoption de telles solutions architecturales.

Pour conclure nous aimerions évoquer ici en quelques mots le problème de l'abandon de la ville romaine. Nous savons que Nyon, vraisemblablement victime de la crise de la fin du IIIe siècle, a été démantelée et que les blocs de ses monuments ont été en grande partie récupérés pour la construction, entre autres, de l'enceinte du Bas Empire de Genève[124]. La découverte, à la fin des années septante, d'une importante nécropole tardive quelques centaines de mètres au sud de l'agglomération[125] a amené les archéologues à se poser l'irritante question du lieu de résidence de cette population. Le débat a été relancé en 1988, lorsque sont apparues plusieurs tombes du Haut Moyen Age en plein centre de la ville antique, à proximité immédiate du *forum*[126]: l'abandon, au moins partiel, de l'agglomération antique était démontré. Dans ces conditions, peut-on admettre l'existence d'un habitat de faible importance regroupé dans les ruines du *forum* ou dans les quartiers périphériques? Il faudrait pour cela que nous disposions, à défaut de structures, de vestiges matériels qui pour l'heure sont singulièrement absents. Seuls deux tessons de céramique attribuables au IVe siècle ont été découverts lors des fouilles récentes; et les réserves du Musée Romain ne sont guère plus riches!

Voilà sans doute un des nombreux sujets de réflexion auquel archéologues et historiens devront tenter d'apporter une réponse...

NOTES

116. Cf. Gros 1987b, p. 56 qui cite les exemples de Nîmes, Arles, Tarragone, Cologne et sans doute Narbonne. Cf. également: Gros et Torelli 1988, p. 339 et suivantes.

117. Communication de P. André qui a réuni sur le sujet un important dossier

118. Ces remblais, que nous n'avons jamais pu véritablement observer, étaient composés sans doute en partie des matériaux provenant de l'excavation des galeries, déblais qu'il aurait sinon fallu évacuer.

119. A titre d'exemple, nous avons vu, à propos du cryptoportique, que le niveau de circulation de l'accès nord de la galerie correspondait à celui des bâtiments détruit par le *macellum*. Ce n'est qu'après la construction de ce dernier que la situation sera rétablie.

120. Nous ne tenterons pas ici de justifier la position de chaque rue ni d'évoquer un éventuel schéma régulateur. Ce thème ne pourra être abordé sérieusement qu'après l'étude des fouilles en cours qui nous renseignent sur l'organisation de l'habitat.

121. Morel et Amstad 1990.

122. Cf. entre autres, Gros et Torelli 1988, p. 304 et p. 351. Cependant, une autre opinion est émise dans Gros 1991, pp. 59-60, grâce aux découvertes de Feurs.

123. Cf. Valette 1981; Guichard et Valette 1990 et Valette et Guichard 1991, p. 148 et 153. A Augst, les recherches récentes montrent que la première phase en dur du *forum* commence probablement dès le 2e quart du Ier s. ap. J.-C.: Schwarz 1991 et Trunk 1991, pp. 46 sq. Un état antérieur en bois a semble-t-il été repéré: Hänggi 1988.

124. Van Berchem 1982c, p. 259.

125. Découverte de Nyon-Clémenty: Chronique des fouilles archéologiques 1980, in RHV, 1981, p. 176 (D. Weidmann). Cf. aussi Moret 1993.

126. Pour un premier bilan de ces découvertes: Rossi 1989. Depuis, d'autres tombes ont été fouillées à proximité en 1992.